

1965-1990
ESCALE AU SABLON
de

*L'ancien Grand Serment
Des Arbalétriers*

2015

*A la mémoire de tous les compagnons avec qui
j'ai eu le plaisir et le privilège de partager ce
quart de siècle.*

*Il est bon, croyons-nous, de recueillir les
souvenirs du passé, n'importe la forme
sous laquelle ils nous ont été conservés.*

(Ph. Van der Haeghen-1863)

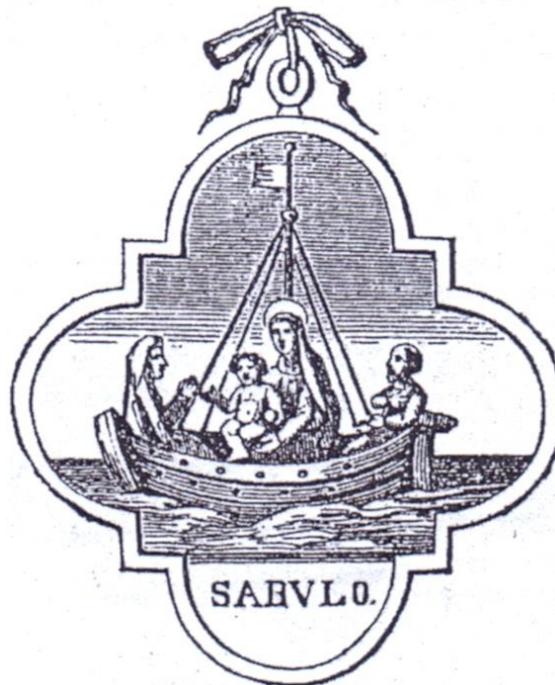
Reproduction libre de droit pour autant que la source soit citée.

Avant Propos

*Après la rédaction de la chronique des arbalétriers du Grand Serment, rue Isabelle (1) suivi par *Den Hof* et son jardin des arbalétriers (2), ces pages constituent le troisième volet consacré aux locaux du Grand Serment de l'arbalète établis sur le territoire de la ville de Bruxelles.*

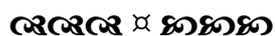
Il convient d'attirer l'attention des lecteurs que ce travail se limite à l'exposition analytique et anecdotique du site et des locaux et non de la Gilde comme telle.

Pour rafraîchir la mémoire des lecteurs, plantons le décor par quelques notes introductives au début de chaque chapitre.



(1) Le Grand Serment des arbalétriers, rue Isabelle ≈François Samin ≈ 2014 – In Vivre au quartier Royal 1800-2000. Publication de l'exposition du même nom, chez 180°éditions.

(2) *Den Hof* et son jardin des arbalétriers ≈François Samin ≈ 2014.
Publication interne à la Gilde.



Archives, souvenirs, extraits de presse et de textes réunis par
François Samin
Doyen et archiviste honoraire.





Avant-propos



Chapitre I : Autant savoir.

✿ Le Sablon :

-Localisation.

-Les arbalétriers de Notre-Dameau Sablon :

- a) La fondation de l'église.
- b) De la barque de la légende à Notre-Dame à la branche.
- c) Litige autour d'une grange.
- d) Litige avec les Jésuites.
- e) Anneessens au Sablon.
- f) Témoins et Symboles des Serments dans l'église des arbalétriers.



Chapitre II : Escales.

✿ Retour aux sources.

✿ Première escale 1965-1967 :

- La rue de Bodenbroeck.
- Le presbytère, 6 rue de Bodenbroeck.
- Le Palais Royal, 18 rue de Bodenbroeck.
- Local de l'Ancien Grand Serment.

✿ La liaison :

Brasserie de la Justice, 38 Grand Sablon.
Point de chute arbalétrier.

✿ Deuxième escale 1968-1989 :

- La rue de Ruysbroeck.
- La rue et les arbalétriers.
- 65, rue de Ruysbroeck.
- Local de l'Ancien Grand Serment.



Chapitre III : Le présent.

✿ Des Brigittines aux Brigittines :

La caisse de Prêt, 19a rue Saint-Ghislain

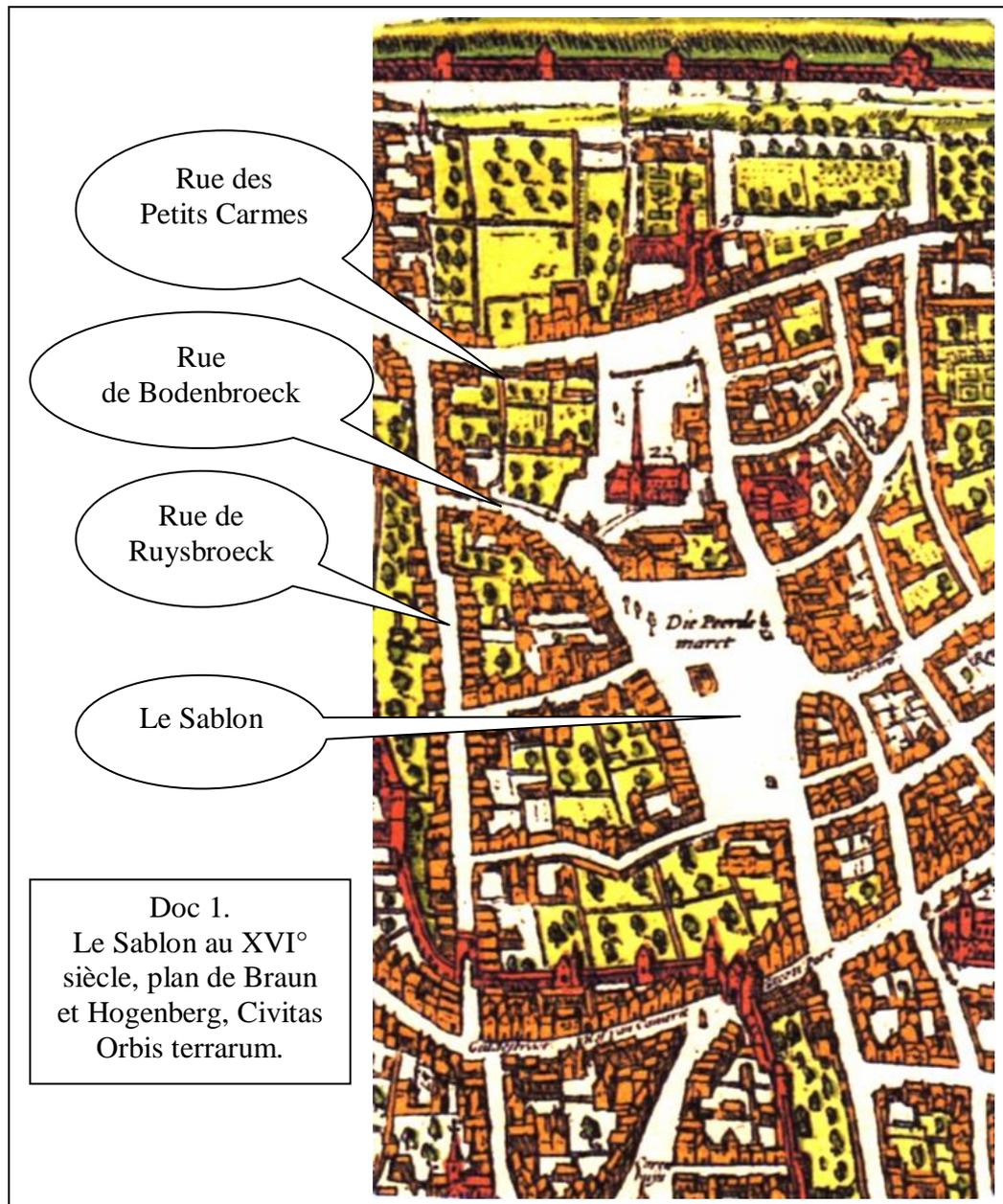
Chapitre I



AUTANT SAVOIR

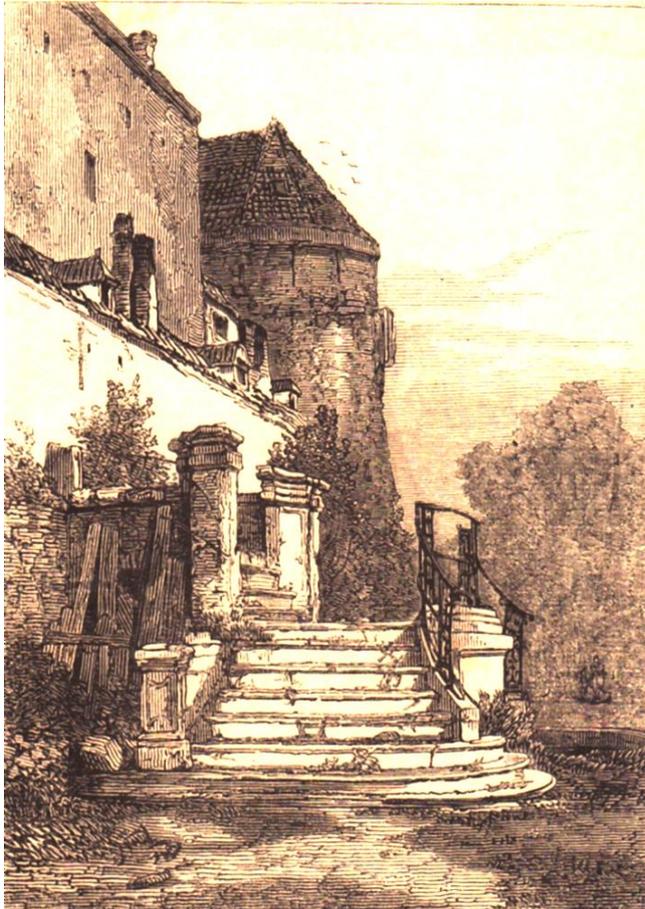
✱ LE SABLON

-Localisation.



Situé hors de l'enceinte, le Sablon est une plaine sablonnière en pente, entrecoupée de prairies et de collines de sable. Un savelpoel, marais de sable, occupe une parcelle basse du Sablon Ces marécages seront transformés et comblés en marché aux fourrages au XVII° siècle. (doc1).

Un ruisseau, le Savelbeke ou Santbeke qui avait sa source dans le Haut-Sablon passait devant l'église, par le Saedelweck (chemin au sable), il suivait ensuite le tracé de la rue de Rollebeek et enfin descendait le long de l'enceinte où il remplissait le fossé de défense asséchés par la construction de la deuxième



Doc 2 :Jardin des Arbalétriers de Saint-Georges au Drogengracht.
(Des vestiges de la tour sont encore visibles)

souterrains en briques et par des canalisations de chêne. Certains éléments ont été découverts lors des travaux de la jonction Nord-Midi, notamment rue des Alexiens.

Au milieu du XVII^e siècle, le Zavelpoel accueille une fontaine publique remplacée , en 1751, par la fontaine dite de Minerve, élevée aux frais de Lord Bruce, comte d'Aylesbury, qui se dresse encore aujourd'hui au centre de la place (doc3).

En 1304, les frères et les sœurs de l'hôpital Saint-Jean cèdent à titre purement gratuit aux arbalétriers du Grand Serment de l'arbalète, une parcelle du cimetière que l'hôpital y possédait dès 1299.

enceinte, le Drogengracht. Le ruisselet serait-il la "rivière" que Béatrice Soetkens, l'anversoise de la légende aurait "remonté" jusqu'au Sablon? ☺

Le Drogengracht qui longeait la rue des Alexiens et des Bogards reste dans la mémoire des arbalétriers bruxellois comme étant le terrain d'exercice des arbalétriers du Serment de Saint-Georges (doc2). Le ruisseau se jette ensuite dans la Senne, près de l'Overmolen dans la Petite-Île (place Fontainas actuelle).

Jadis les sources étaient captées et dirigées vers des fontaines publiques au moyen de passages



Doc 3.

Une chapelle (un oratoire ?) est édifîé par les arbalétriers en l'honneur de la Sainte Vierge.

La construction de ce premier oratoire par les arbalétriers ouvre la voie aux premières habitations et plus tard à l'implantation de la noblesse bruxelloise. Le Sablon prend alors l'allure d'un quartier aristocratique au XVII^e et XVIII^e siècle (doc 4) Les noms des notables se retrouvent sur les tombes, vitraux et armoiries à l'intérieur de l'église Notre-Dame au Sablon. On a enterré des corps dans l'église jusqu'en 1784. Les familles comme Garnier, Bouton ... achetaient une chapelle entière. Désaffecté, le cimetièrre subsiste jusqu'au XVI^e-XVII^e siècle. Il est transféré rue de la Prèvoyance.



Doc 4 : Le Grand Sablon au début du 17^e siècle ~Antoine Sallaert – *Pinothèque de Turin*~
(Sous la flèche, les n°38 et 39 actuels)

La grande plaine du Sablon était au XVI^e siècle un lieu d'exécution et plus tard la plaine où la garnison se réunissait pour la parade avant la création de la place Royale.

L'église Notre-Dame au Sablon sépare ce que l'on nomme aujourd'hui le Grand et le Petit Sablon.

-Les arbalétriers de Notre-Dame au Sablon.

a) La fondation de l'église :

Empruntons à André V. Gillet le paragraphe (adapté et complété) que feu notre ancien secrétaire général a consacré à la fondation de notre oratoire. (Notre Chapelle de Notre-Dame au Sablon, in *Trait d'Union*, 1973).

Le 15 mars 1299, Almeric de Quereu, prêtre et chapelain de l'église Saint-Jean (au Marais) cède au supérieur de l'hôpital du même nom, une pièce de terre située au Sablon. Par ce don, Almeric de Quereu permet à l'hôpital Saint-Jean d'aménager un nouveau cimetière ; l'ancien situé dans l'enclos de l'établissement étant saturé.

Le 25 mars de l'année 1300, les préposés de l'hôpital obtinrent de l'évêque de Cambrai, l'autorisation de convertir le nouvel emplacement en cimetière et de le faire consacrer à cette fin.

D'autre part le double caractère, étroitement liés au Moyen-âge, de corporation civile et religieuse, se rassemble dans le chef du Grand Serment de l'Arbalète, obligeait celui-ci à disposer d'un lieu de culte et qui se devait d'être à la hauteur de son renom et de son importance dans la Cité : c'est là l'origine de notre l'église.

Par Acte daté du mois d'avril 1304 (le 2 ?), () et du consentement du Proviseur Gérard, 18^{ième} abbé de Dieleghem (Jette), et des Mambours préposés à l'administration de l'hôpital de Saint Jean au Marais, la supérieure, les sœurs et les frères de cet hôpital cèdent à la Grande Gilde des arbalétriers une partie du terrain qui leur servait de cimetière et acquis par échange le 15 mars 1299.*

Les frères et les sœurs de l'hôpital de Saint-Jean, au Marais, cèdent aux arbalétriers de Bruxelles un terrain situé au Sablon, pour servir d'emplacement à une église ou à une chapelle à ériger en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Avril 1304.

Allen den ghenen die dese letteren selen sien ocht hoiren lesen, MEESTERSSE, bruederen ende zusteren des hospitaels t'sinte Jans in Brusselle, van den bisdomme van Camerycke, saluyt in onsen Heere. Cont zy jeghewelcken die jegewoirdich zyn ochte namaels zyn zelen, die dese letteren selen aenschouwen, dat wy met consent, wille ende begherten eens religioes mans, abt des cloosters van Diedelghem, ons provisoers, gedeputeert in geestelycken rechte, ende oick met consente onser momboiren, geven ende verleenen den gemeynen schutteren van der stadt van Brussel te stichtene, te funderene ende te mackene eene kercke ocht een capelle in onsen nieuwen kerchoff staende buyten mueren van Brussel totter stadt geheeten *Saeldelwech*, specialic in die eere onser heylicher ende glorioser Maget Marien, vrihen mogentheit ende specialen oirloff, gelyck dat die tencure deser jegewoirdiger lettren in heeft, ons noch onsen voirscreven hospitale negheen recht in den voirscreven saecken te houdene, anders, dan wy de lichaemen onser dooden in den voirscrevene kerchove selen moigen graven, ende geven de kerckelycken sepulturen; ende omdat dit specialie ende cleerlic gedeclareert sal werden van testamente, van questien, van jegenwelcken almoessen ocht offeranden, welck sy zyn, eest in stocke, eest in sermone ende in wat manieren dat daer toecomen is, ende dier kercken oft capellen gegeven is, ochte namaels gegeven zal werden, niet te male schuldich ne zyn te hebbene, noch moeghen te eysschen, wuytgenomen de offrande des outaers, ocht der outers; ende

dat den outaeren den kercken voirscreven toecomen is, allet recht dat ons, ocht onsen voirscreven hospitale toebehoirt, ocht toebehoiren mach in den voirscreven aelmoessen ende in anderen, dat daer toecomen is, met consente voirscreven. Ende om die vast der selver kercken, zoo verthyen wy te male van ons ende renuncieren dair byder jegenwoirdicheyt in alsulcker vuegen, dat alle die aelmoessen ende offeranden voirscreven totten gestichte der voirscrevene kercken ochte capelle, ende totten anderen, die haere noetdorstich zyn, selen geset in die hande twee provisoers der voirscrevene kercken, welcke een provisoer van der stadt van Brussel sal syn geconstitueert byden scepenen van der selver stadt, ende dander van den schutteren wegen sal zyn by hen gedeputeert ende geinstituteert; ende selen te male appliceren ende bekeeren totten gestichte; maer dwerck der voirscrevene kercken voldaan, ende dander dat daertoe noetdorstich is bovenal altoes volvult, dat daerboven overblyft van aelmoessen, van offeranden voirscreven, sal goedertierlyck gedeylt worden by den handen der twee proefste der selver kercken den armen des hospitaels voirscreven tot haeren pitancien.

De welcke dingen voldaan, de voirscrevene schutters gemeyne, met eenre gemeyne begeerten omme lavenisse haerer zielen, hebben geloeft ende te gader geseght onder hen telecke, dat van nu voortmeer jegewelcke schutter van den voirscrevene stadt na zyn doot zal geven ende laten der voirscrevene kercken zyn selschoet ende al dat den selschoete toehoiende es, ochte daervoer thien schellinge. Ende om dit vaste ewelike te houdene, begeren wy ende bidden te gader met den schutteren eenen edelen prince, her Janne, hertoghe van Brabant, onsen geminden heere, dat hy dese dingen metten aenhangene zyner segels wilt stercken ende vast maken.

Ende wy Jan, by der gracien Goids hertoge van Lothringen,

Pour corroborer les dispositions qui précèdent, les préposés à l'administration de l'hôpital et les membres du Grand Serment de l'Arbalète prièrent Jean II, de revêtir cet acte de son sceau. Le prince accéda à cette demande. L'abbé de Dieleghem, les sœurs et les frères de l'hôpital ainsi que les mambours, y attachèrent également leurs sceaux respectifs ;le premier en signe de l'assentiment, les autres en témoignage de l'irrévocabilité de leurs décisions.(Doc. 5)

La cession est faite en vue de la construction d'une chapelle qui sera expressément consacrée "en l'honneur de la sainte et glorieuse Vierge Marie" sans autre adjonction du vocable "des Victoires".(Doc 6)



Doc 6 : Notre Chapelle corporative vers 1613 ~ par Cantagalina ~

Ce vocable qui se réfère à la victoire du Duc Jean 1^{er} à Woeringen, est parfaitement erroné. Il n'apparaît qu'à l'occasion de l'Ommegang de 1688 qui est consacré en grande pompe au 400^{ème} anniversaire de Woeringen et trouvera sa première "confirmation" dans les indulgences du 8 mai 1716 du Pape Clément IX.

Bien au contraire, jusqu'à ce XVIII^o siècle, toutes les appellations se rattachent au Sablon : "opten Savel", "supra Zabulum", par opposition à l'autre église du voisinage immédiat consacrée à la Vierge, celle de Notre-Dame de la Chapelle.

Le terrain consacré par autorisation de l'évêque de Cambrai se situait en dehors de la première enceinte, à l'endroit appelé "de Saedelweck", ou chemin de sable (tracé par les pas des habitants), et faisait partie du territoire de la paroisse de Sainte Gudule.

La cession par l'hôpital Saint-Jean fut faite à titre formellement et purement gratuite : le duc Jean II de Brabant qui revêtit l'acte de cession de son sceau, faisait ainsi payer par d'autres la dette de reconnaissance qu'il avait contractée vis-à-vis des arbalétriers qui lui apportèrent de plein gré et non par devoir de vassalité, grand concours pour l'aider à ramener à la raison la ville de Malines révoltée en l'an 1301. Cette gratuité comportait cependant deux réserves : si les cédants s'obligeait à ne jamais élever aucune prétention sur les biens que la chapelle s'obligeait pourrait acquérir par testament, procédure, aumônes, offrandes ou toute autre manière, ils réservaient toutefois le droit d'inhumation dans le cimetière qui entourera cette chapelle toute personne qui décéderait à l'hôpital Sain-Jean et enfin, l'église étant achevée et tous les engagements contractés pour cela ayant été satisfaits, le reliquat éventuel des fonds serait remis aux pauvres de l'hôpital.

L'église n'ayant jamais été achevée, cette dernière condition restera lettre morte ! Une tour quadrangulaire devait terminer l'édifice.

Afin de mieux contrôler ces conditions, il fut stipulé que toutes les offrandes versées en vue de la construction, le seraient entre les mains de deux Proviseurs, l'un nommé par les Echevins de la Ville, l'autre par le Grand Serment.

Le caractère religieux résultant de l'appartenance des Compagnons à la Gilde, se retrouvait en grand nombre d'obligations codifiées dans le règlement qui en 1412, rassemble les dispositions en vigueur depuis un temps immémorial : participation financière à l'érection de la chapelle ; assister au "guichet" du Ruysbroeck, au passage de la Procession qui, le jour de Pâques fleuries, conduisait au Sablon, Notre Dame de Wavre ; participer le dimanche de la Trinité à l'Ommegang ; accompagner, en juin, la Procession du Saint Sacrement ; assister à celle de Saint Laurent ; se rendre chaque année à la Procession de Saint Jean à Tervueren ; se rendre tous les premiers dimanches de septembre à Hal, où un manteau sera offert à la Vierge ; désigner les Maîtres d'Eglise ou de Fabrique

pour le Sablon ; de même pour la chapelle de Saint Laurent ; obligation de legs mortuaires pour la chapelle ; utilisation intensive de l'effigie de la Patronne sur les documents, sceaux, médailles, insignes et drapeaux.

Tous les manquements étaient bien sûr sanctionnés (parfois par des pèlerinages) et, en ce qui concerne la chapelle, les Compagnons s'engageaient dans le texte du serment qu'ils prononçaient "d'avancer et d'accroître par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, la construction de l'église de Notre-Dame au Sablon".

D'autre-part, en vue de financer les travaux, les arbalétriers s'engagent à léguer à leur mort, à la chapelle, leur meilleur chaperon et la meilleure arbalète avec ses accessoires. Ce leg pouvait être racheté par une somme de dix esterlins (2/3 de gros Brabant).

Si le Compagnon décédait en cours de l'année où il était Roy du Serment, il devait de plus léguer le joyau qu'il avait reçu comme prix de son adresse au tir et, cette fois-ci, son uniforme en entier.

Le premier chapelain connu fut Godefroid de Bardemaeker (1318), suivi de Gilles Scotté (1341) et Gilles de Becker (1361).

(*) L'acte de 1304 est le premier document conservé connu où apparaît "de Groote Gulde"

b) De la barque de la légende à Notre-Dame à la Branche :

Il y a sans doute du vrai dans toute légende, au moins un enseignement, sinon une vérité toute relative à laquelle des hommes accordèrent foi.
(Brigitte Twyffels 1997)



Doc 7 : La barque de la légende
version de ~ Boulogne sur Mer.~

La vie chrétienne a une profonde signification ésotérique qui sans renier la tradition chrétienne de Marie, mère de Jésus, la dépasse dans le temps et dans l'espace.

André V.Gillet défend que l'idée du transport miraculeux par voie d'eau trouverait son origine dans *l'Ave Maria Stella* (Salut Etoile de la Mer, à mettre en relation avec la signification du nom de *Mariam* forme juive de Marie)

L'image de la barque est répandue. (Doc 7)

Déjà dans la mythologie égyptienne, Isis amenait l'âme des égyptiens vers le monde inférieur dans la barque sacrée. Le voyage par eau est un symbole, celui du chemin de la connaissance.

Peut-on y assimilé les Argonautes montés sur un navire en quête de la Toison d'Or ?

En 1346~1348 ? fut transportée en grande pompe dans ce qui allait devenir l'église de Notre-Dame au Sablon, une statue de la Vierge vénérée depuis longtemps à Anvers sous le vocable de Onze Lieve Vrouw op Stocksken (sur le petit bâton).

L'image n'est autre que la Sainte –Vierge sous la forme de Notre-Dame à qui on adjoint la dénomination du lieu de son emplacement ~*opten Savel* ~

Une question se pose, comment la statuette enlevée à Anvers peut-elle encore être vénérée à ...Anvers ? La plus ancienne version écrite de la légende est rédigée, en 1483, par le frère Jean Gielemans, chanoine régulier du Rouge-Cloître.

Doc 8

Sceau de l'église de Notre-Dame au Sablon



Actuellement, la représentation de Notre-Dame au Sablon, qui date du XIV^e siècle (Doc.8) est "à la française", debout, un peu courtaude, tenant l'enfant à qui elle offre un fruit.

L'installation dans l'église du Sablon de la statuette miraculeuse était évoquée jadis, à raison d'un mystère l'an devant l'église, dans le jeu théâtral dit des ~Sept Joies de Marie~. A la demande du magistrat, les représentations eurent lieu dès 1448 sur la Grand Place.

A partir du 29^{ième} vers du premier prologue on peut lire :

*Want dat Lieflye beelde Lafsam ; dwelc hier
nog de Savel ; van Antwerpen te Bruesel quam ; bij miraculen soet menich
weel/ ...*

La mise sur pied de ces représentations était confiée au Grand Serment de l'arbalète qui faisait appel à une des quatre Chambres de Rhétorique bruxelloise.

Quitte à être répétitif, ci-après le résumé de la légende primitive (sans interprétation) :

La légende raconte qu'une image de la Sainte Vierge se trouvait dans une église d'Anvers ; mais comme elle était fort détériorée le peuple l'avait en mince vénération. Seule une vieille femme, Baet (Béatrice) SOETKENS, fort dévote à Notre-Dame la visitait tous les jours, lui allumait un cierge, et désireuse de la voir honorée comme elle le méritait par tout le monde, elle

chargea un peintre de la restaurer et de lui donner quelque lustre : en voyant cette statue vermoulue, l'artiste ne daigna pas y songer et n'en fit aucun cas. Béatrice cependant s'affligeait de ce qu'il ne s'occupât point de la peindre et de l'orner. Une nuit, la sainte Vierge lui apparut pendant qu'elle était au lit et lui ordonna d'aller voir son image ; sa dévotion empressa de faire ce qui lui était enjoint, et dès le point du jour elle se rendit à l'église où elle trouva la précieuse statue miraculeusement peinte de la main des anges, à la grande stupéfaction du peintre à qui elle la montra.

Béatrice continua à honorer sa madone avec un redoublement de ferveur et à orner la statue dans l'église où on l'avait replacée. La saint Vierge lui apparut derechef lui ordonna de prendre son image, de l'enlever d'Anvers et de la porter à Bruxelles, où il lui serait agréable de demeurer. Comme elle tardait à accomplir l'ordre qui lui avait été révélé, la Vierge lui apparut une troisième fois et la réprimanda de n'avoir point obéi à ses injonctions. Dès qu'il fit jour, la pieuse femme entra dans l'église, enleva l'image fort respectueusement et s'enfuit avec celle-ci jusqu'à une barque préparée sur l'Escaut qui baigne les murailles d'Anvers Le curé de l'église la poursuivit pour lui reprendre son précieux fardeau. On dit aussi que le sacristain voulut s'opposer à l'exécution des ordres du Ciel mais qu'il fut frappé d'immobilité. La sainte Vierge la guidant, Béatrice SOETKENS remonta avec sa barque, léger esquif, le fleuve jusqu'à l'embouchure de la Senne par où elle arriva rapidement à Bruxelles sans être inquiétée. Elle y fut reçue par le duc Jean III, son fils Henri, le magistrat, les métiers et les arbalétriers, avertis par la rumeur, transportèrent avec pompe la statue dans la chapelle du Sablon.

La légende de Béatrice SOETKENS connaît plusieurs variantes, dont celle-ci, du XX^e siècle (Doc 9):

Un arbalétrier du Grand Serment de l'arbalète se préparait à « descendre en ville » pour se rendre au concours solennel dit l'Huedeken, --ainsi appelé par ce que l'enjeu ordinaire consistait en un chaperon de roses— Au bord de la Senne notre homme vit venir une barque avec une femme portant un enfant, qui lui demanda de bien vouloir les conduire à la fête. L'arbalétrier s'exécuta avec



Doc 9 : Une image appropriée par les arbalétriers.



Doc 10 : La masse du bedeau est surmontée de la barque de la légende.

complaisance ; mais au moment de débarquer, la dame disparut avec l'enfant dans un cercle prodigieux de lumière...non sans promettre la victoire à son bienveillant serviteur. L'arbalétrier fut ce jour-là promu vainqueur du concours. Dès lors, la Confrérie tout entière se mit sous la protection de Notre-Dame.

L'image de la barque est devenue la marque du Grand Serment des Arbalétriers. Elle se retrouve sur la masse du bedeau et sur les signes de la Gilde. Une reproduction fidèle de la masse repose dans le patrimoine de notre Gilde (Doc.10).

c) Litige autour d'une grange.

Lors des troubles religieux du XVI^e siècle, le sacrilège des hérétiques iconoclastes s'applique aux pillages, aux dévastations et à la profanation des vases et des ornements sacrés de notre chapelle corporative. La statuette originale de ~Onze Lieve Vrouw op 't Stocksken~ est brisée (brûlée ?) Rendue au culte, le 31 mars 1585, l'archevêque de Malines reconsacra l'église Notre-Dame au Sablon. Certains chroniqueurs rapportent que l'église présente un état "*tant détruite et désolée*"; Edmond Félis constate cependant dans les ~Splendeurs de l'art en Belgique~ que :

(... ...) la protection spéciale des corporations militaires empêche qu'elle fut dévastée lors des troubles religieux du XVI^e siècle et quand vint l'époque calamiteuse de l'occupation française, son desservant ayant prêté serment à la république l'église sera épargnée par les émissaires de la convention.

Devant l'ampleur des travaux à effectuer à l'église confiée à leurs soins, les doyens et les membres du Grand Serment, adressent le 11 janvier 1586, une requête au magistrat de la Ville de Bruxelles cette requête tend à :

(... ...) quicter par aliénation et vendre une grange scituée lez le chemitière de la dicte esglise dont icelle en plusieurs années n'à rien prouffictée, comme occupée seulement des maisonnettes et aultres hardes que l'on souloit employer principalement à la procession de la kermesse de ceste dicte ville

La propriété renferme la Reuse Schure – la grange aux géants- servant de refuge aux géants et aux matériels de l'Ommeganck (Doc.11).



Doc 11 : Parmi les géants remisés dans la *Reuze Schure* figurait le cheval Bayard

La requête du Grand Serment de l'arbalète fut accueillie par les magistrats de la ville. L'autorisation d'aliéner (*1) la grange leur fut accordée(*2) à la condition d'y conserver encore les ornements de l'Ommeganck pendant trois mois afin de pouvoir entre-temps à un autre local pour les abriter.

(*1) Aliéner = transférer à un autre une propriété ou un droit (Robert)

(*2) Cependant une note dans le texte stipule :

Cette grange appartenait à la ville qui la louait à la gilde du Grand Serment pour une somme annuelle de 300 florins. Le magistrat était-il ignorant de son droit de propriété sur cet édifice ?

La grange reconstruite en 1591 est à nouveau à l'ordre du jour en 1753. Les membres de la magistrature décidèrent de retirer au Grand Serment de l'arbalète la jouissance de cette grange. La gilde forte de son droit (?) de propriété décide de vendre la grange en vente publique au profit de l'église. Pour la seconde fois, la ville doit faire remarquer qu'elle est propriétaire du site.

Les membres de la gilde recontractent un nouvel engagement avec la ville qui continuera à payer la location de la grange, pour un terme de 25 ans au prix annuel de 250 florins. Il fut cependant stipulé que dans cette somme seraient compris les nonante florins que la ville s'était engagée, en 1538, à leur payer annuellement pour les frais de l'Ommeganck.

Une question me vient à l'esprit, cette grange aux géants de l'Ommeganck est-elle à la base du nom donné à la rue où elle se dressait, l'actuelle rue des Quatre Fils Aymon ?

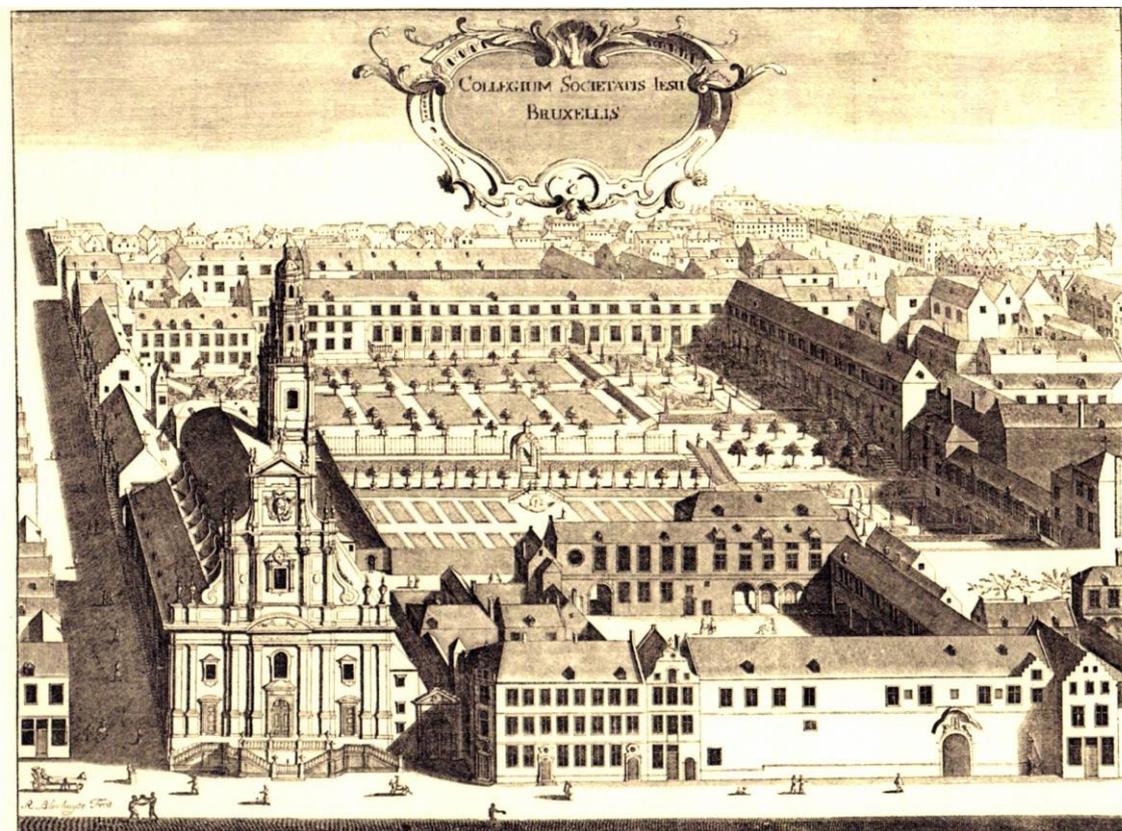
d) Litige avec les Jésuites :

Une seconde chronique historique oppose le Grand Serment des arbalétriers aux Jésuites.

Les Jésuites s'installent à Bruxelles, le 7 décembre 1586, chez la veuve DELLA TORRE, rue Terarcken (quartier Isabelle). L'année suivante, ils reçoivent la jouissance du petit hôtel de Nassau avec la Chapelle Saint Georges (seul vestige encore visible aujourd'hui), confisqué par Philippe II au prince d'Orange .

On retrouve les Jésuites dans une maison contiguë à l'église Notre-Dame au Sablon. Ils célèbrent la messe dans la chapelle des SS Antoine et Sébastien (actuelle Saint-Marcou). Sous la protection du grand maître des poste Léonard DE TASSIS , haut mambour de la chapelle du Grand Serment de l'arbalète, les Jésuites fondent le secret espoir d'obtenir, pour eux seuls, l'église, le cimetière et les maisons y attenantes à front de la rue des Sablons actuelle. Les démarches contraires du siège archiépiscopal de Malines et les protestations du Gand Serment de l'arbalète feront échouer le projet.

La Compagnie de Jésus fait finalement l'acquisition des terrains entre la rue de la Paille, de Ruysbroeck et l'actuelle rue Lebeau pour y établir le Collège des Jésuites dès 1597. (Doc.12)



Doc 12 : Le couvent des Jésuites (A l'avant-plan, la place de la Justice, à l'extrême gauche, la rue de Ruysbroeck. Théâtre Sacré du Brabant.

e) Anneessens au Sablon :

François Anneessens eut la tête tranchée le 19 septembre 1719.

A quatre heures de l'après-midi, le corps du défunt fut porté de l'échaffaud par quatre frères alexiens qui le livrèrent à huit bourgeois de la compagnie du Grand Serment.

Le corps de François Anneessens devait être déposé dans l'église Notre-Dame au Sablon trouva l'église fermée. Il repose désormais dans l'église de la Chapelle. L'état de ses biens, dressé le 9 novembre en vue de leur répartition entre ses six orphelins, comportait un poste de 2454 gulden pour "clôture" du compte de l'église du Sablon, à charge du Grand Serment de l'arbalète. François Anneessens était doyen des métiers, mais aussi rentmeester de l'église et dignitaire du Grand Serment de l'arbalète (Doc.13).

f) Témoins et symboles des Serments dans l'église des arbalétriers au XXI^e siècle :

En application du décret de suppression des Serments et de confiscation de leurs biens le Grand Serment de l'arbalète est spolié de son bien le plus précieux le 19 brumaire an IV (10 novembre 1795) de la République.

Il n'est plus propriétaire de sa chapelle corporative.

Réouverte après la tourmente révolutionnaire comme église paroissiale, en 1803, elle le devient de droit par Concordat.

Elle ne sera cependant pas rendue à ses légitimes propriétaires, le Grand Serment des arbalétriers.

Retournons dans notre chapelle corporative plus souvent en "propriétaires" redécouvrir les traces de notre passé.

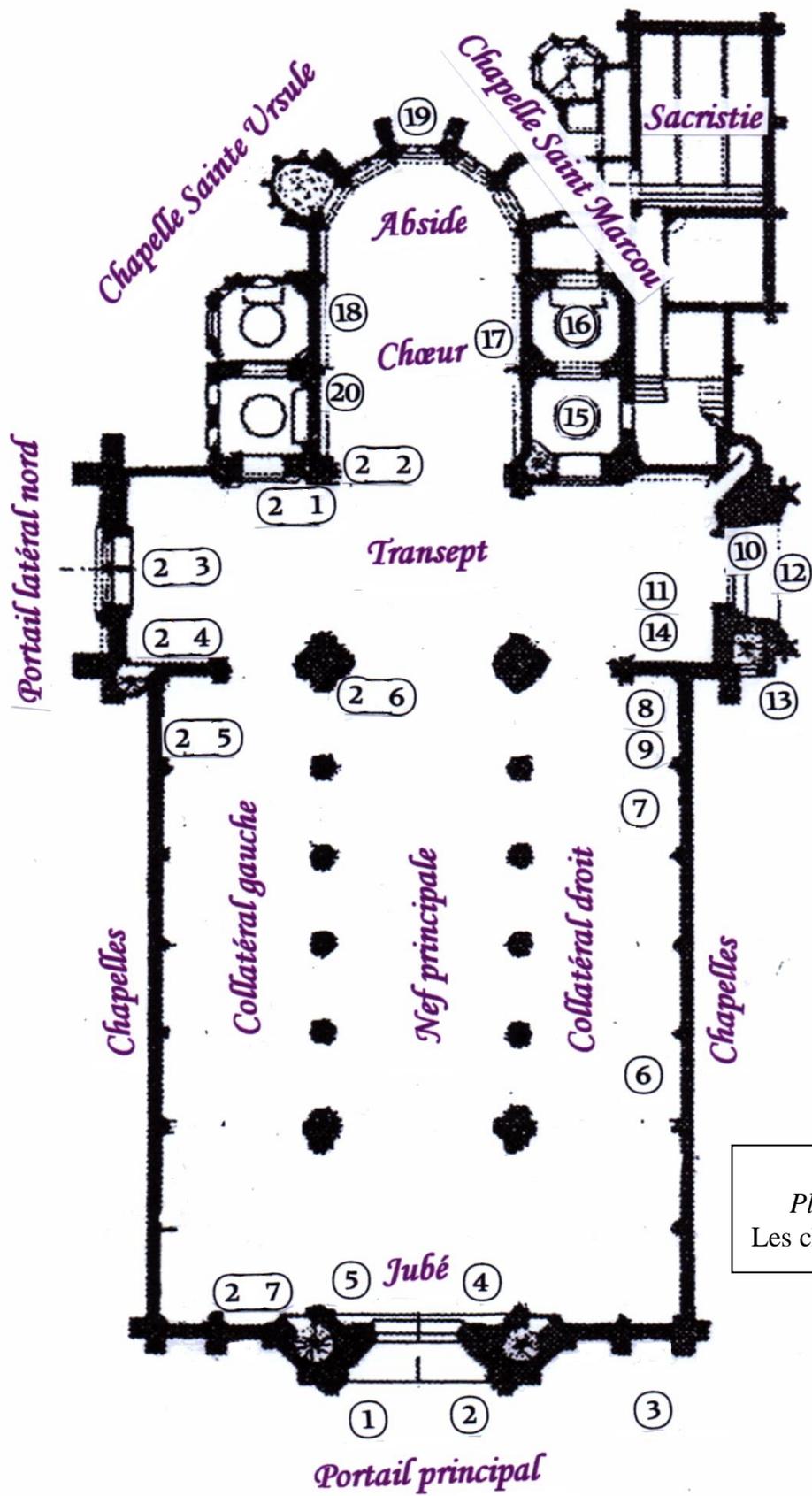
En forme de croix latine, l'église est longue de 65m. et large de 37m. au transept et de 26m. aux nefs. Le niveau de l'église par rapport à la mer est de 53 mètres.

Les restaurations de la fin du XIX^e siècle seront préjudiciable pour le patrimoine des arbalétriers.

Pénétrons dans ce monument de style ogival-tertiaire par le portail principal qui s'ouvre rue des Sablons Circuit à suivre sur le plan-terrier. (Doc 14)



Doc 13 : Eglise Notre-Dame de la Chapelle.
Mémorial François Anneessens.



Doc 14 :
 Plan-terrier de l'église.
 Les chiffres renvoient au texte

➤ Le portail principal :



Doc 14 : ① & ② Tympan du portail principal (mai 2006)

Notre-Dame au Sablon est représentée dans le tympan du portail principal, où assise elle présente l'enfant à Saint-Michel à sa droite ① Les autres personnages du tympan, nouvellement exécuté par VAN HOVE, lors de la restauration en 1905, sont les Saints protecteurs des Serments bruxellois. Les mêmes Saints protecteurs figurent au tympan du portail de l'hôtel de ville de Bruxelles ; cependant Notre-Dame y est remplacée par Saint-Géry, pourquoi ?

Restons sur le pas de l'église ; un angelot présente à gauche et à droite du groupe des cinq Saints protecteurs, les armoiries du Grand Serment des arbalétriers et du Serment des archers ② A droite du portail principal, dans une niche, une statue de bonne facture représente un arbalétrier, en armure, s'appuyant sur son arme, la cape rejetée sur l'épaule ③

A l'intérieur de l'église, le jubé, une partie non gothique construit en 1684, est d'ordre Toscan. Un entrefilet daté de 1832 signale que :

(... ...) on restaure en marbre, le jubé dont de ce fait, disparaît ce qui restent d'emblèmes du Grand Serment de l'arbalète.

Dans le plafond du sas en bas-relief de stucs figure la barque de la légende, Saint-Georges terrassant le dragon et des arbalètes avec arcs en bois composite entourée d'arabesques ④



Doc 14 ③ Un arbalétrier armé dans une niche de la façade, côté rue des Sablons (mai 2006)



Hors-texte : Même le chauffage est divin.

Un Saint Michel trônait jadis sur l'autel du Serment des Escrimeurs. Au début du XX^e siècle des photographies le situe à l'entrée (côté évangile) du chœur.

Les ouvrages consultés le place sur la balustrade du jubé, surmontant un des jeux d'orgue.

Les récentes restaurations du jubé et des orgues de l'église ont-elle eut raison de son exposition dans l'église Notre-Dame au Sablon ? ⑤



Doc 14④Plafond du sas d'entrée principale

➤ Le collatéral droit (sud) :

Une série de chapelles (sept de chaque côté) garnissent les deux bas-côtés des collatéraux. Elles forment contreforts à la poussée des voûtes.

Le tableau (bois 133 x 197 cm) accroché dans la troisième chapelle représente quatre dignitaires du Grand Serment de l'arbalète agenouillés devant l'image de la patronne du Grand Serment, en assomption par les anges. Les noms des dignitaires sont inscrits à la partie inférieure du cadre. Au milieu un écusson aux armes du Grand Serment.

Les dignitaires sont :

Merten (Martin) STROOBANT, Cornelis (Corneille) WITLER, M.A.VAN HINXTHOVEN et Robert VAN DE GERSMUETER. Au milieu de chaque nom sont représentés les armoiries du personnage dénommé.

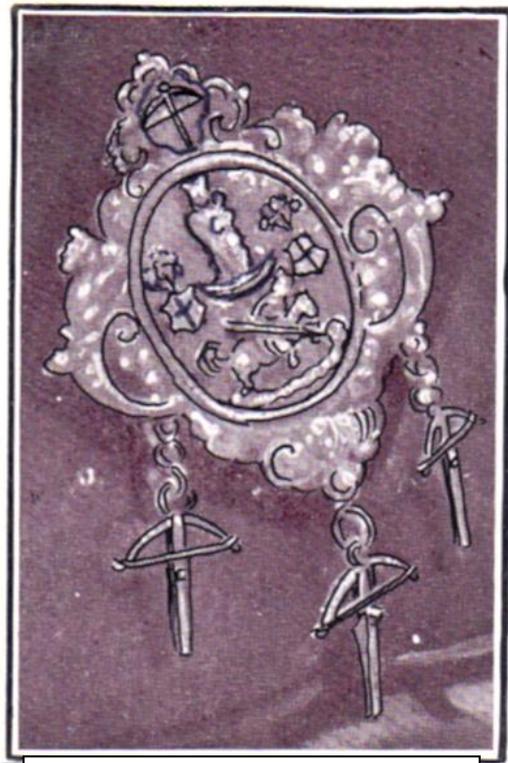
Ils portent l'habit de drap noir doublé de satin de même couleur, vêtement traditionnel des membres de la gilde. Au dessus, sur le cadre se lit l'inscription : *Médiatrix nostre que es post deum spes sola tuo nos representa 1599.*

Une petite chapelle occupe le fond du tableau, est-ce l'antique chapelle Saint-Laurent sinon la chapelle du Sablon ?

En 1931, le tableau était accroché dans la sacristie de l'église après avoir été exposé dans la chapelle du Grand Serment.(le chœur).

Profitons de l'occasion pour décrire la marque de la Grande Gilde accrochée au bras droit des dignitaires campés sur les tableaux du XVI^e siècle (Doc.15)

Au centre de l'insigne, en grande partie doré et richement entouré d'arabesques, la Vierge patronne de la Groote Gulde repose sur un croissant de lune. Elle est flanquée à gauche et à droite de deux écussons polychromes d'argent à la croix de gueules, ces derniers timbrés de la fleur de ~ *rode jennoffele* ~ qui est le badge du Grand Serment. Ce groupe marial surmonte l'effigie de Saint Georges à cheval terrassant le dragon légendaire. Au sommet de la plaquette, une arbalète d'or est ciselée sur un écu polychrome de gueules, ce qui constitue le plus ancien blason du Grand Serment. Enfin l'insigne supporte trois arbalètes (pour le Grand Serment et deux pour le Petit Serment) à arc composite en bois et qui sont l'arme que le Grand Serment utilisera jusqu'à la Révolution française.



Doc 15 : Marque de la Grande Gilde portée sur la tenue traditionnelle à hauteur de l'épaule.



Doc 14 ⑥ Dignitaires du Grand Serment.

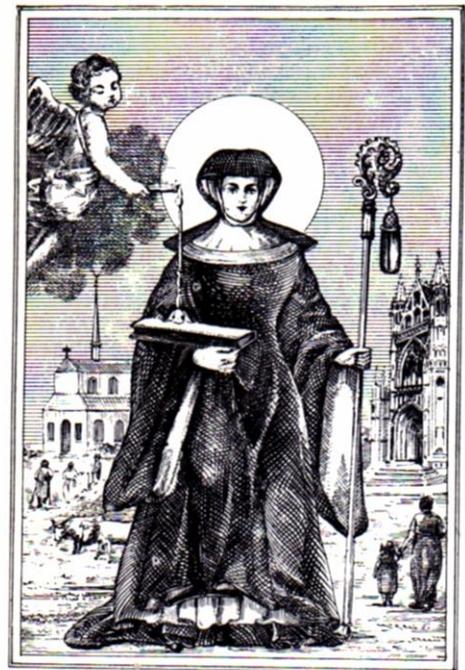
NOTICE

Sainte Wivine, de la famille seigneuriale d'Oisy, naquit en 1103. Elle fonda l'abbaye de Grand-Bigard, détruite en 1796. Son corps repose, depuis 1805, dans une châsse, en l'église du Sablon, à Bruxelles. Son autel se trouve derrière la chaire de vérité.

Depuis des siècles et encore aujourd'hui, on l'invoque particulièrement contre les maux d'yeux et de gorge. Innombrables sont les personnes qui se sont déclarées guéries après l'avoir priée avec une confiante ferveur. Elle est reconnue comme la patronne des enfants. Les parents ajoutent volontiers son doux nom aux prénoms de leurs chers enfants, qu'ils placent ainsi sous sa bienfaisante protection.

Confrérie. — La célèbre Confrérie de Sainte Wivine, qui compte tant de membres, a été érigée en 1625, réorganisée au Sablon en 1843 et enrichie de nombreuses indulgences. — L'inscription dans la Confrérie est gratuite pour qui n'est pas à même de payer la cotisation régulière qui est de dix francs par an ou 100 francs « à vie », et qui donne droit, au décès, à une Messe.

Transportée de Grand Bigard, la confrérie Sainte Wivine est réorganisée, depuis 1843, dans la 4^{ème} chapelle du collatéral sud. On connaît des médailles des XIX^o et XX^o siècle, de différents diamètres et métaux qui reprennent sur une face, la barque de la légende et à l'avvers, les pieuses intentions à Sainte Wivine. Tout comme des images saintes.



SAINTE WIVINE

qu'on invoque particulièrement
contre les maux d'YEUX et
de GORGE et Patrone
speciale des petits enfants.



Doc 14 ⑦ La barque de la légende visible dans le collatéral droit.

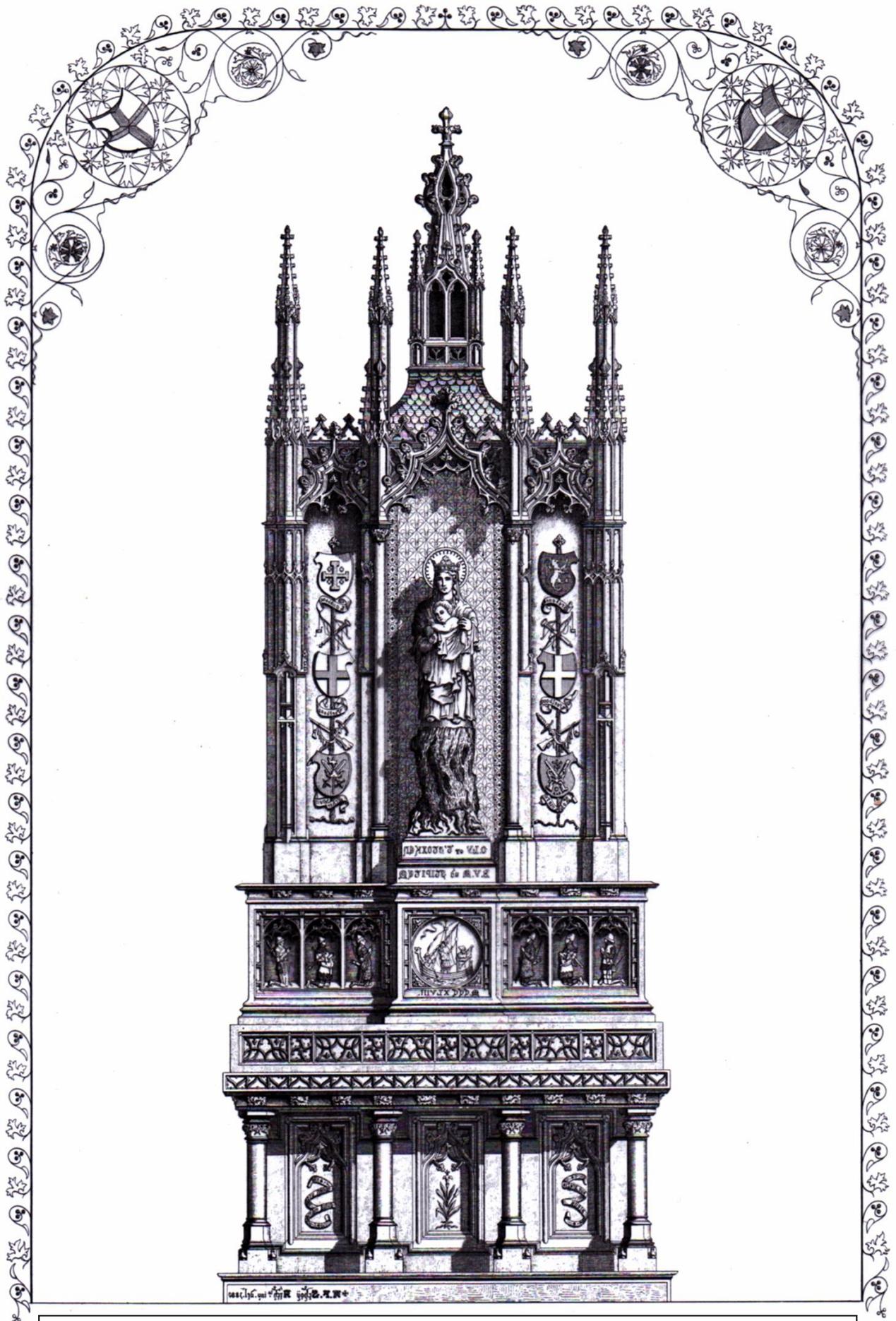
Quelque pas plus loin est amarrée une barque, grandeur nature, dans laquelle sont assis Béatrice Soetkens et un marin qui tient le gouvernail La Vierge est figée au centre de la barque ⑦ L'ensemble est polychrome .Quelle est son origine ?

Dans la septième chapelle on trouve l'autel des Serments ⑧ où trône Notre-Dame sur la Branche (l'image de la légende). L'originale fut malheureusement détruite par les calvinistes en 1580.



Doc 14 ⑧ Détails





Doc 14 ⑧ Autel des Serments (projet). Dessin de l'architecte A.F.Snoy -1880.

La statue actuelle date de 1879 et comme l'a écrit André V.Gillet, le « stockske » est devenu un robuste tronc d'arbre. La légende figure sur la porte du tabernacle de l'autel dont les écussons des cinq Serments rappellent la destination primitive de l'église. Allusion que l'on retrouve sur les panneaux polychromés de l'autel, tel cet arbalétrier agenouillé.

Les arquebusiers possédaient jadis dans cette chapelle un autel consacré à leur saint-patron, Saint Christophe. Une série d'écoinçons rappellent la légende de ce saint-patron ⑨ On peut y voir, de gauche à droite, le saint-patron devenu ermite ; sa cabane ; le saint attendant les voyageurs au bord du fleuve ; le même saint transportant l'enfant Jésus ; son martyr. Les arquebusiers cédèrent leur chapelle, vers 1700, aux cordonniers. Faut-il rappeler que les arquebusiers sont aussi propriétaires de la chapelle de Boendael, encore fièrement dressée au square du Vieux-Tilleul.

Des écoinçons, il en sera encore question au cours de notre périple dans l'église.

Qu'appelle-t-on un écoinçon ?

L'écoinçon est une surface plane triangulaire comprise entre un arc et son encadrement orthogonal, sinon une surface dite ~pointe en bas~si elle est comprise entre deux arcs. Les écoinçons appartiennent au début du XV^e siècle et peuvent être sculptés.

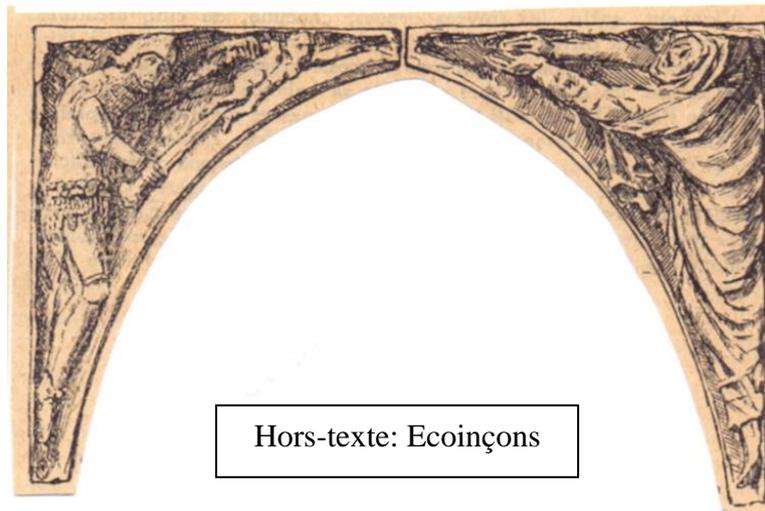
Dans les églises, les écoinçons représentent des scènes historiées à morale religieuses.

Au Sablon, les 241 écoinçons traitent 140 sujets, dont des scènes de la vie des Saints Patrons des Serments et des arbalétriers en arme.

➤ Le transept sud :

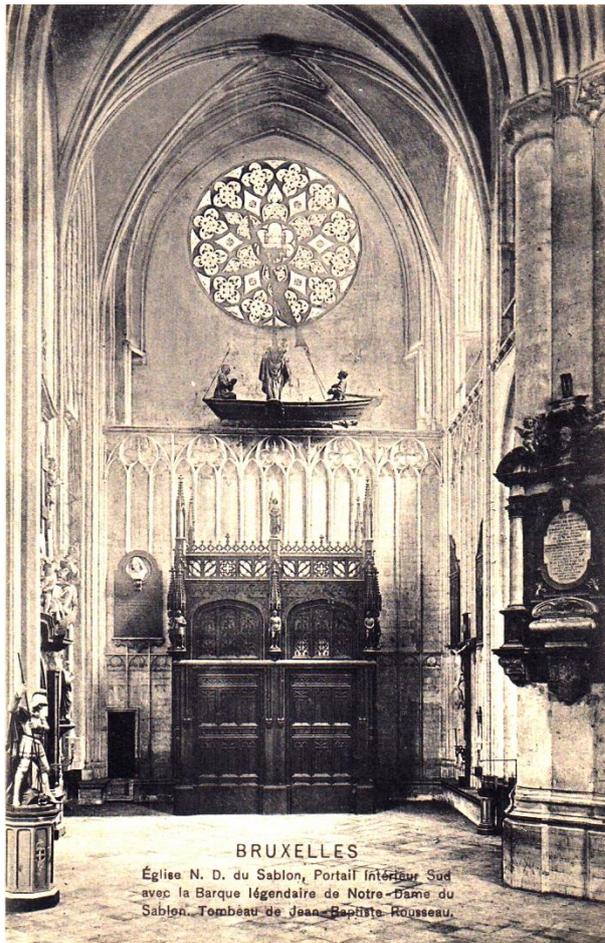
Le transept peut être considéré comme la nef transversale d'une église qui sépare le chœur de la nef principale et qui forme les bras de la croix que représente une église catholique.

Une grande ogive enveloppe une rosace flamboyante datée dans les ouvrages consultés de la 2^{ième} moitié du XV^e siècle. Assise au centre de la rosace, Notre-Dame au Sablon domine le portail latéral sud (coté rue de la Régence) ⑩





Doc 14 ⑩ Notre-Dame au Sablon au centre de la Rosace.



BRUXELLES
Église N. D. du Sablon, Portail Intérieur Sud
avec la Barque légendaire de Notre-Dame du
Sablon. Tombeau de Jean-Baptiste Rousseau.

Doc 14 ⑪ La barque de la légende au-dessus du sas d'entrée de la rue de la Régence

Au-dessus du portail sud se détache, dans l'ajour de la rosace, un esquif à voile placé en 1625 avec deux personnages et une madone à l'enfant debout ⑩ c'est la barque de la légende (voir le paragraphe –Les arbalétriers de Notre-Dame ... au Sablon), commémorée, dès le XIV^e siècle par la procession de l'Ommeganck. Le portrait du donateur, MICHEL ANGELIWENONI médecin des Archiducs Albert et Isabelle, est peint dans un médaillon sur le bordage, de la barque
Le monument funéraire du donateur est scellé dans le pilier, sous le Jacquemart qui sonne l'heure

A l'extérieur, Notre-Dame au Sablon est sculptée assise dans les maublairs de la porte d'entrée du portail sud ⑫



Doc 14 ⑫ Maclair de la porte, côté rue de la Régence

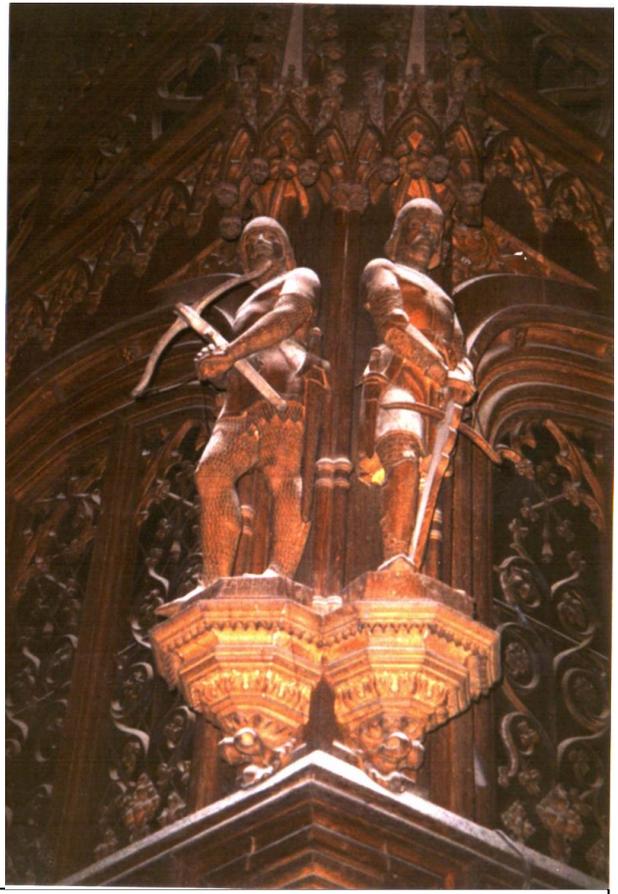
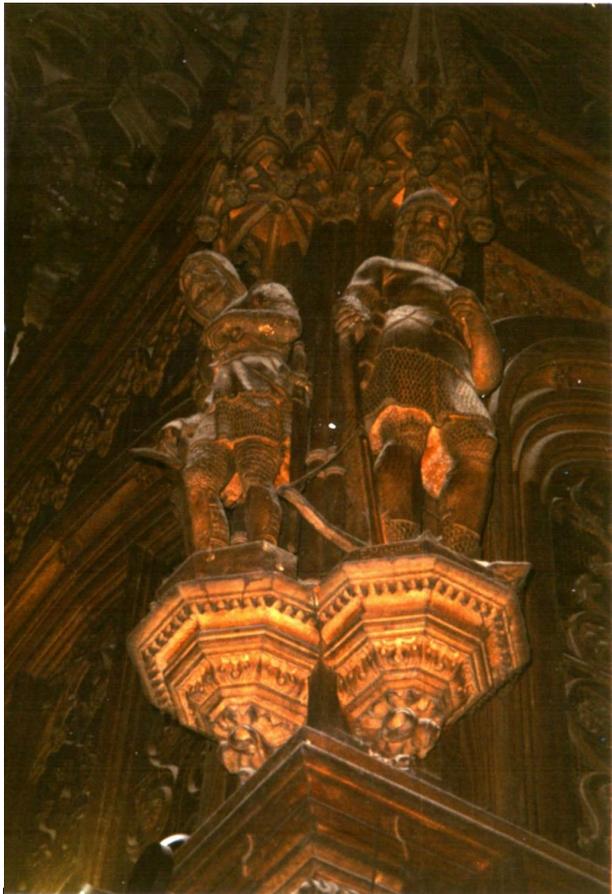


Doc 14 ⑬ Ancienne représentation de Notre-Dame au Sablon.

Toujours à l'extérieur, une seconde statuette en position assise est visible, à hauteur d'homme, dans une niche à gauche du portail (côté jardinet) ⑬
 Revenons à l'intérieur ; des armoiries des Serments et deux arbalétriers, l'un l'arme au pied, l'autre sous le bras, sont sculptés dans la boiserie aux coins du sas d'entrée ⑭ Ces témoins arbalétriers sont perceptibles sur ⑪



Doc 14 ⑭/1 : Blasons des Serments dans les sas d'entrées du transept.



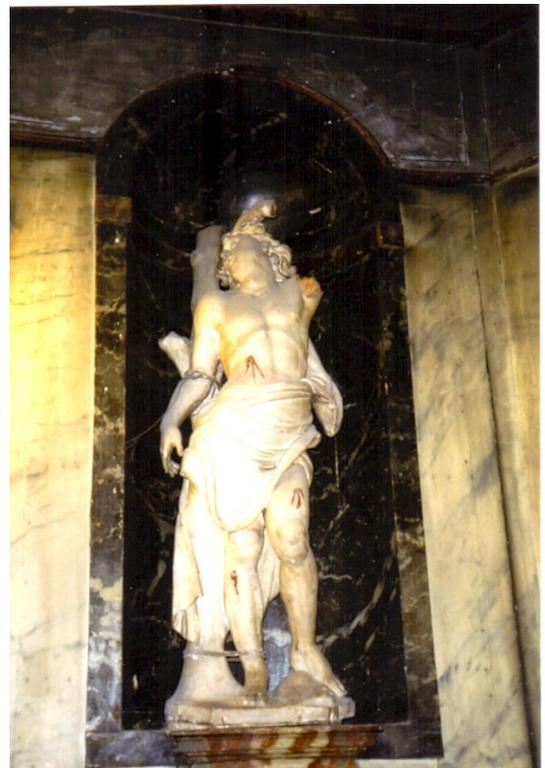
Doc 14 ⑭/2 : Arbalétriers. (Transept sud.)

Entre la sacristie et le chœur la famille de la Tour et Taxis a fait construire en 1690 la chapelle de Saint-Marcou ou Saint-Marculphe. Elle fut construite sur l'emplacement d'une chapelle dédiée aux Saints Antoine et Sébastien, patrons des archers.

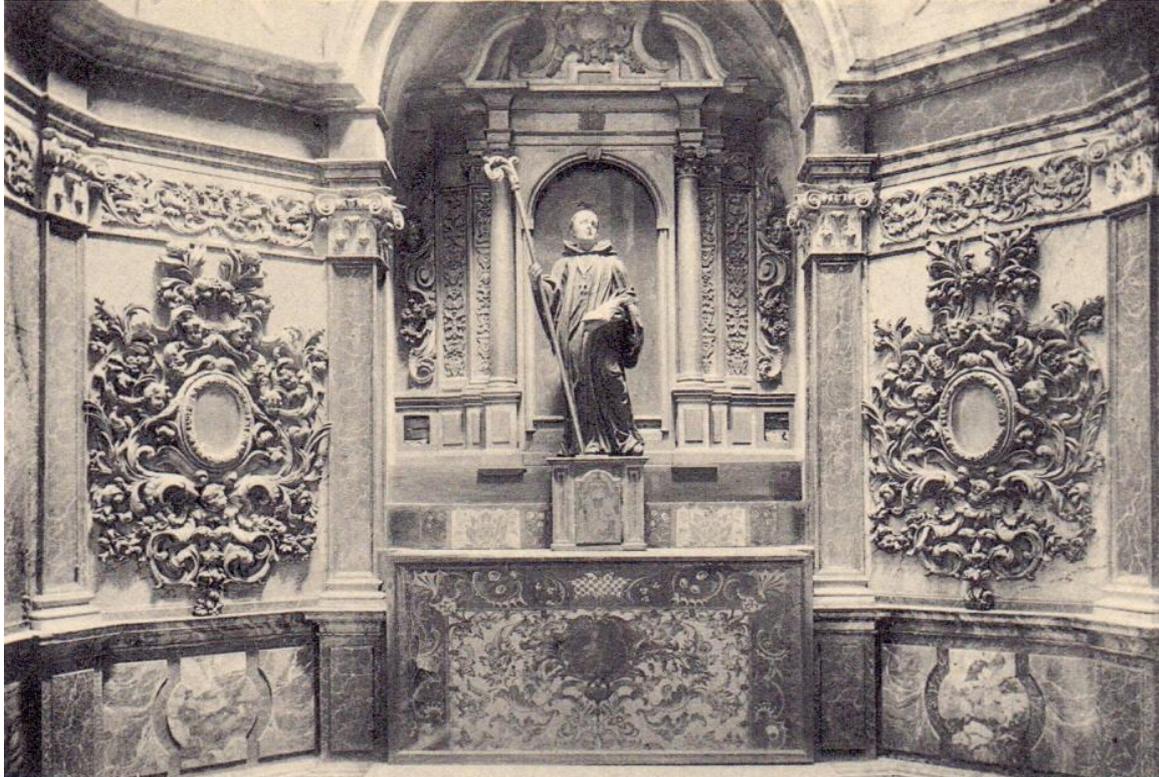
Dans la partie avant de la chapelle, un Saint Sébastien est figé dans une des quatre niches ⑮

Les murs sont recouverts de bois en imitation marbre. Les reliquaires et les saints exposés dans les niches et reliquaires furent saccagés pendant l'occupation française. Dans la seconde salle, à droite, le buste reliquaire de Saint-Georges fait face à celui de Saint-Pierre vide ⑯

Pour l'anecdote arbalétrière, l'auteur de ses lignes est marié par le Chapelain Dierinck, dans la chapelle Marcou, l'église n'étant pas chauffée en ce mois de novembre.



Doc 14 ⑮ Chapelle Saint Marcou Saint-Sébastien.



Doc 14 (16) Chapelle Saint-Marcou.
Reliquaires des SS Pierre et Georges.

➤ Le chœur :

Le chœur date des premières années du 15^e siècle (1410)

Lors des restructurations au sein de l'église à la fin du XIX^e siècle, bancs de communions aux armes du Serment et anciens autels (des Serments ?) sont partagés entre les églises de Frameries et de Kraainem.

A droite dans le chœur, lorsque l'on procède, en 1859, à l'enlèvement du badigeon recouvrant les arcades servant de dossier aux banquettes en pierres des déservants, apparurent des traces de peintures datées de 1435 avec la mention du donateur, Guillaume Clutinc.

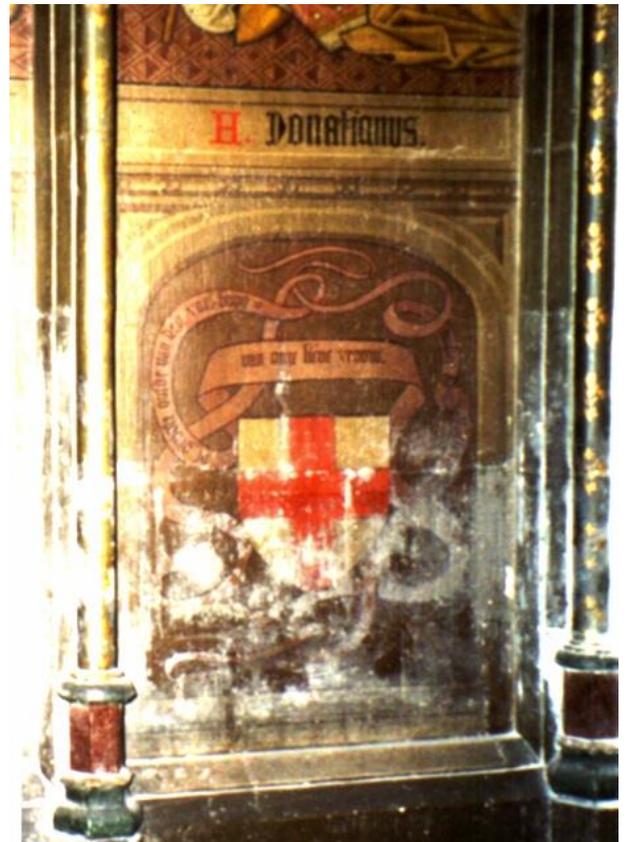
Librement restaurées les peintures actuelles sont exécutées à l'encaustique, en 1867 d'après les peintures originales, par Van der Plaetsen, professeur à l'académie de Gand.

Ces restaurations sont-elles conformes ? Les Serments des Arquebusiers et Escrimeurs sont fondés, respectivement en 1476 et 1506, donc après 1435 !

Dix arcades composent les deux grandes travées au côté droit du chœur (côté de l'Epitre). Six des dix arcades nous intéressent dans ce travail de restauration.



Doc.14 ①① :Chœur (côté Epitre)
La barque de la légende.



Doc 14 ①②: Chœur (côté Epitre.
Armoirie du Grand Serment.

-Deuxième compartiment : Saint-Guillaume dit le Grand ou de Maleval, ermite et fondateur des Guillelmites -10 juillet- 1157. Le tableau inférieur représente la translation d'Anvers à Bruxelles de la statue miraculeuse de Notre-Dame au Sablon. L'inscription que nous lisons autour de la barquette porte :

ONZE LIEVE VROUW OP DEN ZAVEL

-Cinquième compartiment : Sainte-Gertrude, vierge et abbesse de Nivelles -17 mars- 626-659. Au bas de la figure se trouve représenté l'écusson avec les armoiries du Serment des Archers de la ville. L'écusson est entouré d'une banderole portant cette inscription :

De Gulde van den handboog, onder de bescherming van den H. Antonius.

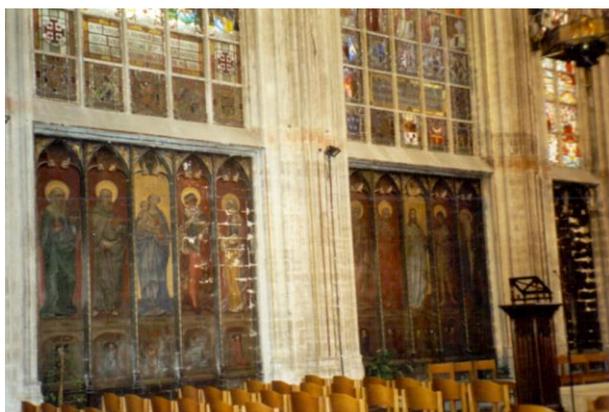
-Sixième compartiment: Saint-Donation, archevêque de Reims et patron de Bruges -14 octobre- 389. Le petit tableau inférieur représente un écusson, avec les armoiries de la gilde du Grand Serment de l'arbalète de Notre-Dame. Une banderole porte l'inscription :

De Groote Gilde van den voetboog, onder de bescherming van Onze Lieve Vrouw.
 -Septième compartiment: Saint-Daniel, prophète -21 juillet- l'an du monde 3391. Un écusson, orné des armoiries du Serment des Escrimeurs ou de Saint-Michel, est représenté au-dessous de la figure du saint prophète. Autour de ces armoiries, nous lisons sur une banderole :

De Gulde van de Schermers, onder de bescherming van de HH. Michael en Gudila.
 -Neuvième compartiment : Saint- Job, patriarche et prophète- 10 mai. Le tableau inférieur nous offre l'écusson et les armoiries de la gilde des Coulevriers ou de Saint-Christophe. Sur la banderole on peut lire :

De Gulde van de Kolveniers onder de bescherming van de HH. Barbara en Christophorus.
 -Dixième compartiment : Saint-Marcu, abbé de Nanteuil, dans le diocèse de Coutances -1 mai- 558. Au bas de la figure, on trouve l'écusson avec les armoiries de la Gilde de Saint-Georges ou Petit Serment de l'arbalète. Autour nous lisons :

De Kleine Gulde van den voetboog, onder de bescherming van de H. Georgius.



Doc 14 ⑱ Chœur, peintures murales.
 (côté Evangile)

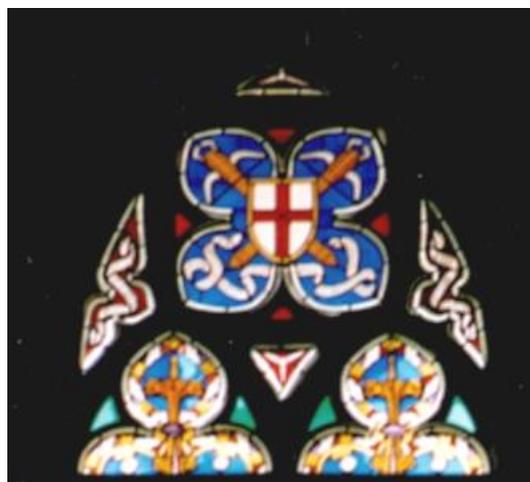
Un Saint-Georges patron des arbalétriers est représenté dans la première travée du chœur (côté de l'Evangile); Saint-Georges et la Sainte Vierge sont encore représentés dans le chevet de l'abside ⑱

Certains vitraux du chœur sont, selon toute vraisemblance, offerts par des donateurs du Grand Serment des arbalétriers propriétaires de l'église.

Dans le haut du vitrail central, nos armoiries de destre d'argent à la croix de gueules trônent avec deux arbalètes en sautoir ⑲

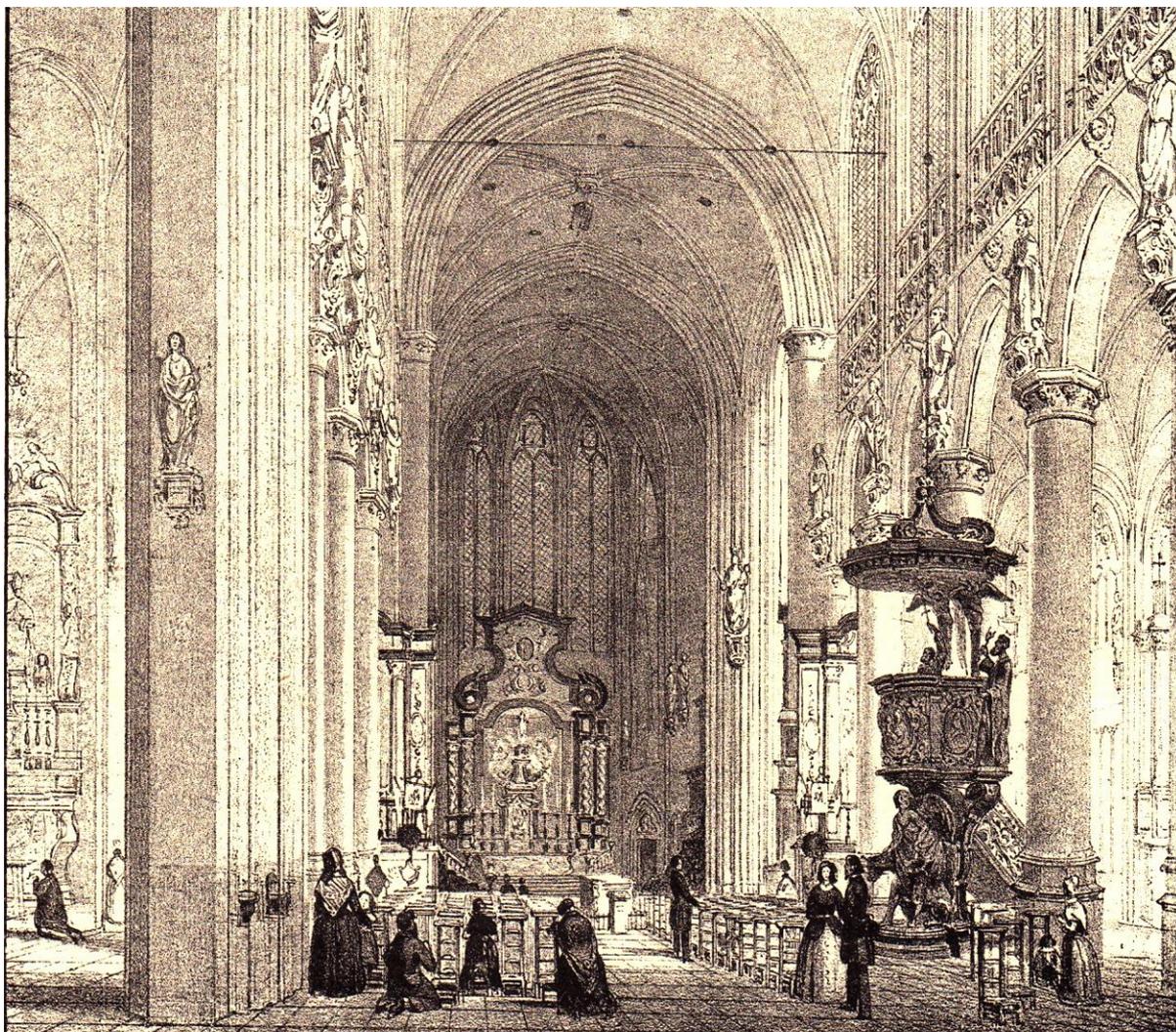
Le vitrail rappelle que le chœur était la chapelle de la Grande Gilde. Une lithographie d'après Canelle montre la chapelle et son prestigieux autel démonté en 1884 ⑳

Presque entièrement détruits par deux ouragans survenus à Bruxelles, le 25 mai 1513 et le 12 août 1763, un grand nombre des vitraux actuels datent de 1861 et sont

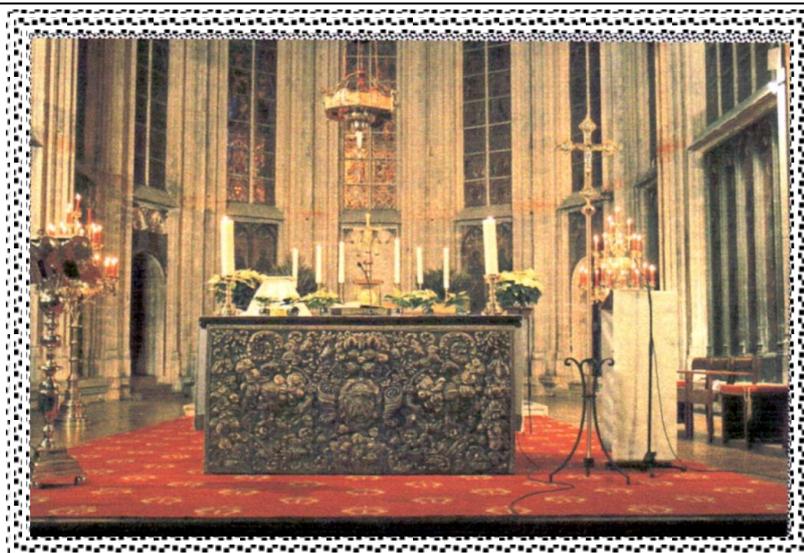


Doc 14 ⑲ Armoirie du Grand Serment de l'arbalète dans le vitrail central du chœur.

l'ouvrage de Samuel COUCKE, peintre verrier à Bruges.

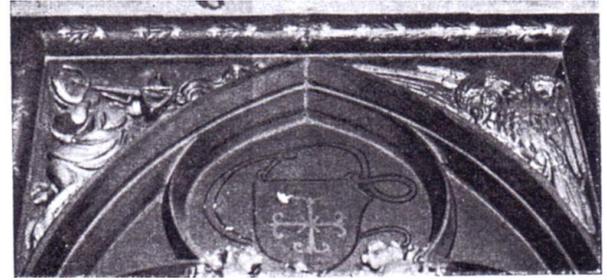


Doc 14 ② Vue de l'autel du Grand Serment de l'arbalète dans le chœur.
(D'après la lithographie de Canelle)



LE CHŒUR. Aujourd'hui

Selon G.Des Marez un écoinçon du chœur (côté Evangile) reproduit dans la pierre, un homme désespéré qui "semble" se suicider à l'aide d'une arbalète ① Suicide supposé car comment expliquer que cette image fut autorisée dans un lieu saint à une époque où la destruction de soi-même était un grave péché, André V.Gillet y voit plutôt un arbalétrier visant un oiseau perdant ses entrailles.



Doc. 14 ① Ecoinçon arbalétrier



Doc 14 ② Notre-Dame au Sablon revêtue d'un manteau et du voile en dentelle.

➤ Le transept nord:

Entre le chœur et la chapelle des Tour et Tassis (chapelle Sainte-Ursule) est vénérée Notre-Dame des Victoires qui



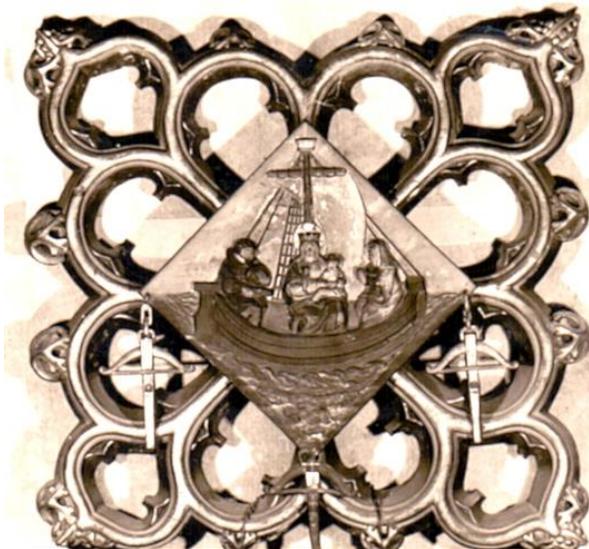
Doc 14 ③ La barque de la légende sur une bannière de procession.

n'est autre que Notre-Dame au Sablon.

L'image religieuse en bois, du XVII^e siècle, est habillée par un manteau de velours offert par une personnalité dont le nom m'échappe ② La barque de la légende est brodée dans le voile en dentelle du manteau. La statuette est restaurée en 1987.

Au pilier, déployé au-dessus de la statuette, une bannière de format processional représente la barque de la légende sur un fond de velours rouge ②③ Comme dans la boiserie du sas d'entrée sud, les armoiries des Serments sont sculptés dans le bois.

Dans la chapelle Sainte-Ursule ou des Tour et Tassis, une statue en marbre blanc dûe au ciseau de Jérôme Dusquenoy fils représente Sainte-Ursule percée d'une flèche, référence à sa mise à mort par les Huns en 454.



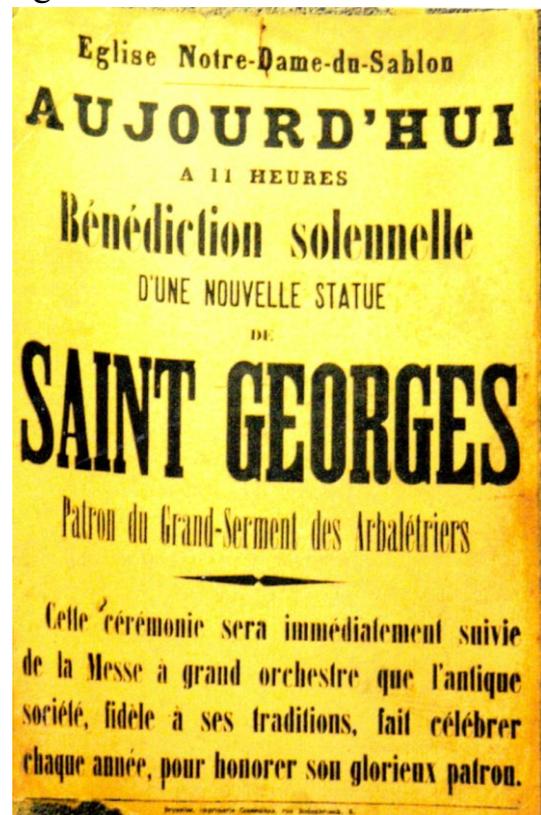
Doc 14 ②④ Clef de voûte polychrome XV° siècle.

➤ Le collatéral gauche (nord) :

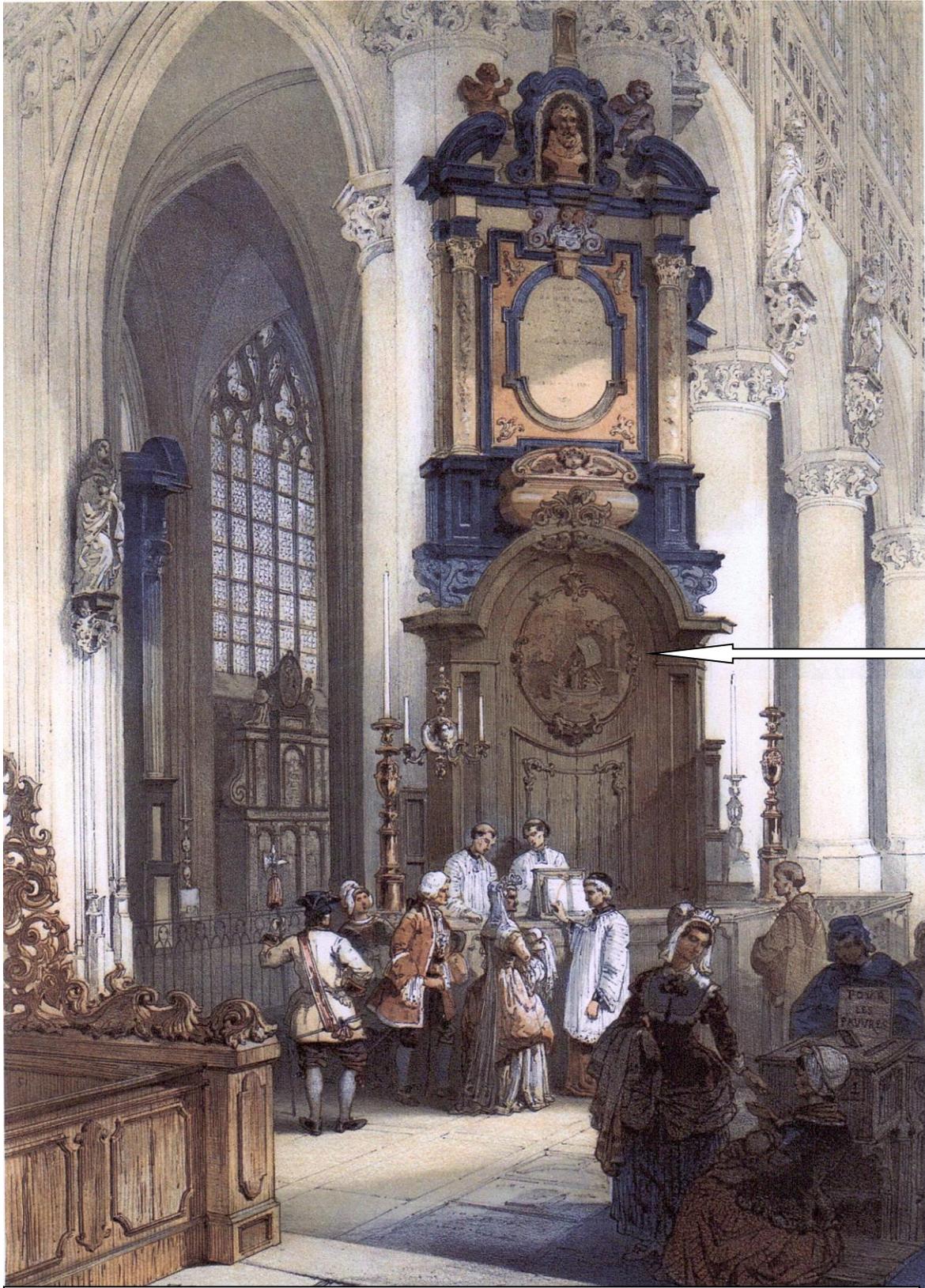
Dans l'entrée de la première chapelle du bas-côté nord (côté transept) s'élevait l'autel du Serment des arbalétriers de Saint-Georges, qui y fit faire en 1625 de grandes dépenses. Saint-Georges se retrouve dans les écoinçons de la chapelle Des arbalétriers sont sculptés en position de tir dans les écoinçons de la 4^{ème} chapelle ②⑤

Vis-à-vis de la chapelle de Saint-Georges, était implanté devant le pilier de l'intersection de la nef et du transept nord, l'autel des Escrimeurs sur lequel trônait la statue de Saint-Michel terrassant le démon. Les escrimeurs possédaient une chapelle à Saint-Job (Uccle).

Entre le sas d'entrée et le collatéral nord est suspendu une clef de voûte du XV° siècle encadrant la barque de la légende ②④ Entourée de nervures gothiques, la barque supporte trois arbalètes. André Gillet soutient qu'il s'agit d'un moulage de plâtre polychromé en 1868 par A. Roosenboom, élève de Constantin Meunier, modèle ayant servi lors de la restauration du XIX° siècle ; Autre hypothèse, une copie remplace l'original.



Hors-texte : Bénédiction d'une statue de Saint-Georges (fin XIX° siècle). (col. A.G.S)



Doc 14 (26) : Ancien emplacement du bas relief en bois, illustrant(la barque de la légende.

Surmonté d'un Saint-Michel le monument en marbre noir avec colonnes en marbre rouge de Michel Angeliwenoni chirurgien des Archiducs Albert et Isabelle, décédé le 16 octobre 1625, est accolé au gros pilier, sous le jacquemart. Michel Angeliwenoni est le donateur de la barque de la légende hissée au-dessus du sas d'entrée du portail sud.



Doc. 14 ②⑤ Ecoinçons arbalétriers polychromé d'or.

Sur le même pilier est accroché un bas-relief ovale en bois qui représente la légende ②⑧ 2. Le bas relief faisait initialement partie de l'habillement de la colonne sud du transept, comme en témoigne l'iconographie. ②⑨1

Un orage détruisit des vitraux, dont ceux de la chapelle de Saint-Hubert ; Le vitrail commémorait le tir au Roy du Grand Serment de l'arbalète par Charles-Quint en 1512.



Doc 14 ②⑩2 : Le bas relief aujourd'hui accroché au pilier du transept (côté nord).

Le dernier témoin de notre présence nous conduit au gros pilier à gauche du portail principal (rue des Sablons), l'invocation religieuse du Grand Serment de

Notre-Dame est gravé sur le cénotaphe, érigé en 1650, à la mémoire de Jean Menny, chanoine d'Ivoie, décédé en 1650 ②⑩

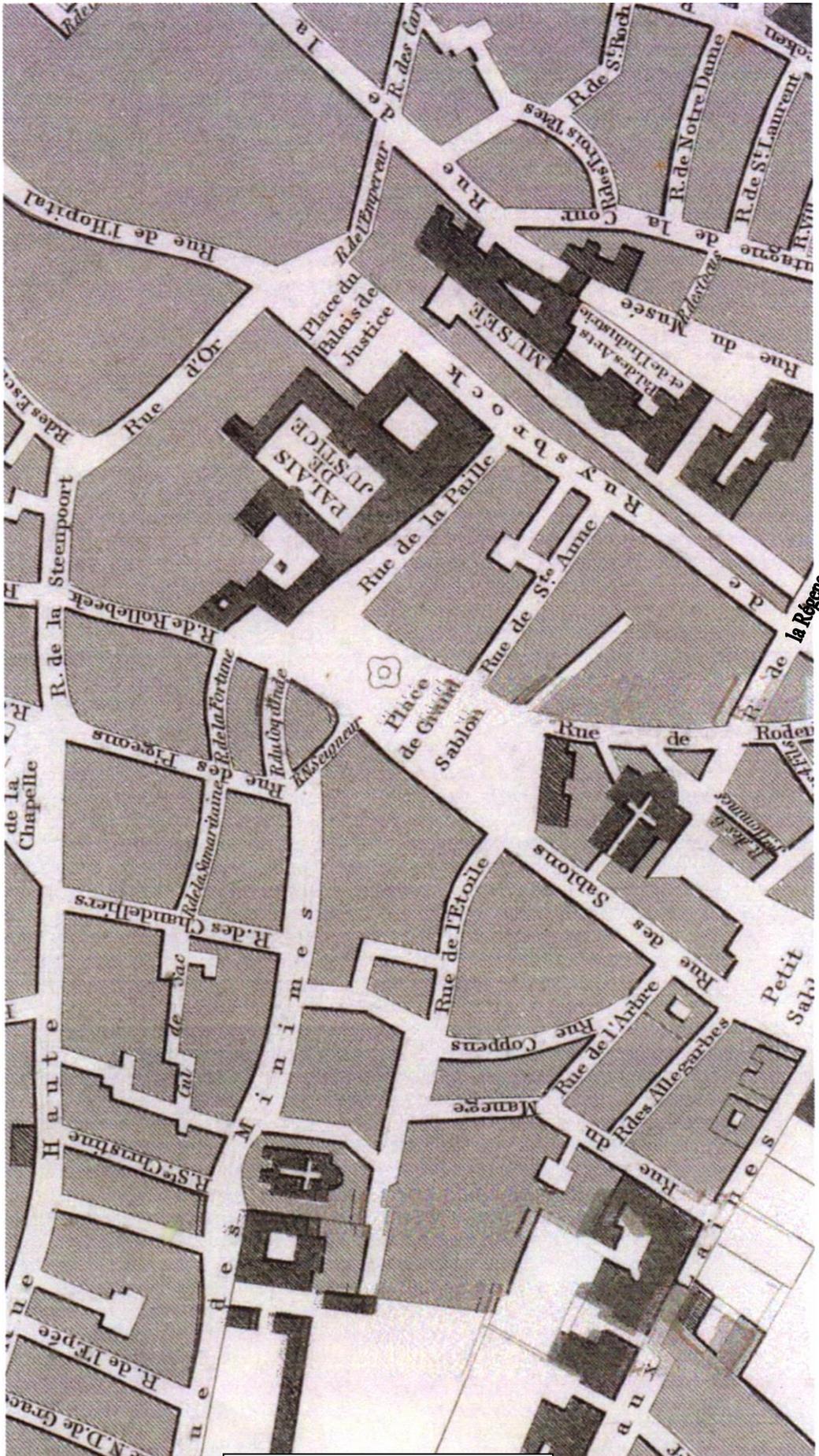
On y lit :

O Mater Dei memento mei.

L'anagramme arbalétrier - O Mater Dei memento mei -est obtenu par la permutation des dix-neuf lettres hermétiques attachées au soleil, Isis la Mère des Compagnons

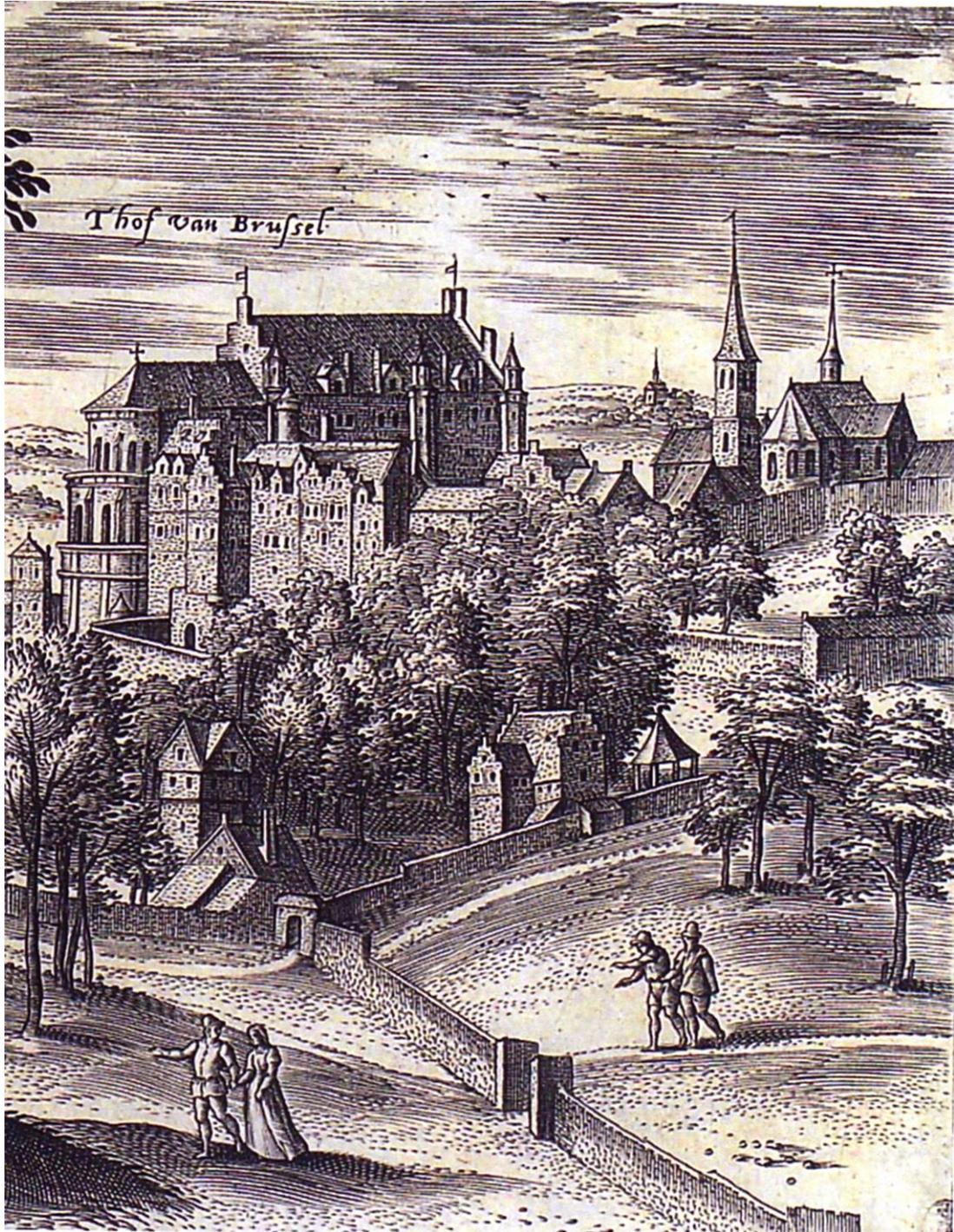
Anno Demeter enim timeo

(J'aime Demeter, nom grec d'Isis, car je la crains)



Le Grand Sablon en 1837.

Chapitre II



ESCALES

✻ RETOUR AUX SOURCES

Automne 1965, après un dernier adieu au ~Jardin des Arbalétriers~de la rue des Visitandines, l'Ancien Grand Serment soucieux de maintenir son implantation "en ville" et à proximité de son église corporative, est à la recherche d'un local.

Comble de l'absurde un projet prévoyait d'incorporer le jardin des arbalétriers dans un projet d'immeuble-tour à construire par le Foyer Bruxellois sur les ruines du triangle des rues des Visitandines, du Miroir, des Brigittines et de la Petite rue des Brigittines.

Heureusement, les règlements de l'Institut National du logement interdisent l'incorporation d'un café (cantine) dans un complexe de logements sociaux. Dieu merci, on a évité les cacahouètes jetées des fenêtres.

Quel choix avaient les administrateurs de la Gilde ?

L'Ancien Grand Serment lance un appel général par courrier daté du 17 mars 1965 :

(... ...) nous faisons un pressant appel à toute personne aimant le folklore bruxellois pour nous aider à trouver un local (Bruxelles de préférence) et nous appuyer dans nos recherches.

Aux membres d'honneur à la même date :

(... ...) nous sollicitons l'aide de tous nos membres d'honneur afin de retrouver un local convenant à la fois à notre salle d'armes et à la pratique de notre tir.

(... ...) en guise d'adieu à notre local, nous organisons le 19 mai un tir exclusivement réservé à nos membres d'honneur. La participation aux frais est fixée à 25fr.

A son président d'honneur :

(... ...) dans cette situation, nous nous adressons à Vous qui jamais ne nous avez déçu pour solliciter une aide dont nous ne pouvons cependant en notre détresse, fixer la forme ou l'objet.

(A sa Majesté le roi Léopold III -18/3/1965)

Des contacts pris à la ville de Bruxelles avec les échevins Mme Van Lynseele M^{lle} Van Den Heuvel, Mrs.de Saulnier et Vanden Boeynants sont retenues, les propositions ci-après :

- a) La brasserie Haelterman propose deux établissements qui possèdent "une magnifique" salle arrière :
 - La Cour de Tilmont, 124 rue de Laeken.
 - Le Quickly, 24 rue Auguste Orts.

(25 mars 1965)

- b) Commune de Watermael Boitsfort

(...) le collège échevinal de Watermael Boitsfort a marqué son accord de principe pour la mise à disposition du Grand Serment des arbalétriers de locaux dans le cadre d'une utilisation future des anciennes écuries de la Maison Haute. L'accord définitif de notre administration est évidemment fonction d'une restauration de ces dépendances (courrier du bourgmestre Wiener, daté du 6 mai 1965)

Le Grand Serment considère positivement l'espace proposé, il y voit la possibilité d'enregistrer de nouveaux membres et une certaine liberté de mouvements. L'éloignement du centre-ville et l'abdication de nos droits en tant que Société bruxelloise nous seraient malheureusement dommageable. De toute façon le délai est trop long.

c) La maison dite de Brueghel, rue Haute.

L'entretien entre notre membre Michel Claessens et le docteur Heulens, propriétaire de la Maison dite Bruegel, rue Haute, (Doc 16) ouvre la perspective à une occupation partielle de la Maison et du jardin(et).

Malheureusement le site ne sera libre de tous travaux de restauration que dans trois ans. (14 mai 1965) et quid des conditions ?

Les arbalétriers de l'Ancien Grand Serment occuperont cependant brièvement la Maison Bruegel. Une photographie de presse montre les arbalétriers en tenue "Ommegang" (celle de 1930) gardant l'huis lors de la présentation du premier carnaval brueghelien qui eut lieu les 5,6,7 et 8 avril 1973.

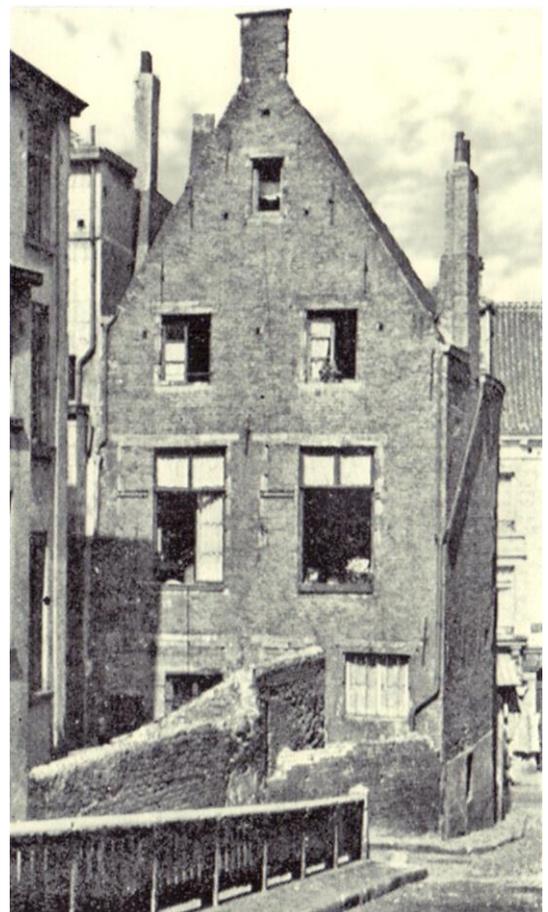
d) Chez Toone dans l'Ilot Sacré

Les arbalétriers et Toone sont expropriés en même temps, l'un de la rue des Visitandines, l'autre du Lievekenshoek place de la Chapelle en 1963.

Madame Van Lynseele, échevin des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles offre l'installation du Grand Serment des arbalétriers en duo avec le théâtre des marionnettes de Toone dans l'Ilot Sacré, impasse Schuddefeld.(petite rue des Bouchers).

Toone VII, José Géal, envisage favorablement la cohabitation (courrier du 11 août 1965. (Doc.17)

La position centrale du théâtre et le soutien du quartier par la ville nous semble avantageux. Par contre l'exiguïté du lieu et l'association avec l'image de Toone nous transformeraient en attraction touristique. De plus, les bruits que nous



Doc 16 : La Maison dite Brueghel avec son jardin(et) vu de l'arrière avant restauration (+/- 1960)



Vrienden
Amis

TOONE

Martin d'Arb
147 rue de Haecht
Bruxelles 3

Ventimiglia, le 11. 8. 65

à Monsieur Charles Declercq
Président du Grand Serment Royal
et Noble des Arbalétriers.
3 rue des Vitidandines
Bruxelles 1 -

Cher Monsieur Declercq,

N'ayant pu
vous rencontrer personnellement lors
de mon dernier passage je me fais
un plaisir de vous confirmer par
la présente les dernières nouvelles que
j'ai pu obtenir concernant l'installation
éventuelle du Grand Serment à la
Maison de Toone.

D'après une
communication émanant de Madame
Van Lynseele, Echevin des Beaux-Arts de
la Ville de Bruxelles, et après en avoir
référé au Conseil Communal, l'installation
en question serait envisagée très favora-
blement.

Il n'est pas
douteux qu'une partie de l'infirmerie
Ste Pétronille pourrait également être
affectée au tir.

La Ville de Bruxelles prendrait
à sa charge les frais d'installation

Il conviendrait qu'une demande
écrite soit introduite par votre organisation
auprès de Monsieur l'Échevin des Travaux
Publics, Monsieur Van de Broenants,
afin que le nécessaire soit fait dans
un délai raisonnable.

Je forme des vœux pour la
bonne réussite de ce projet ainsi que
pour l'heureuse continuation des
activités de votre très belle et Noble
Organisation.

Veuillez croire, Cher Monsieur Declercq,
à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Toone

PS

Jés mon retour à Bruxelles (23 août), je
serais heureux de vous rencontrer à votre
convenance.

pourrions engendrer à l'étage seraient préjudiciables pendant les représentations des marionnettes au théâtre établi au rez-de-chaussée.

La Gilde répond :

(... ...) l'état actuel des choses et au vu des gros efforts financiers que représenterait notre installation dans l'impasse Sainte-Pétronille, le conseil d'administration de l'Ancien Grand Serment a décidé de postposer sine die sa co-habitation avec le théâtre de Toone.

Nous retenons cependant cette possibilité pour le cas où les vicissitudes de la vie moderne de Bruxelles devraient à nouveau nous expulser du local où nous sommes établis (rue de Bodenbroeck).

Toone VII ouvre son Poechennellekelder, impasse Schuddeveld (seconde entrée impasse Sainte-Pétronille) le 1^{er} avril 1966.

f) Une implantation sur deux sites est à l'étude :

- Les locaux et les berçaults 6 et 10 mètres à l'Ilot Sacré chez Toone.
- La perche et les stands 20 mètres au Pont Van Praet, rue de Heembeek, dans un jardin de +/- 60 mètres agrémenté d'un étang.

g) Finalement le comité de l'Ancien Grand Serment reçoit l'hospitalité de Jacques Van Caelenberg, gérant de l'établissement ~Le Palais Royal~, rue de Bodenbroeck 18, près de l'église.

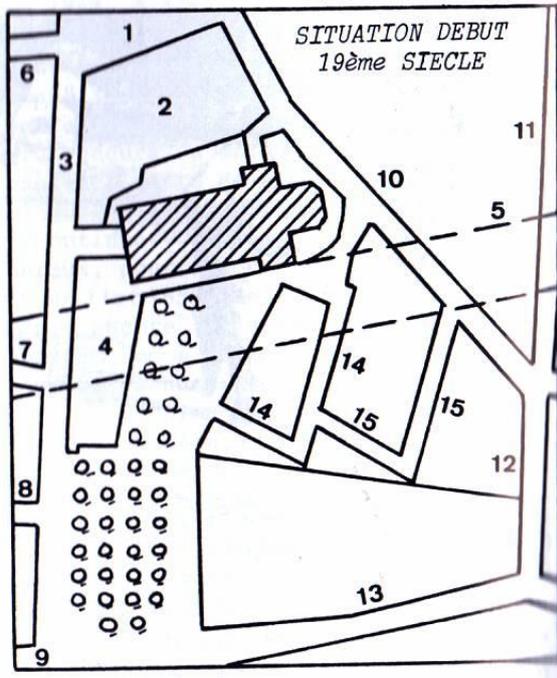
Quid des archives et des armes pendant cette période ?

De mémoire, les armes et objets imposants furent mis en dépôt chez le membre Fernand Léonard qui louait un petit atelier de mécanique à Laeken, rue Laneau. Le dépôt était partagé, toujours de mémoire, avec la blanchisserie du membre Marcel Fissette, chaussée de Waterloo à Uccle. (à confirmer).

✱ PREMIERE ESCALE 1965-1967.

- La Rue de Bodenbroeck

La rue de Bodenbroeck prend naissance place du Grand Sablon, à hauteur de l'ancien dépôt des faïenceries BOCH, aujourd'hui hôtel Jolly. En passant derrière le chevet de l'église Notre-Dame au Sablon, elle aboutissait jusqu'en 1881 Montagne des Quatre-Vents. L'endroit venteux avait du inspirer, jadis, un cabaretier au coin de la Petite rue des Petits Carmes à l'enseigne ~ Les Quatre Vents ~. Le cabaret disparaît en décembre 1837. La Montagne des Quatre-Vents commençait rue de Ruysbroeck (n°98), dont elle était le prolongement pour finir rue des Petits Carmes. Ce tronçon devient la rue de Ruysbroeck en 1881 et prend définitivement la dénomination de rue de Bodenbroeck'' prolongée'' en 1898.



- 1 Grand Sablon.
- 2 ancienne partie bâtie du Grand Sablon.
- 3 rue des Sablons.
- 4 ancienne partie bâtie dite « entre les deux Sablons »
- 5 rue de la Règence.
- 6 rue de l'Etoile.
- 7 rue de l'Arbre.
- 8 rue des Allegarbes.
- 9 rue aux Laines.
- 10 rue Bodenbroeck.
- 11 rue de Ruysbroeck.
- 12 Montagne des Quatre Vents (plus tard intégrée à la rue Bodenbroeck)
- 13 rue des Petit Carmes.
- 14 rue des Six Jeunes Hommes.
- 14 rue des Quatre Fils Aymon.

Le percement de la rue de la Régence, en 1827 de la place Royale au Sablon change le site. Le prolongement de la rue de la Régence jusqu'à la Place Poelaert ne sera entamé qu'en 1872. La nouvelle rue passait au-dessus de la rue de Ruysbroeck par un *Pont de fer* démoli en 1888 (Doc 18)

La partie haute de la rue de Bodenbroeck a été rétrécie par l'agrandissement, le long de la rue de la Régence en 1957-1959 et 1975, de la Banque de Bruxelles remplacée aujourd'hui par la Cour des Comptes. On peut encore accéder à ce tronçon de rue par un étroit couloir pédestre pourvu de quelques marches, accessible par un portillon verrouillé.

Le côté droit (n°impair) de la rue de Bodenbroeck, tronçon inférieur était bordé de quelques maisons démolies en 1878-1880 pour dégager l'église. Le flan gauche du même tronçon conserve quelques bâtiments traditionnels, classiques ou néo-classiques qui s'échelonnent du XVII^e au XIX^e siècle. La toile ~ Le tir à l'oiseau au chevet de l'église du Sablon ~ par David Teniers le jeune, représente le tir au Roy où l'archiduc



Doc 18 : Le pont de fer sous lequel passait la rue de Ruysbroeck (+/- 1880)

Léopold-Guillaume d'Autriche tire le papegay le 23 avril 1651. L'oeuvre donne une bonne représentation du chevet de l'église du Sablon et de la rue de Bodenbroeck au milieu du XVII^e siècle.

Les numéros 6 et 18 nous intéressent dans le contexte de cette petite monographie.

-Le presbytère, 6 rue de Bodenbroeck.

Maison de maître du XVII^e siècle transformée en style classique dans la 2^{ième} moitié du XVIII^e et enduite. Elle est composée de 3 niveaux de hauteur dégressive et de quatre travées en briques et pierres blanches.

Au rez-de-chaussée, une porte cochère de style Louis XV en pierre bleue s'ouvre dans la deuxième travée, entre des fenêtres protégées. La porte cochère est décrite comme suit :

Encadrement mouluré en gorge ; linteau légèrement chantourné aux écoinçons ornés d'une rosette et frappé d'une clef cannelée rejoignant le larmier qui le double ; baie d'imposte garnie de ferronneries.



Doc 19 : La brasserie du Cirque
20 rue d'Or et sa porte en pierre bleue.

La porte cochère a une histoire. Un établissement de la rue d'Or (B^d de l'Empereur actuel) avait pour nom, le café ou brasserie du Cirque (Doc 19). On y accédait par une ... porte avec encadrement en pierre bleue, précédée de quelques marches. Après démolition du café du Cirque lors des travaux de la



Doc 20 : Le presbytère
6 rue de Bodenbroeck
Comparer la porte avec la porte du Doc 19

Jonction Nord-Midi, ladite porte prit la direction du 6 rue de Bodenbroeck sans les "quelques marches".

Acquise en 1878 pour abriter le presbytère de la paroisse Notre-Dame au Sablon, elle accueille, entre autres les chapelains des arbalétriers bruxellois (Doc.20).

D'après les bottins de Commerce de Bruxelles, la maison a été occupée en :

- 1851 Vassali- # Commerce d'antiquités.
- 1856 – Mabiels F.J.# Rentier.
- 1870/75/78 Nerinckx C. # Avoué.
- 1885/1895 Cras J.B.#Curé.
- 1898/1908 Van Ballaer P.# Curé.
- Depuis 1914 – Richard L., Van Hoebroek N., Van Hemelrijck H., Dierinck P., De Baets A., Sanza J.J., Blampain J.L.

-Le Palais Royal, 18 rue de Bodenbroeck.



Doc 21 : L'Ecailler du Palais Royal (Claudine Volckerick)

Vaste maison traditionnelle du XVIII^e siècle à trois niveaux et quatre travées sous toiture d'ardoise. En briques et pierres blanches, la maison est profondément remaniée au cours des siècles. Sur le soubassement biseauté en pierre blanche, la façade décapée depuis 1939 conserve ses ancres en I et la trace des ouvertures précédentes à montants chaînés. Entrée par une large porte cochère à encadrement plat de pierre blanche. A l'intérieur, poutraison et charpente de chêne, caves voûtées en berceau.

Jacques Dubreucq a récolté une anecdote estudiantine d'un autre siècle. Dans les années 1850-1860, le tenancier de l'estaminet ~ Le Palais Royal ~ Arthur Quittelier avait su attirer les étudiants de l'Université Libre de Bruxelles (alors place du Musée) et plus particulièrement les bals des *quétards*, cercle étudiant des années 1860. Ces guindailles étaient réglées par Alfred Martha et Rorcourt dit "Fonfonse". Une chronique d'époque rapporte :

(... ...) Avec d'autres, Rorcourt entrait au Palais Royal ... à cheval. On virait les chaises et la fête pouvait commencer. En cas de plainte, on allait acheter des pintes de faro plus loin et on les vidait chez Arthur Quittelier, ... chicaneur va.

Nous avons noté au cours de nos recherches que la maison a connu l'occupation d'un cabaret depuis le XIX^e siècle (annuaires de commerce) :

- 1852 Wellemans J.B. # Cabaretier.
- 1856 Quittelier Arthur # Cabaretier.
- 1870/75/78 Baert A.L. # Cabaretier.
- 1885/98 Antoine J.
- 1914/31 Van Lint P. # Café-Estaminet-Marchand de bières.
- ??? Van Caelenberg J. # Brasserie du Palais Royal.
- 1967 Kreusch Marcel # L'écailler du Palais Royal.

En 1967, le Palais Royal devient "L'Ecailler du Palais Royal" sous la direction de Marcel Kreusch restaurateur renommé (**Doc. 21**)

A 16 ans, il fait la plonge dans une taverne de la chaussée de Waterloo avant de travailler "aux Trois Suisses" place de la Monnaie. Chef de rang au Palace, place Rogier, en 1935, il est promu le plus jeune maître d'hôtel de Belgique, l'année suivante. L'ascension de Marcel Kreusch continue par le Bon Marché (rue Neuve), le Grand Vatel (futur Nemrod, boulevard de Waterloo), le Mairesse à Mariemont et puis 1952, l'élitique Villa Lorraine, avenue du Vivier d'Oie.

Marcel Kreusch veut se spécialiser en fruits de mer, coquillages et crustacés, il ouvre un établissement qualifié de **bon goût** :

(... ...) ambiance anglaise, tapis vert, murs recouverts de noyer, petites tables, grand comptoir de même bois devant lequel trônent 12 tabourets, banquettes garnies de velours vert tendre. A l'étage, l'orange et le brun dominant.

L'écailler est renommé, n'est-il pas le premier trois étoiles de Belgique au Michelin ?

Marcel Kreusch décède le 23 août 1984.

L'image de l'établissement perd ses étoiles au fil des ans.

On peut lire dans un article publié en novembre 2010 :

(... ...) c'est la fin d'un mythe, l'Ecailler du Palais Royal a connu une époque formidable où tout ce qui comptait à Bruxelles y déjeunait avec sa maîtresse et où il faisait bon d'être vu au comptoir. Depuis l'accueil et la qualité des produits ont faibli. La seule chose qui reste de la splendeur d'autrefois, c'est l'addition plutôt salée. C'est dommage, d'autant que ce n'est pas une question de chef, mais de gestion.

C'était en 2010, aujourd'hui ?

- Le Palais Royal. Local de l'Ancien Grand Serment.

Sous l'active casquette de président directeur de notre Gilde, Jean de Broux, vice-président du syndicat d'initiative, le Grand Serment des arbalétriers trouve asile, juin 1965, chez Jacques Van Caelenberg, ancien joueur national et international de football à l'Union Royale Saint-Gilloise. Pendant la saison 1933/35 l'Union est connue sous l'appellation "Union 60" en souvenir des 60 matches gagnés sans défaites, le 61^{ième} match est perdu face à son éternel rival ... le Daring de Molenbeek (Doc.22). Van Caelenberg s'est converti en gérant



Doc 22 : L'équipe de l'Union Saint-Gilloise.
Jacques Van Caelenberg est le second accroupi

de la brasserie du Palais Royal, 18 rue Bodenbroeck. Les Compagnons d'alors profitaient d'une grande salle sise au premier étage, accessible par un long escalier raide et étroit. Cette salle, sans caractère particulier, conçue dans le style « Salle disponible pour Sociétés » ne permettait pas la pratique du tir.

En ce qui concerne le tir, une seule distance (6m). pouvait être pratiquée dans l'arrière-salle du café et uniquement les vendredis soirs à partir de 20h. Les premiers arrivés montaient des stands "accordéon" et raccordaient les éclairages avec des câbles volants.

Exceptionnellement et donc très rarement on pouvait tirer à 10m., quant au tir à 20m, il n'en était pas question, ce qui explique les blancs qui figurent sur le tableau des Roys de cette discipline.

André Gillet, maître d'œuvre de l'installation, rapporte :

On avait, dans la salle du premier et pressé par le temps, entreposé un peu en pagaille les « trésors » du Grand Serment : drapeaux, colliers, cadres, etc...On fit fabriquer de grandes vitrines pour les drapeaux et le même secrétaire consacra de nombreuses heures, de nombreux jours, à décorer les murs, à présenter les collections, ne quittant le boulot que pour descendre au bistrot du rez-de-chaussée vider une chope ou avaler un sandwich. A chaque fois le patron s'enquérât de l'avancement des travaux, sans autres commentaires.

Quid de l'iconographie ? Les seuls documents photographiques connus sont publiés dans les magazines de la Sabena, avant la mise en ordre de la 'chambre' de l'Ancien Grand Serment à l'étage. (Doc 23).



Doc 23 : Un coin de la salle-musée du Palais Royal (magazine Sabena).
De gauche à droite : rang du fond : (?*), J-P. Van den Boch, P. Samin, ? (?*), A. Gillet,
rang central: A. Haenen, M. Fissette, (?*), Fr. Samin, Ch. Declercq,
Au premier rang ; A. Dandelot, J. Samin, O. Declercq, J. Rombout, F. Léonard, J. Watteyne.
(*) = personnels Sabena.

Nous connaissons une photo de presse parue dans un quotidien du nord du pays, Charles Declercq et Joseph Rombout y posent devant un coin de la salle à la décoration achevée. Nous ne connaissons par contre aucun document représentant les stands montés au rez-de-chaussée.

L'entente entre le gérant et l'Ancien Grand Serment semblait complice à la lecture d'un courrier du 17 novembre 1965 :

(... ...) dans un geste de compréhension qui l'honore, le sympathique patron de notre nouveau local a tenu au respect (jours et heures) de nos calendriers de tir.

Le premier tir dans nos locaux, le challenge Saint-Hubert, s'est tenu le samedi 4 (de 15 à 19 heures) et le dimanche 5 décembre 1965 (de 10 à 18 heures.). Un tir d'ouverture est organisé aux mêmes dates sur un second stand, rose de 15mm. Cette dernière annotation sous-entend que nous ne disposons que de deux stands. Les plaisirs de la table ne sont pas oubliés, à la plus grande satisfaction des convives et du gérant. (Doc 24)

Quelle est la composition du comité en fin d'exercice 1965 ?

Président : Charles Declercq

Vice-président : Pierre Samin

Secrétaire : Joseph Rombout

Trésorier : Michel Claessens

Membres du comité : M.Declercq, Fr.

Knops, J.B.Haan, F.Léonard et Isidore Schrevens.

Ces Compagnons forment les dix membres fondateurs (1 juin 1852) appelé aujourd'hui « *Chambre des Maîtres* »

Quitter les Brigittines et les services offerts par la famille Declercq pour s'établir rue de Bodenbroeck demande quelques adaptations sinon de nouvelles résolutions (séance extraordinaire 28 septembre 1965).

Le plus important est le changement de titre ; Les Arbalétriers des Brigittines (moniteur du 10 avril 1955) devient :

Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame du Sablon.



Doc 24 : Les plaisirs de la table au Palais Royal .

Notez que dans ce titre il est fait mention « du Sablon » et non « au Sablon » (Moniteur n°657 du 10 février 1966). La même séance extraordinaire semble être à l'origine du premier banquet annuel du ou des Roys, devenu traditionnel :

(... ...) nous pourrions aussi prévoir une date pour notre premier banquet annuel en l'honneur au Roy.

Avec deux stands 6m, la cadence de tir est au minimum. Heureusement le Grand Serment de l'arbalète a l'opportunité de dresser une perche de tir près de son église.

Un courrier daté du 15 novembre 1965 adressé par le bourgmestre Lucien Cooremans à son confrère, l'échevin du contentieux, M.Piron confirme une :

(... ...) demande relative à l'installation, en bordure de l'église Notre-Dame au Sablon, côté place du Grand Sablon d'une perche de tir qui serait érigée par le Grand Serment des arbalétriers.

Le curé et chapelain des arbalétriers, Paul Dierinck, marque son accord et se réjouit de l'implantation de la perche près de son église, avec l'accord du comité du Marché des Antiquaires. Cependant le curé attire notre attention sur le fait que nos activités ne doivent pas troubler les offices dans l'église. J'espère dit-il que *'vos hommes se montreront aussi paisibles que joyeux dans l'exercice de leur virtuosité'*.

La demande officielle au bourgmestre date du 2 décembre 1965, il y est spécifié que

(... ...) il va de soi que nous ne désirons pas établir une sorte de guinguette en concurrence avec les établissements de la place mais uniquement une perche de tir.

L'implantation de la perche est prévue à plus de 25 mètres de n'importe quelle voie carrossable et la façade la plus proche (l'église) se dresse à environ 10 mètres. Contact est pris avec le Marché des Antiquaires pour fixer le jour d'entraînement. Instauré le mercredi à partir de 18 heures, il glissera rapidement au vendredi de 18 à 21 heures.

A l'origine établi le dimanche matin, le Marché des Antiquaires libère la place l'après midi, les jours des tirs ce qui fera dire à Charles Declercq:

Le Grand Sablon a une allure très provinciale le dimanche après-midi.

Sous-entendu, nous ne dérangerons personne les jours de grands concours.

Le collège échevinal marque son accord en sa séance du 11 janvier 1966, pour l'implantation d'une perche de tir, côté Grand Sablon, sur le terre-plein voisin du chemin pavé (passage où ne passe aucune canalisation souterraine). L'architecte en chef de la ville de Bruxelles, Rombaux, remet en question l'autorisation d'élever une perche. Il souhaite soumettre le plan d'implantation de la perche à la Commission des Monuments et Sites. Charles Declercq suppose que monsieur Rombaux semble "légèrement pincé de notre refus de cohabiter avec Toone selon ses plans. (23 mai 1966).

Tout rentre dans l'ordre, André Gillet et Michel Claessens peuvent se rendre chez Jan Jacobs à Grimbergen, le constructeur de la perche livrée pour nos confrères de la Tyrolienne. Commande est passée.

Reste à notre charge, le transport, l'aide au montage, la coulée du socle en béton et les fers]] de fixation. Le tout est supervisé par André Gillet, ingénieur de formation, fondé de pouvoir chez Assubel et futur secrétaire général de la Gilde. Avec l'aide précieuse d'un entrepreneur, Monsieur Jean Degreef (nom à retenir), l'ami des compagnons Dandelot et Watteyne , une perche put être édiflée le long de la façade nord de l'église du Sablon, à proximité du square « aux colonels de la résistance », inauguré en novembre 1957. Actuellement le site est toujours accessible mais les 13 dalles gravées aux noms des colonels sont transférées au square Frère Orban dans le quartier Léopold.

La bénédiction de la perche par le chapelain, l'abbé Dierinck, revêtu pour la circonstance par une riche chape du XV^e siècle, a lieu le dimanche 7 août 1966 à 14 heures avant le tir d'ouverture, le tir de la Ville (Doc.25).



Doc 25 : Bénédiction de la perche de tir au Grand Sablon (10 août 1966)
De G. à D. :Fr.Knops fils, (?), le curé P.Dierinck, J.B.Haan,(?) , M.Declercq, G.Boens,
D.Hilson, P.Mourreau, François Devleeschouwer, J.Samin (Roy), Gonzales (La
Tyrolienne), I.Schrevens, A.Gillet, Moriau (président fédéral de dos), (?) Ch.Declercq et
J.Rombout.

Le Marché des Antiquaires s'accommode de notre présence. Il donne son accord pour libérer la place nécessaire à l'organisation du "tir de la Ville" .

Un stand aux couleurs de la ville nous est même réservé. Retour d'ascenseur ; le comité du Marché des Antiquaires demande de pouvoir intégrer dans le cadre des festivités du 6^{ième} marché annuel des Antiquaires et du Livre, fixé au 1,2 et 3 octobre 1966, notre tir Katuyt-perche.

Grace à l'intervention du bourgmestre auprès du collège, la ville octroie un subside exceptionnel de 15.000fr motivé par l'expropriation de notre local de la rue des Visitandines et aux frais importants pour implanter une perche à la place du Grand Sablon.(24 novembre 1966). Le montant représente environ 50% du coût d'implantation de la perche. Le bilan 1967 a estimé le coût à 30.000fr.

Nous possédons quelques clichés (Doc.26) des tirs d'entraînement perche au Grand Sablon.



Doc 26 : Tir d'entraînement perche au Grand Sablon. (saison 1967).
De gauche à droite : François Knops, Pierre Samin, Martin Declercq et Julien Watteyne.

Les problèmes de déménagement ne sont pas terminés pour l'Ancien Grand Serment de l'arbalète. Ironique, Charles Declercq rapporte

Un midi de 1967, le secrétaire bricoleur annonça, non sans fierté ni soulagement que les travaux étaient terminés. A quoi le patron rétorqua avec calme que nous pouvions tout démonter, l'immeuble étant vendu.

Jean Tordeur écrit dans le quotidien LE SOIR (17 juillet 1967)

(... ...)Le fonds de commerce de l'établissement où est installé le Grand Serment vient d'être vendu. L'intention du propriétaire est d'installer à cet endroit un restaurant de qualité.

Expropriée fin juillet 1967, la gilde aura la possibilité d'accès à son ancien local jusque fin août.

Le chroniqueur du SOIR poursuit :

(... ...)Si ceux-ci (la Gilde) ne peuvent trouver place dans ce qui deviendra les cuisines du futurs restaurant –ne pourraient-ils tout simplement franchir le mur arrière de leur local actuel pour entrer dans la cour qui lui est à peu près contiguë ? Cette cour est celle du dernier immeuble de la rue de Ruysbroeck (63/65) dans lequel est installée une bibliothèque paroissiale qui dépend du Sablon. De surcroît, les façades arrières de cette maison sont composées de trois pignons du XVIII^e siècle complètement invisibles de la rue. Il y a le long de cette cour, le bâtiment désaffecté d'une ancienne école. A moins que l'on puisse leur trouver un peu de place dans les trois maisons à pignons. On pourrait leur aménager une entrée et du côté Sablon et du côté Ruysbroeck ; ce serait l'amorce d'un de ces passages pédestres qu'il faut recréer dans ce quartier.

La déficience des locaux de la rue de Bodenbroeck sur le double plan du tir et de la réunion confraternelle privée fut certes à l'origine, à l'époque ? de la défaillance de nombreux membres. Et cela devait être une leçon pour l'avenir.

Jacques Van Caelenberg déménage au Treurenberg où de mémoire, il ouvre un établissement à débit de bières, ~Le Ministère (ou le Petit Ministère) ~

✻ LA LIAISON

-La Brasserie de la Justice – 38 Grand Sablon (33 ancien).

Après avoir abattu le papegay, en 1615, l'infante Isabelle commande au peintre Denis Van Alsloot un série de tableaux pour commémorer l'événement.

Un des tableaux, montre tout le côté sud du Sablon compris entre les rues Ernest Allard et la Petite rue des Minimes actuelles. La pinothèque de Turin conserve une toile du peintre Antoine Sallaert de même nature(voir le Doc. 4)

Des quatre maisons en bois, deux d'entre elles sont édifiées à l'extrême droite du tableau, au coin de la Petite rue des Minimes (Petite rue de Notre-Seigneur jadis) et du Sablon ; à l'emplacement du n°40 actuel. Deux autres maisons en

bois se situent plus à gauche, à l'emplacement des n° 38 et 39 actuels. Les autres maisons du Sablon étaient déjà toutes en briques et en pierres.

Ces mêmes maisons sont observées sur la gravure exécutée par de Hooghe à l'occasion des festivités qui eurent lieu au Sablon au lendemain de la prise de Bude sur les Turcs par les troupes autrichiennes, le 11 septembre 1686.

Les pignons qui surmontent aujourd'hui les deux maisons (n°38 et 39) sont de faux témoins du passé. En effet avant la première guerre mondiale, ces maisons à trois étages ne portaient aucune (ou ne portaient plus) traces de gradins
Plus près de nous, en 1878, la veuve Mus tient cabaret au n°33 (numérotation ancienne). En 1892 la société de la Petite balle (Petite balle au tamis) a ses locaux au n°38. (Doc.27). A cette époque la société était composée de 77



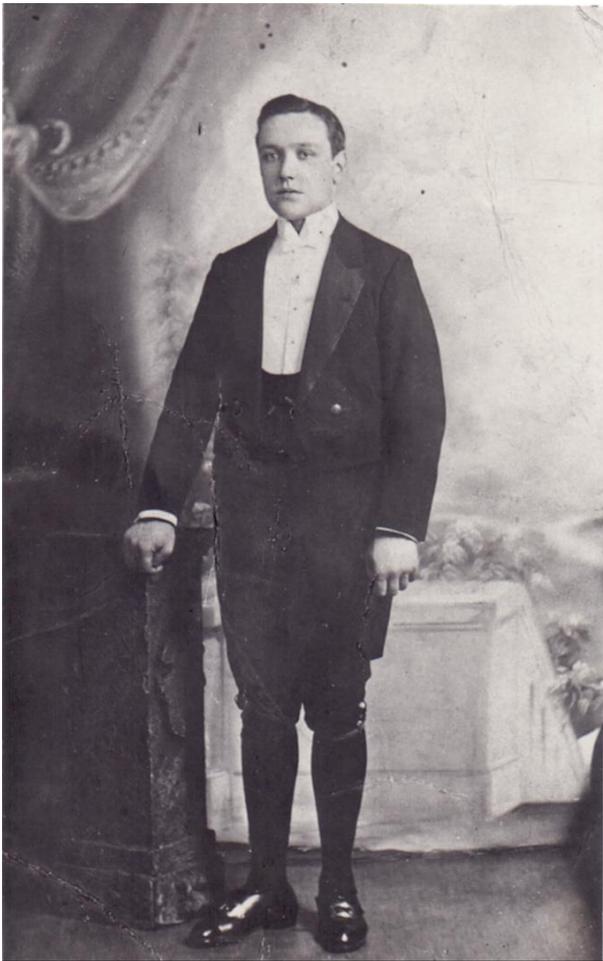
Doc 27 : Groupe de joueurs de balle pelote du Sablon.

membres dont 44 habitent Bruxelles-Ville.

Au début du XX^e siècle, l'enseigne ~A l'Ancien Saint-Martin~ est dirigé par Jean de Hertogh, marchand de bières et spécialiste de gueuze-lambic. La brasserie troque son enseigne en ~Brasserie de la Justice~ dans les années 50. L'enseigne « brasserie du Palais de Justice » était accrochée place de la Justice (coin de la rue d'Or) avant son déplacement provoqué par les travaux de la Jonction Nord-Midi.

A la lecture des chroniques nécrologiques il apparaît que Florent de Brandt (1912-2001) fut un des tenanciers.

La brasserie change d'enseigne sous la direction d'une dynastie de restaurateurs bruxellois, les Niels (Doc. 28).



Doc. 28 : Joseph Niels 1890-1940 .
Le fondateur.

Fondateur de la dynastie, Joseph Niels (1890-1940) est originaire du Payotenland.

De maigres perspectives agricoles décident ce fils de fermier à partir en Grande-Bretagne. Il entre comme groom au Savoy de Londres avant d'être engagé comme maître d'Hôtel à la Taverne Royale établie aux galeries Saint Hubert. En 1926, il fonde l'hôtel restaurant ~Canterbury~, boulevard Emile Jacquemain 129. Le Canterbury avait son propre pavillon à l'Exposition Universelle de 1935 au Heysel.

Joseph décède dans un accident en 1940. Albert (1917-1978) et Georges (1919-2000), ses fils dirigeront le restaurant, La Couronne au 28 Grand Place et sont propriétaires d'un restaurant, le Claridge, à Buénos-Aires.

L'Argentine refait appel aux Niels pour la tenue des restaurants du pavillon argentin pendant l'Exposition Universelle de 1958 au

Heysel.

Les Niels s'adjoignent le négoce du vin en 1948, c'est Nielsvins.

Revenons au Sablon. Albert Niels connaissait bien le Sablon et ses cafés pour les avoir fréquentés au temps où il effectuait son service militaire à la caserne des Grenadiers, rue des Petits-Carmes. Une opportunité se présente, Albert se fait plaisir, il reprend avec ses trois fils le café-brasserie de la Justice en 1968/69.

Il redonne son ancien nom à l'Ancien Saint-Martin qui devient ~Le Vieux Saint-Martin. Albert y perpétue le culte du *filet américain préparé*, dont il est (paraît-il) l'inventeur. Le steak tartare, d'origine française était déjà couramment proposé en Belgique dans les années 1920. Le problème était les assaisonnements, condiments et autres aromates de l'américain préparé. Pourquoi filet américain et non steak tartare ? Ce serait un clin d'œil aux

américains qui considèrent que manger de la viande crue est particulièrement barbare.

Rejoindront le giron Niels, la Marie Joseph, au Marché aux Poissons en 1971. et Le Roy d'Espagne, au Petit Sablon, qui change en Duc d'Arenberg, après restauration en 1974. En 1970 père et fils gèrent les restaurants du pavillon belge à l'Exposition Universelle d'Osaka.

Albert Niels décède en 1978 laissant à ses trois fils, Michel, Philippe et Albert-Jean, la gestion des enseignes.

Un magazine publie en 1975 une description du Vieux Saint-Martin :

L'intérieur est sobre, tables de chêne naturel et chaises Knoll (noires cannelées.) sont disposées sur un sol dallé de gris qui contraste avec les murs blanchis. Les murs sont décorés de tableaux réalisés dans un style "naïf" par un authentique bruxellois, Beulens, qui peintre en bâtiment de son état. Il fit don de ses œuvres à Albert Niels.

Consécration de la popularité de la brasserie-restaurant, Philippe Niels a la surprise de voir Bill Clinton (Doc 29), le président des Etats-Unis d'Amérique, franchir le seuil de son établissement lors de son passage à Bruxelles, en janvier 1994.

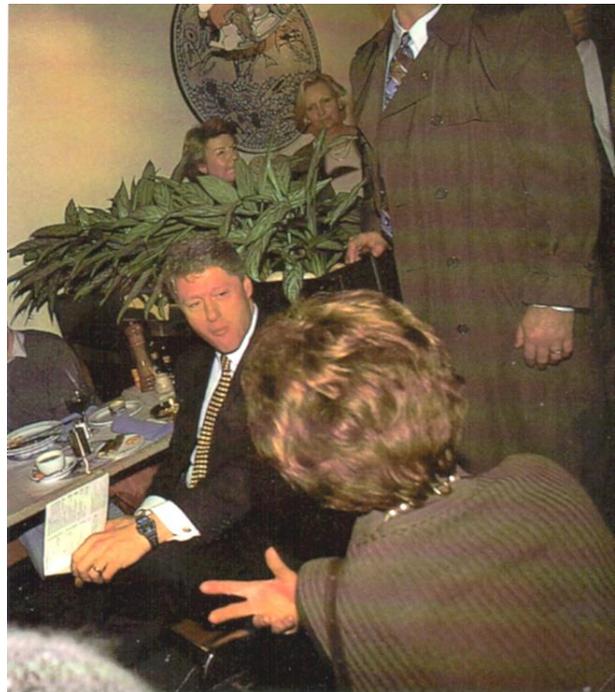
Aujourd'hui, c'est l'endroit où il est bon de voir et d'être vu. Il séduit des clients de tous âges qui disposent d'un certain ... budget.

-La brasserie -Point de chute arbalétrier.

Entre notre expulsion du 18 rue de Bodenbroeck et l'installation au 65 rue de Ruysbroeck, les réunions du comité ont eu pour décor la salle de réunion du 1^{er} étage de la brasserie de la Justice. (Doc.30).

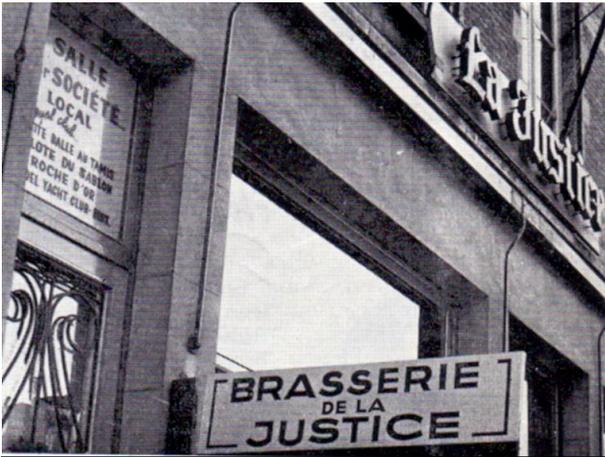
Mes souvenirs de cette époque sont inexistant ; c'est l'année de mon incorporation au service militaire. Démobilisé en juillet 1968, ma présence était dépendante des permissions de congé.

Dans les écrits du secrétaire général, André Gillet, il apparaît qu'une réunion importante eut lieu fin 1967 au premier étage de la brasserie de la Justice (actuel Vieux Saint-Martin) en vue de discuter des modalités du déménagement et de l'occupation des nouveaux locaux de la rue de Ruysbroeck et leur ... coût,



Doc 29 : Bill Clinton
au Vieux Saint-Martin (doc Plaizier)

sachant que les caisses de la Gilde sont désespérément vides. André Gillet



Doc 30 : Brasserie de la Justice.
38 Grand Sablon (ancien 33)

notera que des participants à cette importante réunion, seul les frères SAMIN , François Knops, Charles Declercq, et quelques "nouveaux" tinrent parole.

Il n'est pas superflu de rappeler qu'à cette époque, le Grand Sablon n'avait pas encore cette allure, pour ne pas dire cette "arrogance" aristocratique que nous lui connaissons aujourd'hui.

✱ DEUXIEME ESCALE 1968-1989.

-La rue de Ruysbroeck.

La rue de Ruysbroeck descend en forte pente du carrefour Régence/ Bodenbroeck à la Place de la Justice.

Le site était au Moyen-âge, un vallon marécageux séparé de la vallée du quartier Isabelle/Terarken par le promontoire de la Montagne de la Cour.

La rue c'est naturellement formée le long du ruisseau, le RUUSBROEC. Celui-ci longeait, extra-muros, la première enceinte à partir de la porte du Coudenberg jusqu'au Ruysbroeckwinkel ou il pénétrait à l'intérieur de la ville. Accolé à l'hospice Saint-Christophe (voir la rue et les arbalétriers) le Ruysbroeckwinkel était un guichet pratiqué par la ville dans l'enceinte. Agrandi, en 1540, pour faciliter le passage de l'Ommeganck, le guichet est démoli en 1606 pour la construction du couvent des Jésuites, transformé en Palais de Justice entre 1816 et 1820. Le Palais est démoli à son tour en 1892 pour le percement de la rue Lebeau. Entré en ville le ruisseau traversait à son tour le jardin de l'hôpital Saint-Jean (place Saint-Jean actuelle) il pénétrait dans le Marché au Fromage et par la rue des Brasseurs se jetait dans la Senne près du pont des Teinturiers (+/- rue des Teinturiers actuel).

La rue de la Régence, tracée en 1827, enjambait la rue de Ruysbroeck par un pont de fer supprimé en 1887-1890. La rue est depuis raccordée à la rue de la Régence par le coude en pente raide que l'on connaît encore aujourd'hui.

Sachez-vous que la démolition du pont a permis l'implantation du premier jardin botanique de Bruxelles, l'entrée étant située place du Musée. Quelques arbres subsistent et notamment des essences rares.

Jacques Dubreucq écrit que la rue de Ruysbroeck forme de tous temps un simple arrière décor silencieux, comme oublié, de la séculaire activité du Sablon.

-La rue et les arbalétriers.

Une première chronique concerne les arbalétriers au XIV^e siècle.

En l'an 1385, Arnoul de GREVE DE GOYCKE dit UTENREZE et Catherine dite GODEHEERS fondent l'hospice Saint-Christophe, sur un bien acheté à Walter Pipenpoy, pour y loger des pauvres vieillards, préférant ceux âgés de quatre-vingts ans et natifs de Bruxelles. Le nombre de ces vieillards n'est pas fixé dans l'acte de fondation. L'hospice est localisé « vis-à-vis le parloir des ci-devant Jésuites » dans le bas de la rue de Ruysbroeck à droite en descendant. Selon la volonté des fondateurs, le receveur de cette maison doit être un ecclésiastique séculier et les tuteurs qu'ils nomment pour l'inspection et direction de la maison sont le prieur de Groenendael, le plus ancien trésorier de la ville, *le chef doyen du Grand Serment* et le plus ancien doyen des brasseurs, à qui les fondateurs laissent annuellement deux pigeons blancs et une paire de gants de même couleur, remis en reconnaissance de la candeur et du désintéressement avec lesquels sont administrés les biens de ces pauvres.

L'hospice était pourvu d'une chapelle mis à la disposition des Jésuites, le temps de construire leur oratoire.

Dans un mémoire rédigé en 1774 par l'échevin DE VALERIOLA, il est dit que :

(... ...) Les pauvres vieillards qui demeurent dans cette fondation sont au nombre de douze ; ils ont la soupe et 23 sols par semaine avec quelques autres douceurs)

La fondation comportait un terrain de seize bonniers à Lennik y compris une ferme qui permettait la gestion de l'hospice, hors les donations.

Cet usage subsiste jusqu'en 1789. L'an VI de la République (1798), les douze derniers locataires de l'hospice Saint-Christophe sont transférés rue des Alexiens, à l'hospice des XX. L'hospice Saint-Christophe est supprimé.

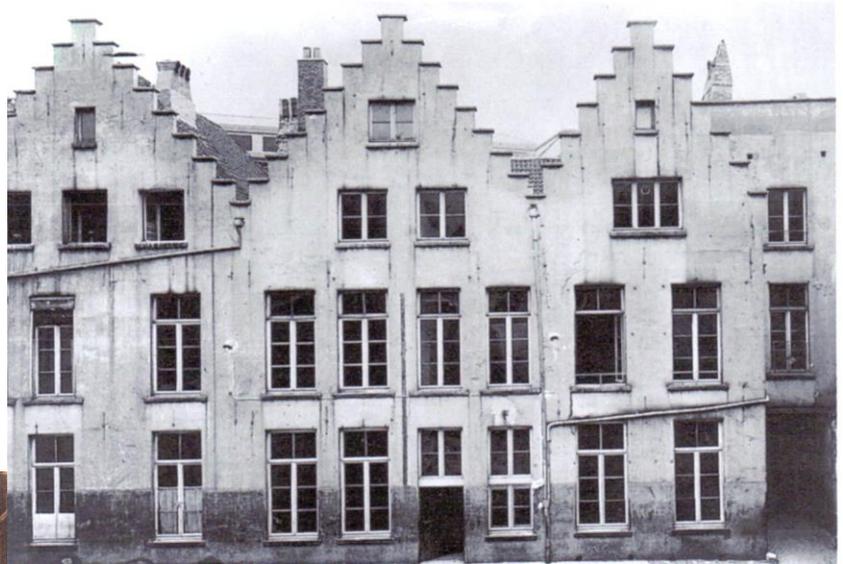
- Les numéros 63 et 65 rue de Ruysbroeck (Doc. 31 et 32).

Ensemble combinant trois maisons perpendiculaires accolées de type traditionnel en briques. Soubassement biseauté en grès avec jours de cave à barreaux.

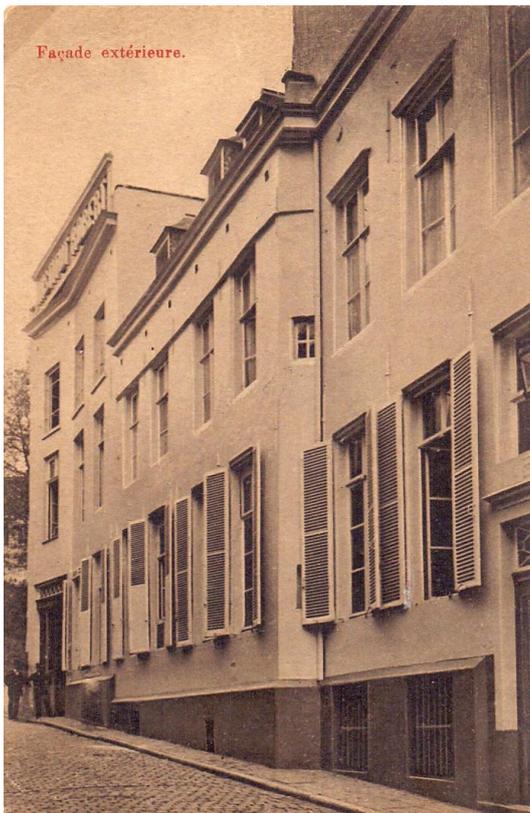
La façade de rue coudée de deux ou trois niveaux et de neuf travées au total, remonte au moins au XVII^e siècle. Aménagée au XVIII^e siècle ; la façade est cimentée en 1954.

Au n°65 une travée supplémentaire à gauche permet un passage cocher.

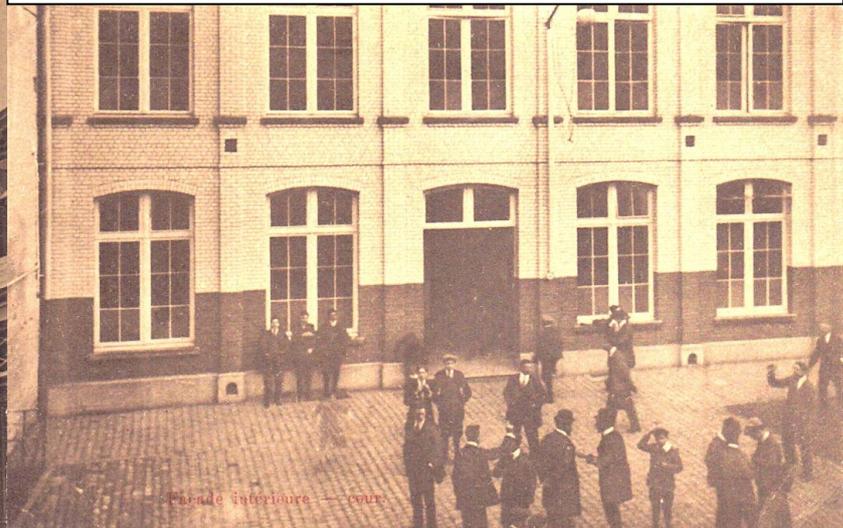
Dans la cour, les trois façades avec ancrages, sous pignon à huit ou six gradins et pinacles, ont l'enduit écaillé. Une aile arrière, de deux niveaux et sept travées à pilastres est construite en briques selon un permis de bâtir de 1894. Cette aile abritera l'Ancien Grand Serment pendant 21 ans. (Doc.33 et 34).



Doc.32 : La cour intérieure et les maisons à pignons à front de rue(+/- 1980)



Doc.31 : 63/65 rue de Ruysbroeck. A l'extrême gauche, l'entrée du n°65 qui donne accès à la cour intérieure. (1911)



Doc.33 : Le bâtiment arrière, notre futur local. A cette époque il n'y avait pas encore de terrasse à l'étage. (1911).



Doc. 34 : La même cour aujourd'hui, à gauche, nos locaux reconstruits. (2005)

Occupation du n°65 (43 ancien) d'après les almanachs du commerce et de l'industrie de Bruxelles :

- 1856 Van Belleghem – De Brandeghem J. # rentier.
- 1870 Systemans O. # calicots.
- 1875/78 Ecole des filles (Denier des écoles) directrice Marceline H.
Début modeste d'une importante œuvre libérale de bienfaisance, qui sera très connue dans les années 1880.
- 1885 Bureaux des bâtiments civils du Brabant et des Ponts et Chaussées.
- 1894 -1898 et 1914 (n° 41 ancien) Institut Robert (pension, demi-pension, externat) G.Robert, directeur.

Un encart publicitaire daté de 1894 stipule :

*Institut Robert : Pensionnat-Externat de jeunes gens
41 rue de Ruysbroeck*

Cet établissement a pour but la préparation à toutes les carrières libérales. Il comprend une section d'études gréco-latines préparatoires au droit, à la médecine etc... ; une section scientifique préparant aux écoles militaires et aux écoles spéciales des différents pays et une section commerciale. Soins tout particuliers aux langues vivantes. Installation et confort modernes.

Les documents 35-36-37 sont extraits d'une série de cartes postales éditée par l'institut Robert, dirigé par C.Beaumont, rue de Ruysbroeck n° 63,65 et 92 (début du XX^e siècle). Le document 38 garde le souvenir du passage des Girls Guide de Belgique dans la cour de l'établissement.

- 1931 Patronage du Sacré-Cœur (n°65).
- 1939 Bureaux du Comité des réfugiés juifs (n°65).

Peu avant la démolition de l'immeuble, on pouvait encore lire une inscription à moitié effacée sur la façade latérale; *Ecole Notre-Dame au Sablon ; études primaires complètes.*



Doc. 38 : Les girls-guide en exercice dans la cour intérieur.
(circa 1913).

- Local des arbalétriers de l'Ancien Grand Serment.

Laissons à Charles Declercq et André Gillet le soin de planter le décor de l'arrivée des Compagnons de l'Ancien Grand Serment, rue de Ruysbroeck (large extrait de souvenirs, déclarations et discours publiés dans les pages du magazine de la gilde).

En 1967 nous étions heureux que notre ami Julien Watteyne fut un ancien enfant de chœur et paroissien du Sablon. Il habitait à cette époque au coin de la rue de la Régence, en face de l'entrée principale de l'église du Sablon, église où il pratiquait bénévolement, mais avec conviction, le service de marguillier.

Il entretint les meilleures relations avec l'estimable abbé Dierinck, curé du Sablon qui se laissa quelque peu forcer la main pour nous accorder l'usage des étages de l'arrière bâtiment sis 65 rue de Ruysbroeck.

-In illo tempore comme disait M.l'abbé, les maisons à front de rue étaient occupées par trois vicaires ou faisant fonction. Professeur de religion à l'athénée de Bruxelles, l'abbé Henri Vandries semblait avoir subi une conversion très libérale, champion du monde de l'expédition des messes basses, il avait de très nombreux fidèles qui surtout l'hiver ne consacraient qu'un minimum de temps au service du seigneur.



Doc.39: L'abbé Henri Van Dries (1970)

En dehors de cela, il aimait la compagnie des arbalétriers et ... du bar au même titre que son chien Whisky le bien nommé. (Doc 39)

Sa servante qui logeait dans les maisons à front de rue, fut à l'origine de scènes breugheliennes et d'histoires de corps de garde.

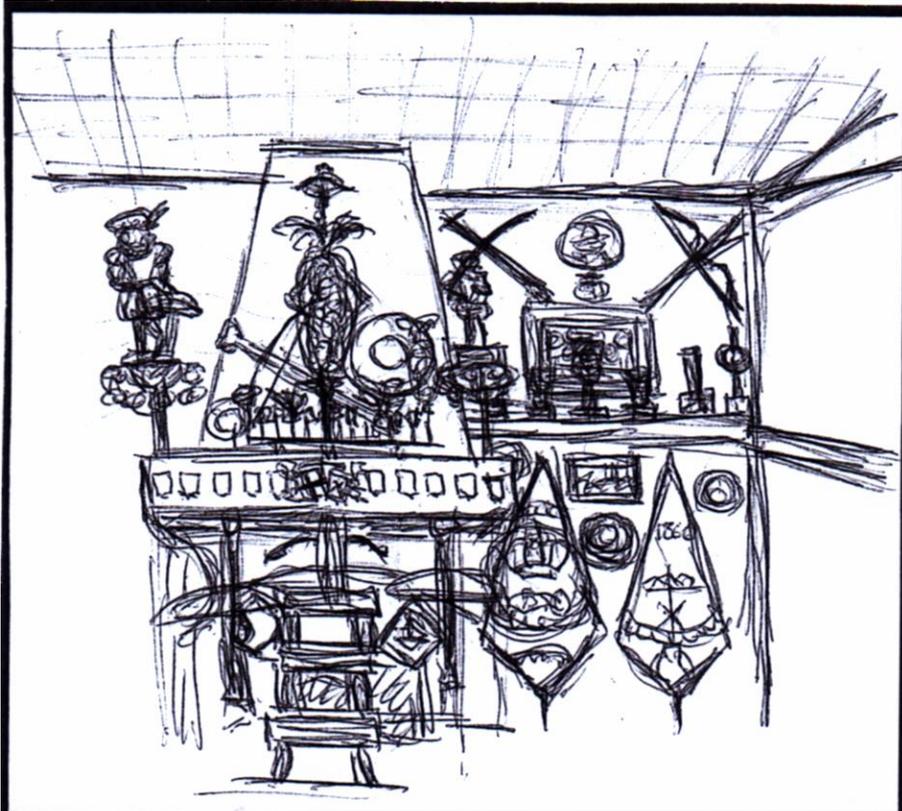
Le second, l'abbé G.H.Lebreton était plus discret ; l'auteur de ces lignes a connu l'abbé Lebreton comme professeur de religion lors de sa scolarité à l'école communale n° 10

Le troisième, l'abbé Pêtre était un missionnaire rapatrié pour cause de santé, son zèle n'en avait pas souffert. Il entreprit de policer ses grands gamins qu'étaient les arbalétriers qui ne respectaient pas le repos nocturne des voisins, nous rappelant avec une

certaine hargne que les devoirs priment parfois sur les droits. Nous avons regretté le départ de cet homme dévoué qui n'hésitait pas à se charger des corvées les plus désagréables pour conserver un aspect civilisé à notre local.

Autant pour l'avant, mais chez nous ? Rendre ces vieux locaux scolaires et scouts accueillants, visitables et visités d'ailleurs par des personnalités et par de nombreuses associations ne fut pas une mince affaire.

L'abbé Vandries fournit le ballatum grâce à ses relations dans le monde du revêtement de sol (S.A.Papeteries de Genval). Dans l'attitude du croyant, François Knops put ainsi garnir plancher et escalier d'une étendue vert de gris peu salissant.



Doc.40 : La cheminée monumentale de la Camer (dessin anonyme)

Pierre Samin construisit une cheminée monumentale dont quelques pierres furent sauvegardées.

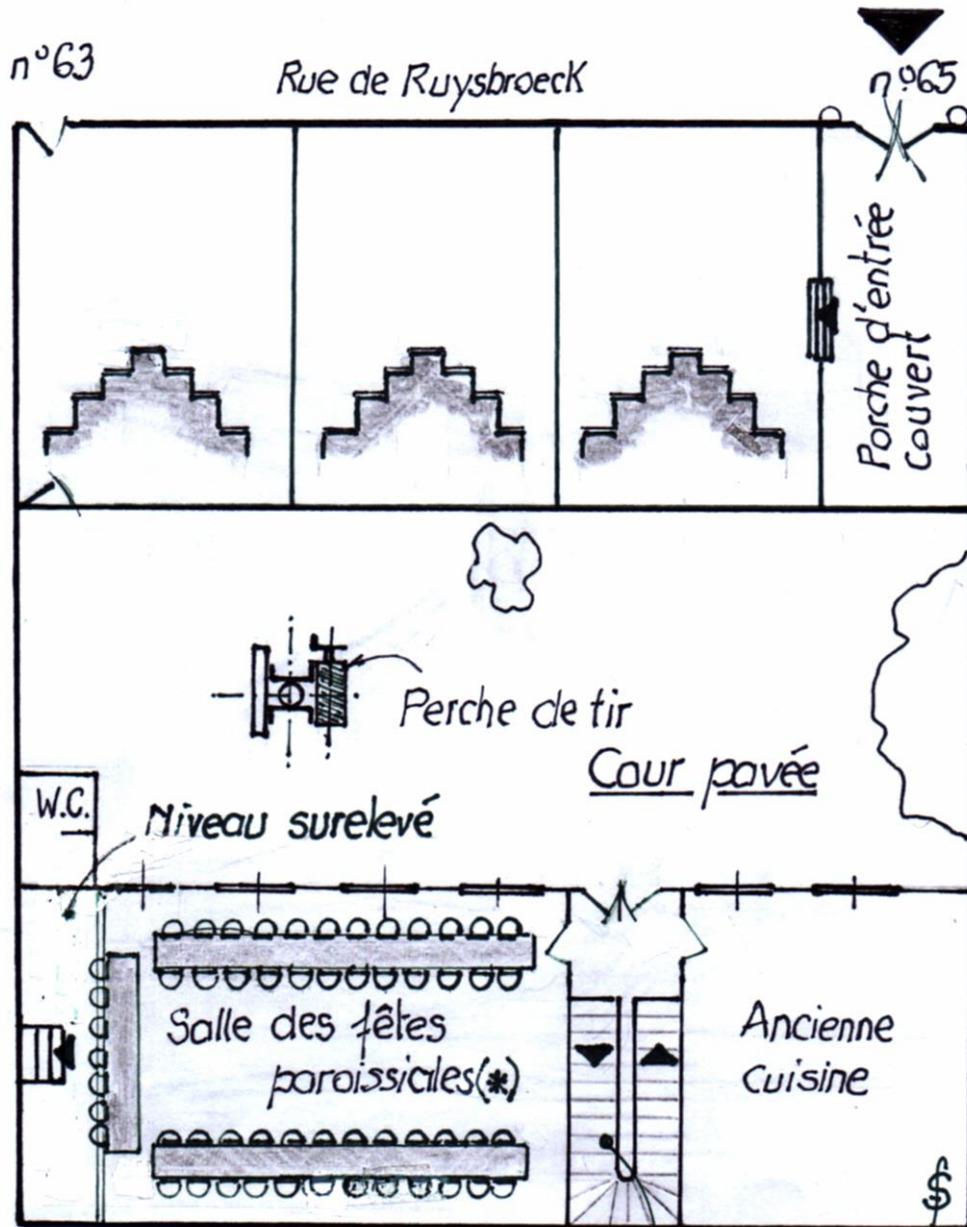
(Doc.40/1-2)

André Gillet se mit à habiller tout ça, modifiant, changeant et embellissant nos locaux pendant des années. Boiseries et ornements n'ont plus de secrets pour lui.

Dès que François Lauwers s'est retrouvé dans son élément en changeant de métier, la ferronnerie apparut comme élément indispensable, décoratif et utilitaire à notre environnement. La hampe en fer forgé dans l'entrée de nos locaux de la rue Saint-Ghislain et les rampes de l'escalier en témoignent encore.



(détail) Fond de cheminée avec mémorial à la mémoire de Pierre Samin pour service rendu.

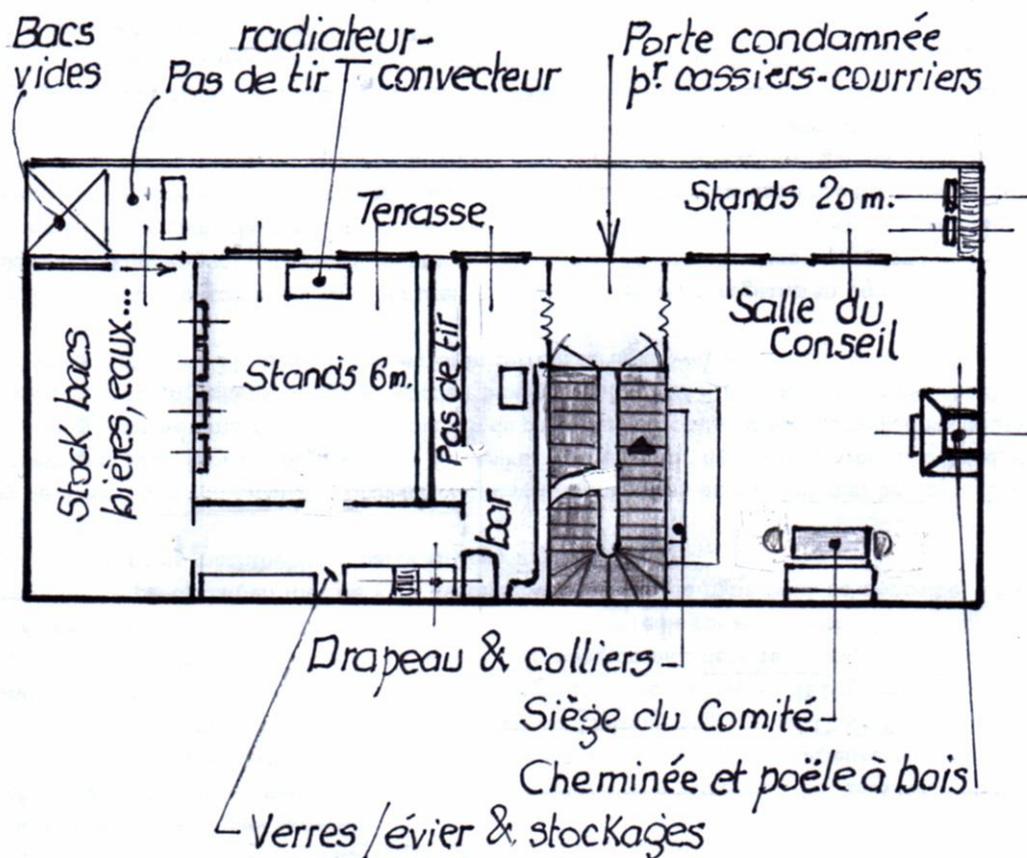


REZ-DE-CHAUSSEE

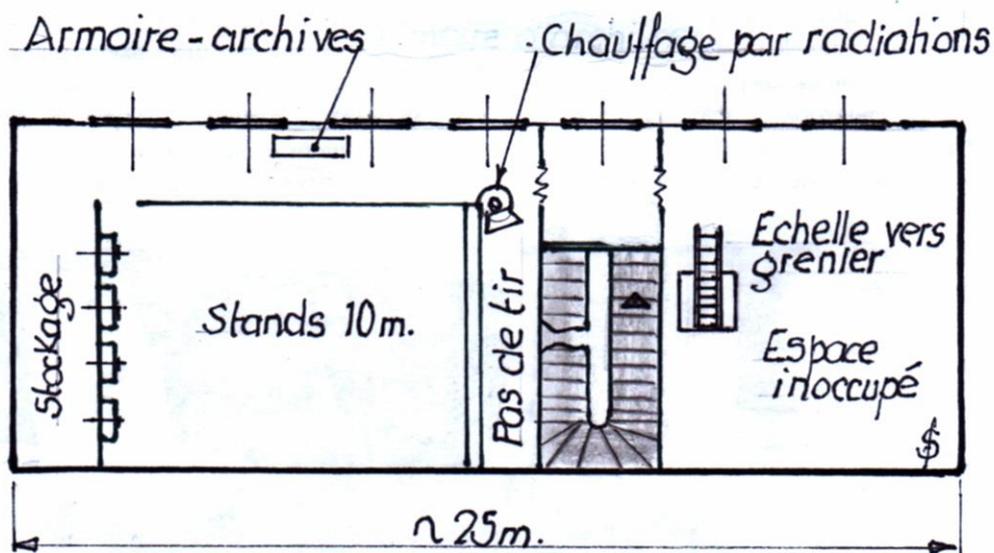
Hors-texte

PLAN TERRIER - 63/65 RUE DE RUYSBROECK

(Relevé de l'auteur)



NIVEAU +1



NIVEAU +2

Note : Le niveau +2 est resté fort délabré

Aux dires d'André Gillet, les lambris du bar qui recouvrent les murs du coin bar émanent d' une "maison close" de la rue des Augustins.

Quid du chauffage des locaux ?

A la lecture du rapport 1968-69, il apparaît que le chauffage aux stands 6m, un radiateur convecteur au gaz de ville de la marque Nestor Martin est largement financé par notre président-directeur de l'époque, Jean De Broux (facture 27/10/67).

La salle du conseil est chauffée au bois par un poêle à colonnes issu de la maison ardennaise du père d'André Gillet.

On ne peut traiter du fonctionnement de ce local sans parler des volontaires si souvent les mêmes et en particulier, Charles Declercq et Joseph Samin pour la corvée de mise à feu du bois qui en hiver alimente le poêle à colonnes.

Le poêle à colonnes a suivi le déménagement vers la rue Saint Ghislain ; malheureusement le manque de place dans la nouvelle cheminée factice a supprimé une colonne.

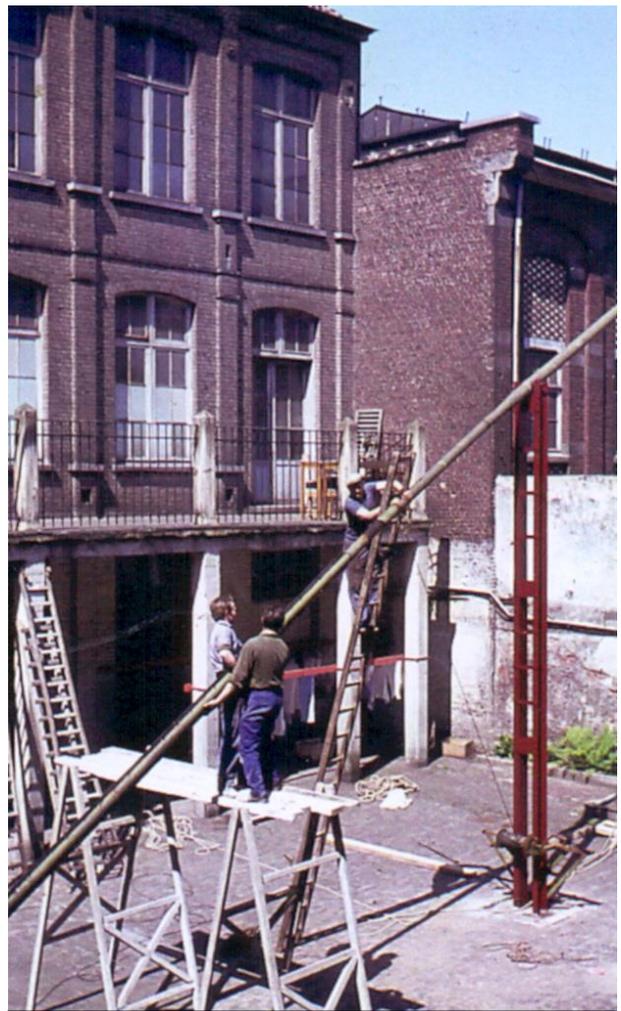
A mon souvenir, à l'étage les stands 10m était chauffés par un "soleil" (ou deux) alimenté par une bonbonne de gaz propane.

Gardons en mémoire le travail accompli par Olga Declercq qui sans se plaindre en public, sans élever la voix, a tenu le coup pendant plus de 20 ans dans un espace restreint envahi par les pisseurs de comptoir, bousculée, jalousée, accusée de pingrerie, ne trouvant son bonheur que dans l'accomplissement de son devoir jusqu'au bout, gestion et tir, ne triomphant, entre-nous, que lorsqu'elle avait battu tous ses grands "loebas".

La perche de tir suit le déménagement, mais sans autorisation préalable du curé-chapelain propriétaire ! Cela donna lieu à quelques frictions heureusement vite apaisées.

Le rapport d'activités 1968/69 précise que :

Le transfert de la perche du square longeant l'église du Sablon vers la cour de notre local (rue de



Doc.41 : Remontage de la perche de tir dans la cour intérieure du 65 rue de

Ruysbroeck) a sensiblement amélioré les conditions d'entraînements sans cependant attirer un grand nombre de tireurs les mercredis soirs (Doc.41).

La perche fut-elle (re)bénie après son déménagement vers la cour de la rue de Ruysbroeck ? Un écrit du curé Dierinck laisse perplexe :

(... ...) pour ce qui est de la bénédiction de la perche, je dois vous dire que j'ai accepté – bien avant d'avoir reçu votre invitation—un baptême ce dimanche après-midi, pratiquement à la même heure. D'ailleurs cette perche a été bénie lorsqu'elle était près de l'église. (10 avril 1969)

Le bilan de l'exercice 1969 apporte encore quelques précisions.

Le loyer est de 18.000fr. an, soit 1.500fr. par mois supporté par quelques 21 compagnons "régulièrement inscrits". Compagnon, le notaire Charles Maenaut avance les deux termes annuels de loyer ce qui a encouragé le propriétaire à accepter une diminution de loyer. L'installation de la discipline de tir 20m en terrasse est l'œuvre collective des compagnons Declercq, Knops, Fissette, Watteyne, Léonard et Gillet (Doc. 42). Le retour des flèches était assuré



Doc. 42 : Stand de tir 20m. sur la terrasse (juin 1989)

par un jeu de roue de bicyclette actionné par une manivelle.

Il est bon de savoir que les colliers de Roy 6 et 10 mètres ont été réalisés, en 1969, à partir d'éléments traditionnels par Mmes Gillet et Declercq.

Il faut attendre l'exercice 1971 pour assister à

l'embellissement de nos locaux ; la liaison entre les locaux tir et accueil ; une lustrerie décorative, un chauffage amélioré et une cage d'escalier plus accueillante. Une cible dessinée par André Gillet rappelle la fin de la rénovation des stands et pas de tir 10m. au niveau +2 (Doc.43).

Ca recommence !

Le local du Grand Serment est à nouveau en danger. La diminution du nombre de prêtres qui ont quitté les bâtiments d'en face est une politique pratiquée par les propriétaires pour dégrader l'immeuble, afin de pouvoir le vendre sans servitudes. Qui dira jamais assez le rôle néfaste de ces associations (propriétaires dans Bruxelles) et gérées par des provinciaux qui n'envisagent que le profit financier sans penser une minute au patrimoine et à la vie de Bruxelles. J'en ai

l'agglomération bruxelloise » *Le vendeur.*

Et

- a) S.A. M.A.T –L.M.B. représenté par Monsieur Jacques Hollander.
- b) Jacques Hollander en son nom personnel et au nom de son épouse.

L'acquéreur.

Pour la somme de quinze millions de francs.

Le couperet tombe lors de la séance mensuelle du 28 mars 1988. L'Ancien Grand Serment doit libérer les lieux pour fin septembre 1988.

Pas de panique, le compagnon Auguste Dandelot, grand ami des Degreef, entrepreneurs et propriétaires, intercède en faveur du Grand Serment. Jean Degreef est d'accord pour louer (sous réserve) un espace de l'ancienne brasserie "Mort Subite" établie rue des Capucins 20-24.



Pour la petite histoire, les Vossen, fondateurs de la brasserie "Mort Subite", ne sont pas des brasseurs mais des coupeurs de bières. Ils mélangent les lambics achetés et stockés pour obtenir la gueuze par fermentation spontanée.

André Gillet établit les plans de l'implantation de l'Ancien Grand Serment

en attente d'un contrat de location en bonne et due forme qui se fait attendre (Doc.44).

Entre temps le bail "rue de Ruysbroeck" est prolongé et signé pour la période du 1 juillet 1988 au 30 juin 1989, moyennant un loyer mensuel de 7.000fr. (courrier du 7 juillet 1988). Ce loyer est à comparer au 5.500fr. de loyer versé par trimestre depuis plus de dix ans.

A ce moment l'Ancien Grand Serment est locataire des bâtiments arrière, l'avant est occupé par une congrégation de Sœurs à titre précaire.

La dernière séance mensuelle dans les locaux de la rue de Ruysbroeck s'est tenue le 29 mai 1989, tandis que le tir de clôture de la saison, qui est aussi le dernier tir rue de Ruysbroeck a lieu ...sans lumières. Les occupants des bâtiments à front de rue ont quitté la place en coupant l'arrivée du courant électrique. Cela n'aurait pas été gênant si les compteurs n'étaient pas implantés dans ces mêmes bâtiments. Le tir s'est finalement déroulé sur la terrasse (16 juin 1989)

L'Ancien Grand Serment déménage le 18 juin 1989 (jour de la bataille de Waterloo !) vers ses nouveaux locaux de la rue Saint Ghislain.

Nostalgie, quant tu nous tiens...



Stand 6m.



Sas d'entrée

La majorité d'entre nous a reçu le don de l'oubli ou du moins de l'effacement de ce qui est désagréable, pour ne retenir que les bons moments.

Ainsi d'une vieille maison inconfortable, pleine de courants d'air craquante, disjointe, dont les commodités se trouvent au diable vauvert, où les escaliers se multiplient par génération spontanée ; le jour où on la quitte on ne pense qu'à son charme un peu désuet, à son jardin où les roses le disputent aux mauvaises herbes, à son balcon où le soleil est plus rare que les déjections des pigeons, à sa chaude atmosphère si souvent enfumée et où les bonbonnes de propane le disputaient aux corvées de bois, mais enfin c'était bien agréable pour ceux qui arrivaient un peu plus tard. Les grandes maisons ont toujours demandé un nombreux personnel et des maîtres. (Charles Declercq)

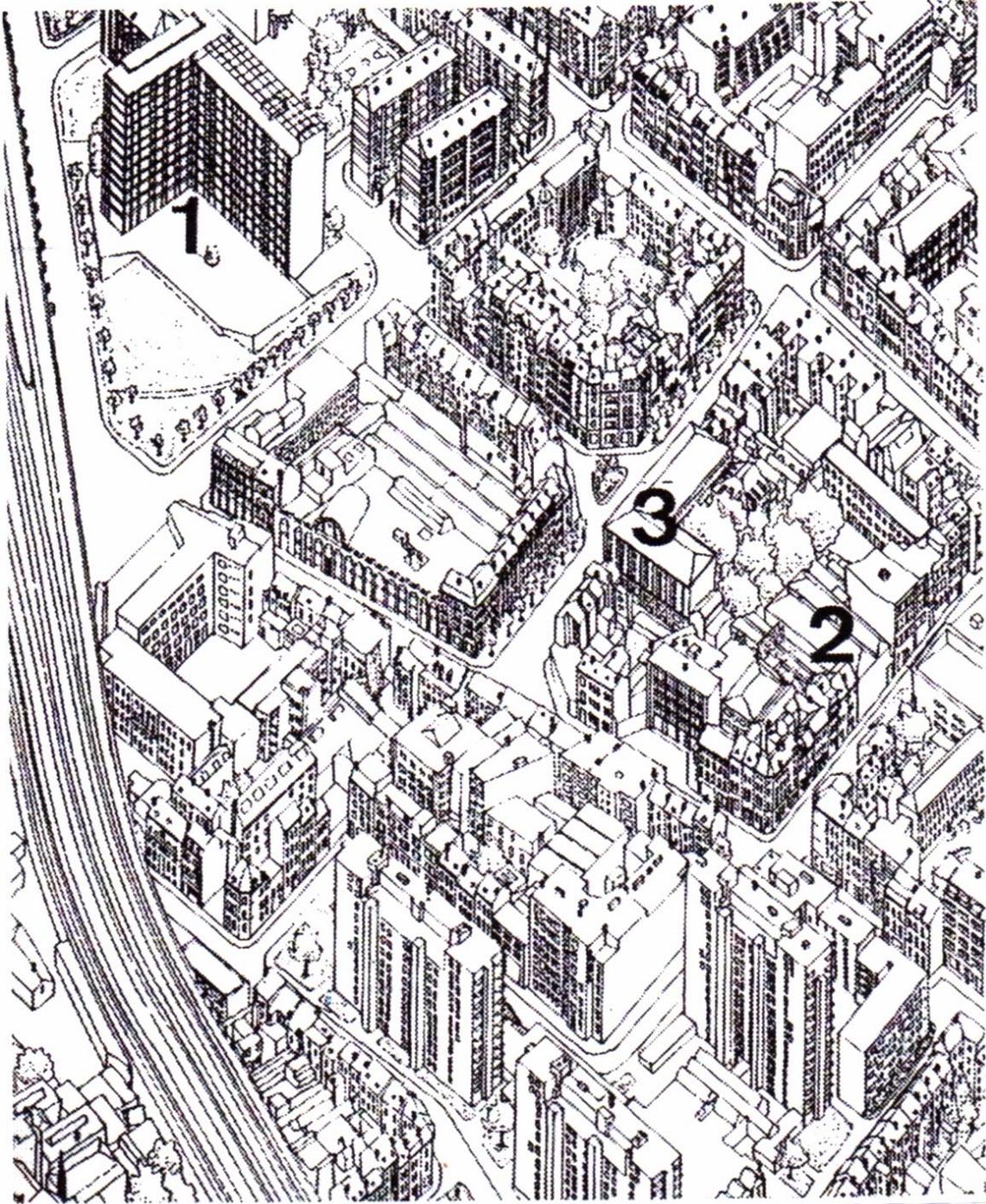


Salle du conseil



Cuisine

Chapitre III



LE PRESENT

❁ DES BRIGITTINES AUX BRIGITTINES.

Les rumeurs alarmantes se confirment : le 65 rue de Ruysbroeck est vendu, l'acheteur a des projets, le Serment n'y aurait plus sa place. Ce fut à nouveau la recherche d'un local. Suivant les paroles prononcées à ce moment par le président du Cercle des Marolles, Monsieur Gustave Abeels, au cours de la séance académique tenue en l'Hôtel de Ville dans la cadre du 775^{ième} anniversaire du Grand Serment, ce local devrait être implanté "... au cœur de la cité, là où l'histoire, la Tradition et l'Héritage imposent sa présence active..."

De plus, et c'est l'avis unanime des Compagnons, il ne pouvait plus être installé, de quelque manière que ce soit, dans le local public d'une taverne ou d'un café. Les anciens des Brigittines vont vivre leur troisième déménagement en 24 ans.

Le compagnon Marcel Fissette présente la possibilité d'achat d'un bâtiment par les compagnons, sans trouver d'écho.

Des locaux sont envisagés sur le territoire de Saint Gilles grâce au compagnon Ernest Hustin et ses relations communales. Un luxueux endroit avec jardinet, rue de Parme ou un espace dans les bâtiments de la société d'Electricité St Gilloise, rue F.Bernier, sinon un bâtiment désaffecté de la voirie situé à côté de l'école vétérinaire sont retenus mais déclinés.

Un site est retenu dans le pentagone, Jean Degreef, entrepreneur et propriétaire des murs de l'ancienne brasserie " Mort Subite " , rue des Capucins 20-24, marque son accord (sous réserves) de louer une partie de l'ancienne brasserie. (1 avril 1988).

En vue de financer le prochain déménagement, le duo Gillet-Gobert présente,



Doc. 45 : La brique de soutien financier (avril 1989).

lors de la séance du 20 janvier 1989, « La Brique » une plaquette à base de polyamide injectée, symbolisant les travaux d'installation. Les briques seront vendues au prix de 100fr. (Doc 45).

Restait le problème de la perche de tir. Charles Declercq prend contact avec les services de la ville de Bruxelles. Dans l'optique d'un futur local dans la brasserie Mort Subite , des emplacements pour une perche de tir sont visités, rue

des Renards, de l'Hectolitre, Pieremans, des Capucins, sinon à hauteur de la Chapelle des Brigittines. Ces perspectives seront toutes combattues en raison de l'abandon de la perche en terrain découvert et non protégé ... *dans un monde de petits et grands vandales.*

Un jardin privé adjacent à la brasserie Mort Subite, le jardin du Mont-de-Piété, rue Saint-Ghislain, répond aux critères pour l'établissement d'une perche.

Le lieu nous avait été renseigné par un confrère arbalétrier de Grez-Doiceau, Willy Hemeleers, employé aux services d'urbanisme de la Ville au complexe administratif de la ville, place de Brouckère et bien au courant de nos problèmes.

Les plans confirmaient effectivement en cet endroit l'existence d'un jardin, mais aussi de vastes caves voûtées, vides depuis une dizaine d'années. Elles étaient précédemment occupées par une champignonnière suivi d'un négociant en vin, la s.p.r.l. S.I.V.A.C.

Un entretien et une visite du jardin avec le directeur des lieux, Michel Serneels fait germer chez Charles Declercq un projet audacieux. Pourquoi l'Ancien Grand Serment ne s'installerait-il pas dans les caves voûtées du Mont-de-Piété avec une perche dans le jardin ?

La caisse de prêt -19a rue Saint-Ghislain.

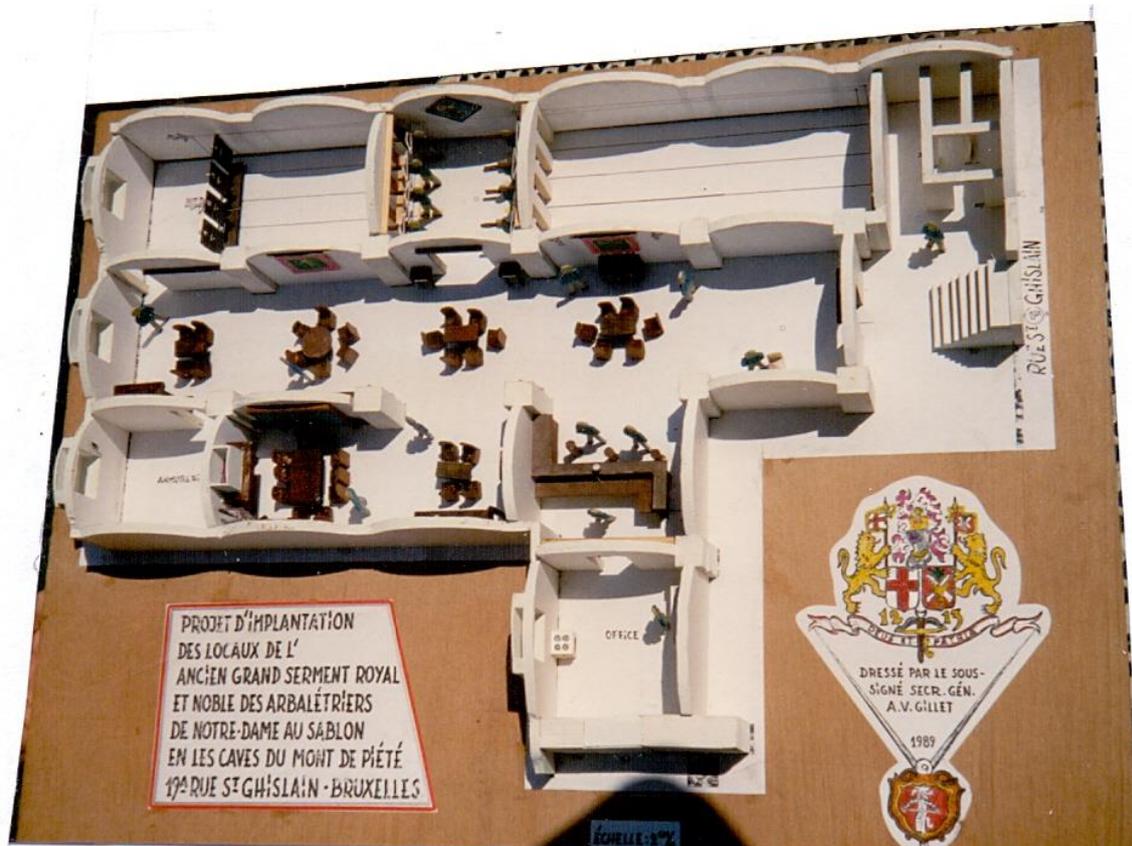


Doc.46 :. Découverte des caves voûtées en mars 1989.(escalier d'entrée rue)

Lorsque le volet de rue fut levé (remplacé aujourd'hui par une porte à double battant en bois) pour la première fois par Mr Michel Serneels, les trois délégués du Grand Serment, Charles Declercq, André Gillet et Marcel Fissette furent immédiatement emballés ; *CE SERA LA ET NULLE PAR AILLEURS.* (Doc.46)

Avec la magnanime autorisation du bourgmestre Hervé Brouhon, Chef doyen du Serment et président de droit des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Publique de Prêts et l'aimable compréhension du directeur de cette dernière, Monsieur Serneels, la possibilité d'occupation d'une partie des caves voûtées de l'immeuble de la caisse, rue Saint-Ghislain se précisait.

L'intention est officialisée en séance extraordinaire du 27 février 1989.



Doc. 47 : La maquette d'implantation réalisée par André V. Gillet (avril 1989)

L'implantation à échelle réduite est réalisée par André Gillet sous la forme d'une maquette. Celle-ci est conservée dans le patrimoine de la Gilde. (Doc. 47) Rapidement conclu et enregistré le bail de type 3-6-9 prend cours le 1^{er} avril 1989 pour l'occupation de 400m², soit 50% des caves en ce y compris un local toilettes. Le loyer annuel est fixé à 60.000fr. l'an (soit 5.000fr. par mois) plus les charges.

Les caves voisines n'étaient pour autant pas inoccupées.

Dans la grande cave du fond sera stocké momentanément le dépôt des fouilles réalisées à la cathédrale Sainte-Gudule par l'équipe du professeur Bonenfant.

Les compteurs électriques étaient installés dans la première cave, tandis qu'une armoire à fond amovible (un vestige de la guerre ?) cachait une seconde cave. Le couloir central était le dépôt des réserves de pétrole pour l'alimentation des appareils de chauffage de nos locaux.

Il va de soi que le matériel de la gilde occupera quelques espaces à gauche ou à droite en "stoumelinks".

Les travaux peuvent débiter. Mais il y a souvent un monde de différence entre la réalité et l'idéalisme que le lecteur rêve d'accorder à un plan. Les techniciens d'autre part avançaient les difficultés à vaincre : hauteur des voûtes, conditionnement thermique, raccordement aux égouts etc... Sans trêve les corps de métier se succèdent dès lors pour les quelques travaux lourds tandis que les longs travaux de finition et d'installation proprement dite sont entrepris par quelques compagnons faisant preuve d'une parfaite maîtrise de bricolage. (Doc. 48).



Doc. 48 : L'équipe d'aménagement des locaux : Michel Dewilde, Jean-Paul et André Gillet, Jean Gobert, Annie Gillet, Antonio Lardi, Christiane et François Lauwers. (22/9/89)

André Gillet, pour ses travaux journaliers d'aménagement (Doc. 49) aidé par son épouse Annie et son fils Jean-Paul, Antonio Lardi, maçon improvisé de cheminée, François Lauwers, l'artisan des travaux de maçonnerie, Jean Gobert et son apprenti Daniel Vanderveken, peintres en grande surface et Michel Dewilde, l'installateur électrique des stands.

D'autres financent les indispensables achats de matériaux et de mobilier, le Vieux-Marché tout proche remplissant ici totalement son rôle.



Doc. 49 : André « Le bâtisseur » à l'œuvre dans la salle du conseil (04/05,1989)

Quid de la brasserie Mort Subite ?

L'amplification médiatique de notre installation dans la brasserie a-t-elle pesée sur un propriétaire quelque peu bohème ? Le temps passe sans avoir un accord écrit scellant les deux parties. A tendre l'élastique, il finit par se rompre ; le Grand Serment renonce à la rue des Capucins.

Le déménagement des armes et du patrimoine de la Gilde de la rue de Ruysbroeck vers la rue Saint-Ghislain est fait le 18 juin 1989.

Dès leurs devoirs électoraux accomplis, les premiers se sont retrouvés, le matin, au Sablon pour charger le camion de location. A midi les grandes pièces ainsi que les armes non attribuées sont en place rue Saint-Ghislain, déménagées par Declercq, Devos, Gillet, Gobert, Hustin, Robert et Vanderveken rejoints l'après-midi par d'autres compagnons.

La journée se termine ~Au Bijou ~ chez Pierre et Lucie, le cavitje voisin du Mont-de-piété, futur permanence du Serment. Une autre permanence était le bistrot ~Chez Marcel ~place du Jeu de Balle. Son histoire avec les arbalétriers de l'Ancien Grand Serment mérite tout un chapitre.

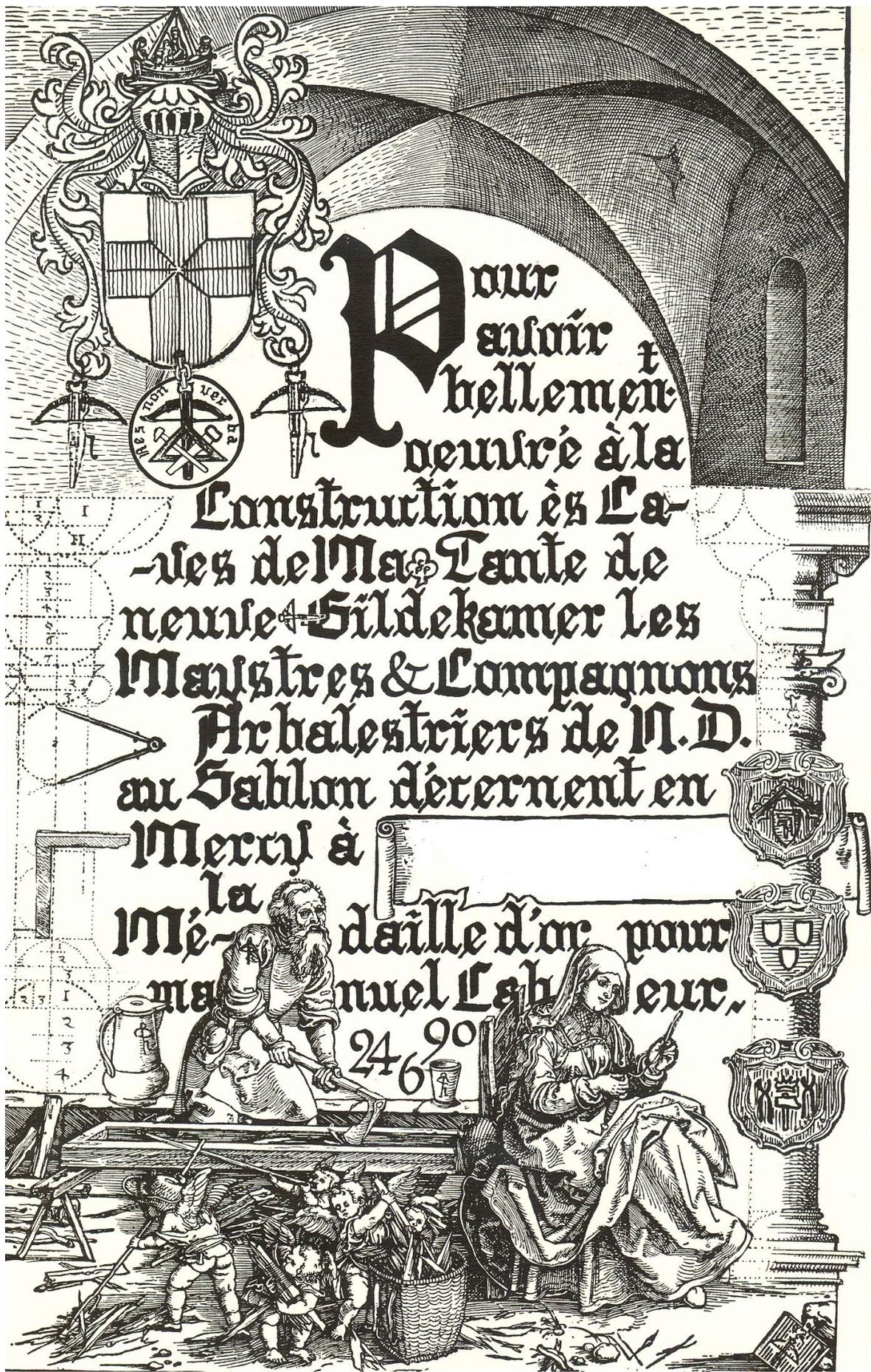
Après cette première occupation (18 juin) l'ouverture officieuse des stands de tir prend place le 22 juin, tandis que l'inauguration officielle par les autorités a lieu le 21 mars 1990 (**Doc 50**).



Cible décorative immortalisant le départ rue de Ruysbroek et l'arrivée rue Saint-Ghislain



Diplôme communautaire pour services rendus



Pour
avoir et
bellement
oeuvre à la
Construction es Ca-
ves de Ma^{tr} Tante de
neuve Sildekamer les
Maistres & Compagnons
Arbalestriers de N. D.
au Sablon d'eternent en
Merry à
la
Médaille d'or pour
manuel Cabreux,

246⁹⁰

Diplôme personnalisé pour services rendus.

Légalement exproprié du 65 rue de Ruysbroeck fin juin le siège de l'association est fixé rue Saint-Ghislain dès le 1^{er} juillet 1989 et parait au Moniteur.



Doc.50 : Inauguration par les autorités le 21 mars 1990 : Philippe Deleuze, (?), Jean-Louis Thys, Freddy Thielemans et le secrétaire général André Gillet dans la salle du conseil

Savez-vous que nos nouveaux locaux renferment un pavé de la rue Isabelle scellé dans la salle du Conseil. Ce pavé a été « emprunté » lors d'une visite par le Serment des vestiges sous le Coudenberg le 30 septembre 1989. Un second vestige des pavés dégagés récemment est visible dans les vitrines de présentations.

Le comité n'est pas au bout de ses peines, où établir une perche ? L'ancienne est déclarée hors service le 26 juin et découpée le 29 juin (Doc.51), par un manutentionnaire rétribué sous le contrôle de Antonio Lardi, ingénieur chez FORAKI et compagnon arbalétrier.

La perche finit en tronçon de 2 mètres de longueur sur la remorque du compagnon François Lauwers.

Le problème est épineux, où dresser une perche de tir qui soit localisée près du local, sécurisée et facile d'accès lors des rencontres nationales ? Le plus bel emplacement est le jardin du Mont-de-Piété. Le projet est malheureusement impossible, la sécurité des bâtiments et surtout de son contenu est opposé à l'accès du jardin. Un emplacement se dégage après une entrevue à l'Hôtel de



Doc. 51 :Démolition de la perche de tir (26 juin 1989) dans la cour de la rue de Ruysbroeck.
Antonio Lardi ,soudeur *Foraki*, Daniel Vanderveken

Ville avec l'échevin des propriétés communales, Michel Demaret. La popularité de Michel Demaret et son attachement à sa ville seront une aide précieuse pour l'obtention des permis et autorisations nécessaires pour pouvoir entreprendre des travaux dans la cour intérieure de l'ancienne Caserne des Pompiers, place du Jeu de Balle (Vieux-Marché). La caserne est l'œuvre de l'architecte Joseph Poelaert.

Le premier coup de pelle est donné par le président Charles Declercq le 22 août 1992. Une surface de 25m² est dégagée devant la cheminée du chauffage de l'école n°7. La

solution retenue est celle qui rattache, au moyen d'arceaux, l'ossature et le bac



Doc. 52 /2 : De gauche à droite : Deux pompiers, Philippe Lenelle (de dos), Louis Blanckaert, Philippe Roba, Daniel Vanderveken, Paul Vandersande et Andrew Moat.

de retenue des balles sur la dite cheminée.

Le montage et l'assemblage sont entrepris le samedi 29 août 1992 (Doc.52) Sept tonnes de sable du Rhin sont déversés dans la cour pour confectionner le "bac à sable" autour de la perche. Une équipe de trois pompiers de la Ville De Bruxelles prépare le matériel au sol. Harnaché à la façon des alpinistes la cheminée est prise d'assaut avec 300kg de ferraille qui formeront l'installation supérieure de la perche. La pièce sur laquelle sera fixé le treuil et les câbles qui guideront la herse est bétonnée dans le sol.

La dernière action de la journée est la remise du rouleau égalisateur 'emprunté' à son propriétaire le F.C.Léopold. L'histoire retiendra le nom de l'auteur du projet 'perche' et des plans d'installation et d'exécution, Louis Blanckaert compagnon et architecte agréé.



Doc. 52 /1 : Montage et assemblage de la perche de tir, le 19 août 1992

La perche était opérationnelle pour le dernier concours national perche de la saison 1992.

Pour information, le magazine Point de Mire 5^{ième} année n°10 (octobre 1992) déroule le film de la journée du 6 septembre :

- Première balle tirée : Johan Bulteeo (Sint Joris Ostende).
- Premier oiseau abattu : Andre Van Oeyen (Willem-Tell Tirlemont)
- La première herse est vidée en 50 minutes.
- L'Ancien Grand Serment aligne 14 tireurs et trois 'supporters'. Seul le compagnon Christian Fontaine aura la joie d'abattre un oiseau. La fatigue des travaux sans doute !

Le tir inaugural par les autorités communales prévu le 27 septembre est reporté au 4 octobre (Doc. 53).

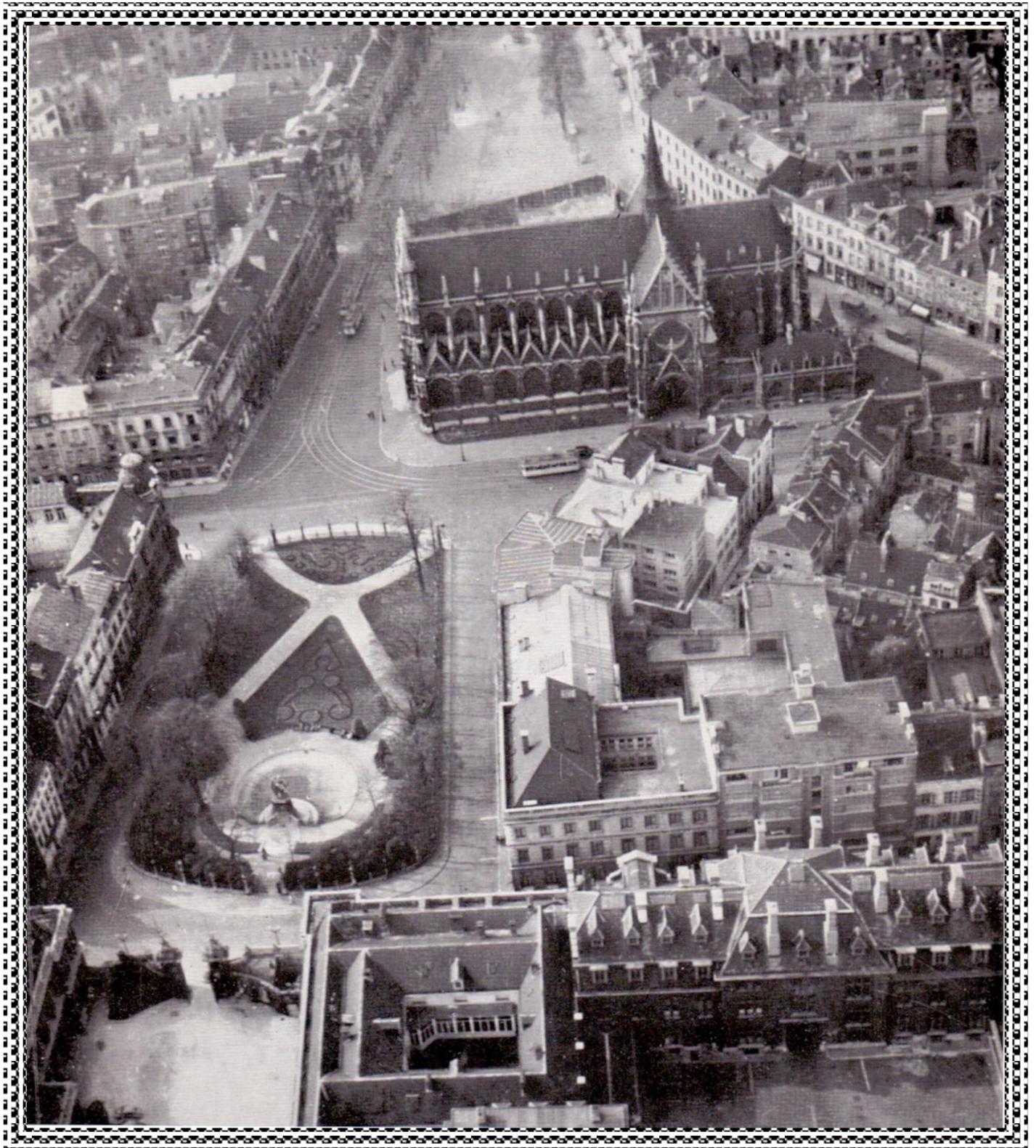


Doc. 53 : Inauguration de la perche 4 octobre 1992 par le bourgmestre Michel Demaret. De gauche à droite : Paul Vandersande, Jean Gobert, Charles Declercq, Auguste Dandelot, Michel Demaret, Ronald Theunis, Ernest Hustin (caché), Christian Fontaine, Emilie Blanckaert (fille de Louis) et Yvonne Vanderveken.

La chronique de l'Ancien Grand Serment au Sablon s'arrête ici. Peut-être dans un quart de siècle un compagnon aura-t-il à cœur de continuer la chronique de la Gilde au XXI^e siècle, assisté par un ami et compagnon qui s'occupe de la frappe et de la mise en page, comme l'auteur de ses souvenirs en a eu le privilège avec le compagnon et maître Daniel Vanderweken. Qu'il en soit remercié.



Carte de vœux
1992
(Linck)





Amis lecteurs

Les pages de cette petite étude plongent le lecteur dans le passé arbalétrier, grâce aux souvenirs de l'auteur et aux documents recueillis sur supports papiers.

Si le chercheur peut consulter et récolter maints documents, c'est grâce à ces « papiers » rassemblés par des "conservateurs" dans des salles d'archives sinon dans des collections privées.

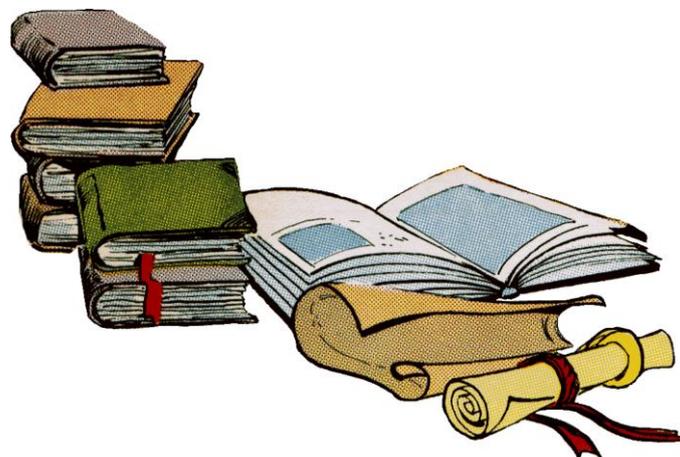
Qu'en sera-t-il demain ?

Notre génération est celle du papier. Aujourd'hui, résolument tournée vers l'informatique, l'homme du début du XXI^e siècle voyage dans le temps grâce à Internet, Google et autres moteurs de recherches. L'informatique a indéniablement des avantages, comme la rapidité dans la recherche et surtout une masse d'informations contenues dans un espace restreint. Les deux sources, papiers et informatiques sont cependant égales face à l'exactitude de l'information, il faut comparer deux ou trois données pour cerner une vérité. L'inconvénient de l'informatique peut se résumer par... pas de supports papiers. En effet email ou autres données informatiques ne sont conservés sur papiers. Dans ces conditions comment "l'amateur éclairé" va-t-il écrire sa chronique? Si vous doutez de cette analyse, ouvrez les archives de notre Gilde et comparez le nombre de documents conservés sur supports papiers, hier et aujourd'hui.

Pensez-y messieurs

Bibliographie.

- > Renoy Georges – Bruxelles vécu, le Sablon, Chez Rossel 1982.
- > Des Marez Guillaume – Monuments civils et religieux de Bruxelles, Touring club de Belgique, 1918.
- > Le patrimoine monumental de la Belgique –Bruxelles T.1A et 1C chez Pierre Mardaga éditeur, 1989.
- > De Bruyn Hyacinthe – Origine de l'église N.D.au Sablon à Bruxelles, chez Peeters, libraire-éditeur, 1867.
- > De Bryun Hyacinthe – Anciennes et nouvelles peintures murales de l'église Notre-.Dame.au Sablon à Bruxelles, imprimerie et lithographie de Léonard Hebbelynck à Gand, 1868.
- > Borchgrave d'Altena (comte de)- Le mobilier et les écoinçons dans l'église du Sablon, in Bulletin de la société Royale d'Archéologie de Bruxelles, avril 1935.
- > Debreucq Jacques.- Bruxelles 1000, une histoire Capitale, t.1 pp.233 et suivantes, chez l'auteur, 1996.
- > Gillet André- Corpus Historiae Arcubalistarii Magnae Guldae Bruxellensis - 1213/1988. (non édité).
- > Samin François -De la Groote Gulde à l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers au Sablon – Deuxième volume, Gloria ou de 1213 à la fin de l'Ancien Régime – publié par la Gilde, 2007.
- > Samin François -De la Grote Gulde à l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers au Sablon – Troisième volume, Le phénix renaît de ses cendres – publié par la Gilde, 2001.
- > Archives de L'Ancien Grand Serment – Farde n°6, de 1965 à 1972.
- > Magazine – le Point de Mire- 1^{ière} année 1988, 2^{ième} année 1989 et 5^{ième} année 1992.
- > Archives de l'auteur.



Iconographies.

-> Couverture avant :

Le quartier du Sablon par *Van Genechte*.

-> Couverture arrière :

Le tir au papegay sur le clocheton de l'église Notre-Dame au Sablon.

-> Chapitre I – Autant savoir . (page 5)

Les parias devant l'église Notre-Dame au Sablon par *Kurt Peiser*

-> Chapitre II – Escalles. (page 39)

Vue du Palais ducal et de l'église Notre-Dame au Sablon.

Dessin de Hans Bol d'après une gravure de Hans Colbert.

(Cabinet des estampes)

-> Chapitre III – Le présent.(page 73)

Extrait « Bruxelles panoramique » Atelier Perspective, Anne Lernout- 1986.

1 Ancien emplacement de la brasserie des Brigittines, rue des Visitandines.

2 L'ancienne brasserie de la Mort-Subite- rue des Capucins.

3 Le Mont de Piété avec son jardin- rue Saint-Ghislain.

Les illustrations dans le texte sont extraites des documents et archives privées de l'auteur et de la photothèque des compagnons Daniel Vanderveken et Adelin De Vylder.



